

Après leur égarement momentané de la veille

Les libéraux: il faut veiller aux droits de chacun des pouvoirs

"tant que la constitution n'aura pas été amendée..."

De notre envoyé spécial, Michel ROY

OTTAWA — L'assemblée générale du congrès libéral, galvanisée par les interventions convaincantes de MM. Maurice Sauvé et Paul Martin, a adopté hier une déclaration sur le fédéralisme qui souligne la nécessité de respecter scrupuleusement la séparation des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces "tant que la constitution ne sera pas amendée". C'était le point tournant de cette vaste réunion qui, la nuit précédente, s'était momentanément égarée dans les domaines de juridiction provinciale en adoptant des résolutions sur l'éducation et les affaires urbaines malgré l'opposition des délégués du Québec.

Revenant sur une décision qu'elle avait prise la veille, l'assemblée a de plus adopté une résolution sur l'éducation qui témoigne de sa volonté de respecter l'autonomie des provinces. Il a été résolu, en effet, que le parti libéral:

- 1 — adopte le principe de l'accessibilité universelle à tous les niveaux scolaires (ce principe comportant la suppression de tout obstacle social ou financier à l'éducation);
- 2 — respecte l'article 93 de la constitution, invite le gouvernement fédéral, lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité, à s'assurer que les provinces soient financièrement en mesure d'atteindre cet important objectif.

C'est M. Sauvé qui a prononcé le plus éloquent plaidoyer en faveur de cette résolution. Nul ne conteste la dimension nationale du problème de l'éducation, a-t-il dit le ministre des forêts, mais c'est au niveau provincial que les libéraux doivent mener la bataille de l'éducation afin d'enrayer la tendance à s'en remettre constamment au pouvoir central. D'ailleurs, a-t-il expliqué en substance, on peut attendre les moyens d'agir, mais pas les solutions au problème.

Depuis longtemps, a-t-il poursuivi, le gouvernement central prend à sa charge la moitié ou les trois quarts du coût de plusieurs programmes qui profitent largement aux provinces. Les citoyens pensent souvent que ces programmes sont l'oeuvre exclusive des provinces alors qu'ils sont défrayés en très grande partie par Ottawa. Mais on s'empresse de blâmer le gouvernement central parce qu'il doit taxer les citoyens. C'est pour mettre un terme à cette équivoque, a-t-il dit M. Sauvé, que le ministre des finances, M. Sharp, a proposé aux provinces, lors de la dernière réunion du comité du régime fiscal, d'assumer les conséquences fiscales de leurs actes. Cette résolution sur l'éducation, a encore souligné le ministre, est capitale pour le Québec. Car, dans cette province, que l'on soit séparatiste ou fédéraliste, tous nous reconnaissons que l'éducation est

de juridiction provinciale. En 1960, c'était une priorité; et c'est encore une priorité aujourd'hui. Ainsi en est-il assurément, dans toutes les provinces et nous comprenons que le présent congrès s'en préoccupe. Mais, au-delà du problème de l'éducation, il faut situer le problème de la survie du pays, laquelle serait peut-être compromise si le pouvoir central s'avaisait d'intervenir dans un domaine aussi vital. Aidez-nous, s'est-il écrié, à réduire les forces de la séparation qui sont déjà trop fortes dans le Québec.

M. Sauvé a tenu à saluer les délégués de l'Ouest qui ont compris la position du Québec dans ce débat. En effet, après la défection de la nuit de mardi à mercredi, c'est vers l'Ouest que le Québec s'est tourné pour obtenir l'appui dont il avait besoin dans sa lutte contre les résolutions contraires à la constitution. Grâce aux bons offices de M. Sharp, qui attachait la plus grande importance à cette question — les délégués de l'Ouest ont consenti à soutenir et à faire valoir, en comité et à l'assemblée plénière, le point de vue du Québec.

C'est à la suite de cet accord, intervenu dans le secret des suites du Château Laurier, que la délégation du Québec a acquis tardivement un dynamisme qu'elle n'avait pas manifesté depuis le début de la réunion. Et M. Jacques Dufour, Voir page 10: Les libéraux

La déclaration de principe

OTTAWA (De notre envoyé spécial) — Voici le texte de la déclaration de principe adoptée hier par les délégués au congrès libéral:

1 — Cette assemblée appuie sans réserve le système de gouvernement fédéral pour le Canada.

2 — Déclare que le fédéralisme est essentiellement fondé sur une séparation des compétences et des responsabilités entre les gouvernements central et provinciaux.

3 — Désire mettre l'accent sur le fait que tant que la constitution ne sera pas amendée, la séparation actuelle des pouvoirs doit être respectée scrupuleusement aux deux niveaux de gouvernement.

4 — Déclare que le fait de croire qu'un problème est de dimension nationale ne justifie pas la transgression de la séparation constitutionnelle des pouvoirs.

5 — Affirme que les résolutions approuvées par cette assemblée doivent être interprétées à la lumière de la présente déclaration.

6 — Invite les autorités du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux à reconnaître qu'il serait souhaitable d'établir un organisme permanent de consultations entre les provinces et le gouvernement fédéral sur les besoins de la constitution.

OTTAWA (DNC) — L'assemblée générale du congrès libéral a recommandé tant bien que mal hier des résolutions sur le bilinguisme dans l'intention évidente de reconforter la délégation québécoise quelque peu ébranlée par les débats de la veille, tout en cherchant à rassurer les anglophones.

Il a fallu, après l'intervention de M. Paul Martin sur le fédéralisme, celle de M. Jean Marchand sur le bilinguisme pour rallier les délégués autour d'un jeu de résolutions qui retracent en somme le long et pénible cheminement de discussions déjà familières qui sont l'écho des multiples séances de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Presque brutale, l'intervention de M. Marchand visait à détruire un mythe: ce n'est pas parce que les Canadiens français ont des prétentions historiques qu'il faut leur accorder les droits qu'ils revendiquent. C'est tout simplement parce qu'ils sont là, forts de six millions d'habitants, une population fortement concen-

Marchand succéderait à Favreau comme leader du caucus québécois

par Jean-Y. DUFRESNE

OTTAWA — Les rumeurs les plus contradictoires circulent dans le camp sur l'avenir politique de M. Jean Marchand.

Tandis que le nouveau ministre de la main-d'œuvre était résolu à démissionner lundi, mécontent de l'attitude du gouvernement sur le défilé d'un an apporté à la mise en vigueur du programme d'assurance-maladie, il appert maintenant qu'il succéderait à M. Guy Favreau qui occupe les fonctions de leader du caucus québécois.

Cette rumeur a été formellement démentie hier soir par un porte-parole de M. Pearson et, plus particulièrement, par le chef de cabinet de M. Favreau, M. André Ouellet.

Il reste que M. Marchand est, avec M. Favreau, l'un des deux représentants du cabinet au comité exécutif de la Fédération des libéraux fédéraux du Québec, et il assume déjà officiellement les fonctions de leader du caucus en l'absence de M. Favreau, retenu à l'hôpital pour encore un bon mois, à la suite de quoi il se propose de séjourner en Floride durant quelques semaines.

Si M. Favreau semble maintenant se remettre assez rapidement d'une longue maladie, sa convalescence pourrait durer plus qu'on ne le croit et, dans cette perspective, M. Marchand lui succéderait.

VOIR À LA PAGE 10: MARCHAND SUCCEDERAIT

Des résolutions sur le bilinguisme pour reconforter les Québécois...

cordier les droits qu'ils revendiquent. C'est tout simplement parce qu'ils sont là, forts de six millions d'habitants, une population fortement concen-

PEARSON

"Nous ne devons pas usurper les droits des provinces"

OTTAWA (de notre envoyé spécial) — "Nous ne comptons pas et nous ne devons pas usurper ou détruire les pouvoirs et les juridictions que la constitution a accordés aux provinces", a déclaré hier soir M. Lester Pearson.

VOIR PAGE 10: PEARSON

Yves Michaud: "Des divergences de vues? Mais c'est la "richesse" du parti libéral!"

Le député libéral du comté de Gouin à Québec, M. Yves Michaud, a déclaré hier soir que les militants du parti et l'opinion publique devraient interpréter les conflits et les divergences de vues parmi les libéraux comme étant la "richesse" du parti libéral.

Se référant aux années cinquante, le député a expliqué qu'il aimait mieux "les excès de la liberté que la privation de la liberté".

Participant au congrès de fondation de l'Association libérale du comté de Lafontaine, M. Michaud a dit que le parti libéral était le plus riche en hommes et en qualité, ce qui amène inévitablement qu'il soit plus bruyant et que s'expriment des voix discordantes qui semblent à certains un signe de faiblesse.

Nous sommes des hommes libres au sein du parti, a-t-il dit, alors qu'au contraire l'Union nationale est composée "d'hommes dociles et obéissants, d'hommes courbés qui ont d'ailleurs une longue tradition en ce sens". Là réside, selon lui, la différence fondamentale entre les deux partis. "Et la propension à l'enflure verbale de certains libéraux vient de ce qu'ils peuvent parler librement."

D'autre part, estime M. Michaud, le parti libéral, par ses parlementaires, représente un échantillon complet de la société québécoise, "au niveau de ses éléments les plus progressistes, de ses éléments modérés et, hélas, de ses éléments réactionnaires".

Le député s'en est aussi pris à ce qu'il a appelé le néopatronage de M. Johnson, camouflé sous les termes de justice distributive.

Un sous-comité de la FCC: des commissions scolaires "neutres"

par Jules LEBLANC

Un sous-comité de la Fédération des collèges classiques qui a étudié le problème de "la présence de l'Eglise en éducation" affirme que cette présence doit s'incarner "prioritairement et principalement sous un mode pastoral", plutôt que sous un mode juridique ou institutionnel. Notant que "c'est au niveau de l'école qu'on doit trouver la confessionnalité et non au niveau des structures du système scolaire", le comité se déclare favorable à l'établissement au Québec de commissions scolaires régionales qui soient non confessionnelles. Il va même plus loin: à long terme, il sera peut-être "possible et souhaitable" que les écoles publiques du Québec soient neutres.

Telles sont quelques-unes des 24 conclusions que le sous-comité a tirées à l'issue de l'étude qu'il a entreprise au mois de juin dernier. (On trouvera à la page 11 le texte intégral de ces 24 conclusions). Les supérieurs des collèges, réunis en assemblée générale à Montréal, ont entrepris hier soir l'étude de ces conclusions; ils continueront leur étude aujourd'hui.

Cette assemblée générale des membres de la FCC a débuté hier matin et prendra fin vendredi après-midi. Pour la première fois, les journalistes sont autorisés à assister à toutes les délibérations de l'Assemblée générale des supérieurs de la FCC.

Le sous-comité sur "la présence de l'Eglise en éducation" relève du comité des structures de la FCC. Il est présidé par le père Maurice Couture, s.v., supérieur du séminaire St-Augustin. Au début, il ne comprenait que deux autres membres: MM. Fernand Lecanuet, p.s., supérieur du collège André-Grasset, et M. Jean-Claude Sauvé, directeur du service d'information de la FCC et rédacteur du rapport. En septembre, six personnes ont été ajoutées au "noyau de départ".

Le document de quelque 170 pages souligne que "l'Eglise a un rôle important à jouer en éducation". Il est urgent que cette présence se manifeste prioritairement et principalement sous un mode pastoral et il est important que les chrétiens "collaborent avec les pouvoirs publics non pas en vue de situer tout le système scolaire au sein de l'Eglise, mais bien de situer les valeurs du christianisme au sein de l'Ecole".

Tout en affirmant la nécessité de maintenir des écoles publiques confessionnelles pour ceux qui désirent les fréquenter, le document déclare qu'aux niveaux primaire et se-

condaire, "c'est le désir exprimé des parents qui devrait dicter aux pouvoirs publics la nécessité d'établir des écoles confessionnelles ou non confessionnelles selon les conditions locales. Le contenu de la confessionnalité deviendrait alors la responsabilité conjointe de l'Eglise (hiérarchie et fidèles) et des autorités scolaires ayant juridiction sur les écoles d'une confessionnalité".

Aux niveaux post-secondaire et universitaire, la majorité des institutions devraient être non confessionnelles.

Vers l'intégration

En ce qui concerne la place juridique et institutionnelle de l'Eglise en éducation, le rap-

port conclut qu'il faut: a) "écarter certaines institutions au secteur public"; b) "retirer des prêtres et des religieux de postes administratifs"; c) "consacrer un plus grand nombre de prêtres et de religieux à des tâches pastorales"; d) "confier à des laïcs des postes importants dans la gestion et l'administration des maisons privées d'enseignement et dans l'organisation et l'animation d'offices diocésains et provinciaux oeuvrant dans le monde de l'éducation".

Il applique ensuite ces quatre conclusions générales aux cas précis du clergé diocésain, des communautés religieuses d'hommes, des communautés

VOIR PAGE 10: LA FCC

Démission fracassante au BGR

OTTAWA — En démissionnant hier de son poste d'assistant conseiller juridique au Bureau des gouvernements de la radiodiffusion, M. Frédéric Côté a accusé l'organisme fédéral d'être malhonnête intellectuellement et d'avoir adopté une attitude anti-canadienne-française.

M. Côté qui est âgé de 35 ans et qui est originaire de Smooth Rock Falls, en Ontario, était à l'emploi du BGR depuis novembre 1965. Il a révélé qu'il était le seul conseiller juridique bilingue au bureau depuis décembre dernier.

Sa lettre de démission précise qu'il ne peut supporter plus longtemps l'attitude anti-canadienne-française de l'organisme, son comportement indécis envers ses employés, son ignorance, son manque d'intérêt et sa mauvaise foi vis-à-vis des Canadiens français et la province de Québec, la représentation insuffisante du Québec au sein de l'organisme, la malhonnêteté intellectuelle et les illégalités commises par ses membres ainsi que leur comportement injuste.

Il a précisé que le fait qu'il n'ait pas été nommé conseiller juridique a été partiellement la cause de sa décision. "Ce fut la goutte qui a fait déborder le verre".

Le président du BGR, le Dr Andrew Stewart a déclaré hier qu'il ne savait pas quoi répondre, qu'il venait tout juste de recevoir la lettre et qu'il n'avait pas de commentaires à faire pour le moment. Il doit faire une déclaration aujourd'hui.

DANS SON RAPPORT AU CONGRÈS GÉNÉRAL

Le directeur des Métallos dénonce violemment le CTC

par Gilles LESAGE

Dans le volumineux rapport qu'il soumettra samedi à la deuxième assemblée annuelle des Métallos du Québec, à Val d'Or, M. Jean Gérin-Lajoie dénonce l'attitude d'attentisme du Congrès du travail du Canada et ce qu'il appelle l'oubli des "problèmes pratiques des travailleurs au profit de craintes démodées et paralysantes".

Le directeur du syndicat des Métallos au Québec aborde à plusieurs reprises l'épineux problème des structures et de l'efficacité du mouvement syndical, expliquant que ces débats intéressent au plus haut point les métallos-unis qui, avec près de 25.000 membres constituent le plus important syndicat affilié de la FTQ au Québec, le plus important affilié du CTC au Canada et forment l'un des syndicats les plus importants en Amérique du Nord.

Il évoque les réformes préconisées au dernier congrès de la FTQ et visant à la renforcer et à "commencer à faire d'elle une véritable centrale syndicale", mais qui ont été écartées par le congrès du CTC à Winnipeg.

M. Gérin-Lajoie, qui est lui-même vice-président de la FTQ, rappelle qu'on a reproché au président de la FTQ, M. Louis Laberge, d'avoir osé appuyer et piloter des résolutions qui semblaient gêner — complètement à tort, selon moi — le CTC, et il ajoute: "Je n'en sais rien".

Quel est ce fameux problème? M. Gérin-Lajoie l'aborde de front. Selon lui, la création d'une commission d'étude sur les structures du CTC est "en soi un résultat assez mince", mais elle peut amener une discussion profonde et sérieuse.

SILENCE DU CTC

L'émiettement syndical "inévitablement" devrait être éliminé dans le plus bref délai, dit le syndicaliste, car "cet émiettement syndical des syndicats nord-américains explique en partie les conquêtes récentes".

VOIR PAGE 10: LES MÉTALLOS



M. Lecanuet: pas d'indépendance sans puissance; pas de puissance sans Europe unie

Ardent défenseur de l'Europe unifiée et d'une Alliance atlantique redéfinie en fonction des réalités actuelles, M. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate et candidat à la présidence de la république française le 5 décembre dernier, a brossé à grands traits hier, au cours d'une conférence de presse donnée à Montréal, les grandes lignes de la politique de son groupe à quelques mois des élections législatives, s'efforçant en particulier de mettre en lumière ce qui l'oppose à la politique officielle actuelle.

Résumant en deux phrases la position de son groupe, M. Lecanuet a rappelé: "Il n'y a d'indépendance que par la puissance et il n'y a de puissance que par nous Français, nous Européens, nous Occidentaux, nous qui avons fait et nous qui faisons de la France seule".

Donc, ce qu'il faut, c'est "situer la France dans un ensemble européen confédéral et peut-être un jour fédéral, point d'équilibre et arbitre dans le monde".

Analysant ensuite avec modération les attitudes du général de Gaulle qui, a-t-il dit, ne peuvent être approuvées par la nouvelle génération politique française, le président du Centre démocrate a déclaré: "Je suis d'accord avec le président de Gaulle sur les buts qu'il poursuit à savoir que la France soit moins tributaire des États-Unis d'Amérique et pour qu'elle échappe aux possibilités de subversion de l'URSS. Mais sur les moyens, nous ne sommes pas d'accord. Lui croit que la France toute seule peut garder son indépendance. Mais notre génération politique française ne le croit pas parce que l'indépendance ou du moins l'autonomie se compte en puissance nucléaire, en kilowatts, en laboratoires et non pas en discours. Il faut donc créer une puissance européenne qui englobera la Grande-Bretagne".

Parallèlement à cette édification de l'Europe, s'établiront de nouveaux rapports avec les États-Unis au sein d'une nouvelle Alliance atlantique "où il ne sera plus question de subordination mais de partenariats égaux", a poursuivi M. Lecanuet. "Et dans cette perspective, le Canada aura un rôle d'intermédiaire, de lien, absolument privilégié entre les États-Unis et l'Europe".

Soulignant qu'il ne saurait être question de revenir à l'ancienne Organisation du traité de l'Atlantique nord, l'homme politique français a précisé qu'il fallait "maintenant définir de concert avec tous les alliés les modes d'oc-

VOIR PAGE 10: M. LECANUET

Johnson souhaite un front commun de la Législature et des députés fédéraux

par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC — Le premier ministre estime qu'il serait peut-être temps que les députés fédéraux du Québec fassent front commun avec leurs collègues de la Législature afin

L'entente Brinco-Hydro sera signée aujourd'hui

C'est aujourd'hui que sera signée l'entente entre l'Hydro-Québec et Brinco, annonce un communiqué de la société d'Etat. Les détails de l'entente seront communiqués dans l'après-midi, au cours d'une conférence de presse.

L'entente, que le premier ministre Johnson a approuvée de mauvais gré, jeudi dernier, permettra l'aménagement des chutes Churchill au Labrador. Brinco aménagera les chutes, et l'Hydro achètera la presque totalité de l'électricité qui sera produite à partir de 1972, pour consommation dans la province de Québec seulement.

VOIR PAGE 10: JOHNSON

la vie syndicale

Entente dans les hôpitaux privés

Après deux jours consécutifs de négociations une entente est intervenue dimanche soir entre le syndicat des employés d'hôpitaux affilié à la Fédération des travailleurs du Québec et l'Association des hôpitaux privés du Québec au sujet d'un contrat-type, déclare M. Jean-Paul Deslauriers, directeur administratif de l'association dans un communiqué qui ne mentionne pas les détails de l'entente.

Grève à la Durham Industries

Les employés de Durham Industries Limited à Montréal sont en grève depuis mardi. M. André Courchesne, directeur pour le Québec de l'Union internationale des travailleurs des industries chimiques, déclare que les points en litige sont les suivants: les grévistes demandent une augmentation de salaire horaire de \$0.50 répartie sur une période de deux ans tandis que la compagnie n'offrirait qu'\$0.07 la première année et \$0.05 la deuxième année. Les syndiqués demandent d'être rémunérés à temps et demi, le dimanche, tandis que la compagnie n'offrirait qu'une prime horaire de \$0.25.

Syndicalistes emprisonnés qui se lanceront dans la politique municipale

PETERBOROUGH — Deux chefs syndicaux qui sont présentement détenus pour purger des sentences d'emprisonnement de deux mois après avoir été déclarés coupables d'outrage au tribunal ont annoncé qu'ils brigueront le poste de conseillers lors des prochaines élections municipales de Peterborough en décembre. Il s'agit de MM. William Mulders, président du Conseil du travail de Peterborough et George Rutheford, vice-président. Ils sont parmi un groupe de 26 syndicalistes qui ont été trouvés coupables en juin dernier pour avoir violé une injonction interdisant les piquets de grève. Une autre des personnes condamnées, M. Stanley Rouse, le secrétaire du conseil du travail, a annoncé qu'il se présentera aux prochaines élections provinciales sous la bannière du NPD.

Projet d'un fonds pour les mineurs

VAL D'OR — Les délégués au congrès provincial du syndicat des Métallurgistes (FTQ) étudieront le projet de création

d'un fonds minier pour les travailleurs des mines du Québec. Plus de 150 délégués participeront à ce congrès qui se tiendra à Val d'Or les 14 et 15 octobre.

Le directeur du syndicat, M. Jean Gerin-Lajoie, a déclaré qu'à l'instar de plusieurs autres pays du monde, le Québec devait avoir une loi protégeant le statut industriel du mineur. Il a précisé que la création d'un fonds minier a pour but d'assurer une protection efficace aux mineurs du Québec et de leur procurer — au moment de la fermeture d'une mine — des droits sociaux indispensables comme des indemnités de licenciement, des allocations de déplacement, des allocations de récupération scolaire et de formation professionnelle, et l'obligation — pour les sociétés minières — de faire subir à leurs employés licenciés des examens médicaux complets avant le retour sur le marché du travail.

Le fonds minier suggéré par les Métallurgistes serait alimenté par des contributions patronales qui pourraient être de l'ordre de cinq cents l'heure par employé. Le revenu annuel du fonds serait alors de trois millions (\$3,000,000) et serait administré par le gouvernement lui-même ou par une commission composée de représentants du gouvernement, des compagnies et des syndicats.

Demande de révocation d'accréditation

L'Association des commissions scolaires du diocèse de St-Jean a demandé à la Commission des relations de travail de révoquer l'accréditation syndicale de l'Association catholique des professeurs du Richelieu et de l'Association des professeurs de la région de Chambly, en alléguant que les deux syndicats ont encouragé leurs membres à faire la "grève de la surveillance".

Les négociations sont en cours pour le renouvellement de la convention, et l'Association des commissions scolaires soutient que les professeurs réclament immédiatement une rémunération de \$5 l'heure pour exercer la surveillance sur les enfants, sans attendre le résultat des négociations sur cette question. La convention expirée le 30 juin ne comportait aucune clause relative à la surveillance, mais l'Association des commissions scolaires rappelle que l'article 17 du règlement no 84 du ministère de l'Éducation fait un devoir à chaque instituteur "d'exercer une surveillance active sur la conduite de ses élèves".

Le métro oblige la C.T.M. à modifier considérablement son réseau d'autobus

Par suite de l'inauguration du métro, c'est-à-dire de la ligne numéro 1 d'Atwater à Papineau, et entre les stations Henri-Bourassa et Place d'Armes de la ligne numéro 2, des changements nombreux ont été effectués au réseau de surface des autobus de la Commission de transport de Montréal.

Ces changements entreront en vigueur le lundi matin, 17 octobre, à 5 h 30. Ils ne visent pas, ont bien insisté hier MM. Lucien L'Allier, président, et Paul Coffey, directeur du service des études du trafic, à obliger en quelque sorte les usagers à prendre le métro, mais bien à intégrer le plus parfaitement possible le réseau de surface au réseau souterrain. En fait, les principaux changements aux lignes d'autobus touchent les rues parallèles à la ligne nord-sud du métro, soit les rues Saint-Denis et Saint-Hubert.

La mise en service du métro (qui a lieu officiellement de-

Un syndicat de la FTQ espère recruter les employés de Bell

A environ huit semaines de la fin de sa campagne d'organisation, la fraternité internationale des ouvriers en électricité (FTQ-CTC), s'est dit, hier, très confiante de pouvoir ajouter les employés de la compagnie de téléphone Bell du Canada aux 250,000 membres qu'elle compte déjà dans l'industrie des communications.

En 1965, la FIOE avait obtenu 95 pour cent de son objectif.

M. Bill Ladyman, vice-président canadien de la FIOE, a déclaré: "Nous sommes en vue de notre objectif, mais il nous faut un effort soutenu de tous les intéressés pour faire de notre campagne un succès. Nous déposerons alors devant le Conseil canadien des relations ouvrières une demande d'accréditation pour remplacer les employés de téléphone comme agent négociateur."

M. Ladyman a ajouté: "Nous recrutons présentement près de 400 nouveaux membres par semaine, et si ce rythme se maintient, nous devrions pouvoir atteindre notre objectif avant la fin du mois de novembre."

"Pour la première fois depuis le début du recrutement, le nombre d'adhérents du

Québec a dépassé celui de l'Ontario et notre effectif québécois continue d'augmenter à une allure plus rapide.

"Cette tendance semble indiquer que les travailleurs canadiens de langue française veulent participer à l'essor du Québec, qu'ils demandent et obtiennent de plus en plus leur part de la richesse nationale."

"En Ontario, par contre, les employés du Bell semblent être plus indifférents, mais seulement dans certaines régions. Il y a des régions de l'Ontario, comme Oshawa, Windsor et Peterborough où nos membres dépassent 90 pour cent des employés. Dans les villes de Guelph, Kitchener, Cornwall et Pembroke, notre pourcentage est très bon."

"Dans les grands centres, Montréal et Toronto, nos progrès sont plus lents, et cela pour de bonnes raisons. Les structures de la compagnie dans ces centres ont tendance à tenir les employés à l'écart les uns des autres. Une autre raison est que les employés de ces grandes villes reçoivent des salaires plus élevés que ceux de la province, et que, de ce fait, ces employés se sentent privilégiés, a ajouté M. Ladyman.

Risque de grève à la régionale Carignan

SOREL — Les 550 enseignants de la régionale Carignan menacent de se mettre en grève. Lundi ils ont rejeté les offres de la commission scolaire dans une proportion de 93 pour cent, et ont laissé à l'exécutif et au comité de négociation le soin de fixer la date de la grève s'il y a lieu. Le droit de grève leur est acquis à partir d'aujourd'hui.

La régionale Carignan groupe 16 commissions scolaires dans la région de Sorel.

main) et les changements au réseau de surface n'amènent une réduction d'à peine 200 des autobus en service à travers l'île, soit environ un dixième.

Voici d'ailleurs la liste complète des changements effectués au réseau d'autobus à compter de lundi matin.

A. Discontinuation de certaines lignes

Lignes discontinuées	remplacées par :
1 Christophe-Colomb	13 Christophe-Colomb
(1A) Christophe-Colomb	14 Amherst
4 Sherbrooke	(23) Sherbrooke
	24 Sherbrooke
	39 Pie IX
	185 Sherbrooke
6 St-Hubert	2 Métro
	30 St-Denis - St-Hubert
(6A) St-Hubert	65 Jarry
	2 Métro
7 Mont-Royal	30 St-Denis - St-Hubert
	47 Masson
	97 Mont-Royal
55 Boulevard St-Laurent	53 Boulevard St-Laurent
	54 Boulevard St-Laurent
	55 Boulevard St-Laurent
	66 Boulevard
63 Boulevard	2 Métro
68 St-Denis	30 St-Denis - St-Hubert
(72) St-Denis	2 Métro
	30 St-Denis - St-Hubert
(77) Boulevard St-Laurent	(52) Liège
	54 Boulevard St-Laurent
	55 Boulevard St-Laurent
84 Avenue du Parc	80 Avenue du Parc
	(128) Avenue du Parc
	129 Chemin Ste-Catherine
(99) Jarry	125 Jarry
	99 Villeray
	179 L'Acadie
(128) St-Urbain	(128) Avenue du Parc
136 Craig-Centre	136 Centre-McGill
	152 Craig
(146) St-Hubert	2 Métro
	30 St-Denis - St-Hubert
	146 Christophe-Colomb
(152) Notre-Dame	48 St-Antoine-St-Jacques
	(152) Craig
(401) Express St-Denis	2 Métro
() Ligne fonctionnant seulement aux heures d'affluence	

B. Nouvelles lignes

Lignes	Descriptions
13 Christophe-Colomb	Villeray à Station Rosemont
14 Amherst	Laurier à Craig via Christophe-Colomb et Amherst
(23) Sherbrooke	Claremont à Jeanne-Mance
24 Sherbrooke	Greene à Hogan
30 St-Denis - St-Hubert	Jarry et St-Hubert à Craig et Berri
47 Masson	Pie IX à Station Laurier via Masson et St-Grégoire
(52) Liège	Station Crémazie à Jeanne-Mance via Liège; retour via Métropolitain

53 Boul. St-Laurent
54 Boul. St-Laurent
55 Boul. St-Laurent
56 Jarry

(06) Jean-Talon Ouest

97 Mont-Royal

99 Villeray

(128) Avenue du Parc

136 Centre-McGill

146 Christophe-Colomb

152 Craig

(165) Côte-des-Neiges

179 L'Acadie

() Ligne fonctionnant seulement aux heures d'affluence

Henri-Bourassa à Station Crémazie via St-Laurent, Legendre et Berri
Chabanel à Station Beaubien
St-Zotique à Place d'Armes
Station Henri-Bourassa à Champagne et Métropolitain via St-Hubert et Jarry
Lacordaire et Bélanger à Décarie et Jean-Talon
Frontenac et Hochelaga à l'Avenue du Parc
Station Jean-Talon à St-Michel via St-Denis et Villeray
Bates et Darlington à Craig via Van Horne, Bernard et l'Avenue du Parc
Atwater à Station McGill via Centre, Wellington et McGill
Gouin à Station Crémazie via Christophe-Colomb et Métropolitain
Frontenac et Notre-Dame à Windsor et Notre-Dame
Jean-Talon à Square Victoria
Dudemaine à Station Jarry

C. Modifications de certaines lignes

Lignes	Modifications
10 de Lorimier	Terminus sud - Station Papineau
11 Montagne	Prolongée jusqu'à la station Mont-Royal
15 Ste-Catherine	Terminus est - station Papineau
18 Laird	Terminus nord - Station Town of Mount Royal
22 Notre-Dame	Prolongée jusqu'à la station Papineau
26 Beaubien	Terminus ouest - station Beaubien
27 Boul. St-Joseph	Terminus ouest - station Laurier
34 Ste-Catherine	Prolongée jusqu'à la station Papineau
35 Notre-Dame	Terminus est - station Papineau
(36) Notre-Dame	Terminus est - station Papineau
(39) Pie IX	Terminus sud - station Frontenac
45 Papineau	Terminus sud - station Papineau
57 Fleury	Terminus ouest - station Sauvé
(60) Wellington	Prolongée jusqu'à la station McGill
64 Windsor	Terminus sud - Notre-Dame
66 Boulevard	Terminus sud - station Frontenac
80 Avenue du Parc	Terminus nord - Jean-Talon
85 Hochelaga	Terminus ouest - station Frontenac
92 Jean-Talon	Terminus ouest - station Jean-Talon
95 Bélanger	Prolongée jusqu'à Champagnier et Métropolitain
98 Legendre	Terminus est - station Crémazie
102 Somerled	Terminus est - station Atwater
129 Ch. Ste-Catherine	Terminus sud - Wellington et McGill
144 Avenue des Pins	Terminus est - station Sherbrooke
150 Dorchester	Terminus est - station Papineau
160 Barclay	Prolongée jusqu'à la station Beaubien
161 Van Horne	Prolongée jusqu'à la station Laurier
180 de Salaberry	Terminus est - station Sauvé
183 Sherbrooke	Prolongée jusqu'à la station Frontenac
() Ligne fonctionnant seulement aux heures d'affluence	

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ON DEMANDE SECRETAIRE BILINGUE

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY,
ARCHITECTES

3480, Côte-des-Neiges — Tél.: 937-9324

MAQUETTISTE

Une importante entreprise internationale demande, pour son siège social, à Montréal, un maquettiste de l'un ou l'autre sexe, capable de créer des maquettes, possédant une vaste expérience des maquettes publicitaires et connaissant l'utilisation pratique de la typographie.

Ecrire à Case 441, Le Devoir, Mtl.

COMPTABLE — GERANT DE BUREAU

Une entreprise nationale dans le domaine de la fabrication demande un comptable-gerant de bureau pour sa succursale de Montréal. Le candidat choisi aura la responsabilité du personnel de bureau et la supervision complète de la comptabilité.

L'homme que nous recherchons est doué d'un bon jugement et a déjà quelques années d'expérience à un poste semblable.

Il est âgé de 30 à 40 ans et possède des connaissances en comptabilité et en administration.

Salaire selon expérience et qualifications.

Adressez votre "curriculum vitae" à :

Case 452, Le Devoir, Montréal

SOCIÉTÉ de FIDUCIE du QUÉBEC

AGENT de LIAISON

Fonction

Sous la surveillance du directeur des relations extérieures, visiter les caisses d'épargne et de crédit en vue de renseigner le gérant et son personnel sur les divers services de la Société.

A l'occasion peut être amené à prononcer des causeries devant les dirigeants et les membres des Caisses à l'occasion des assemblées générales annuelles ou autres réunions d'information.

Le titulaire aura son bureau à Montréal.

Qualifications et expérience

Le candidat, au début de la trentaine, devra posséder une formation académique équivalente au baccalauréat en commerce ou en arts, complétée par une expérience de 3 ou 4 ans dans le secteur financier, notamment dans le domaine du placement. Une expérience dans le milieu des caisses d'épargne et de crédit serait un atout supplémentaire pour un candidat.

Salaire et autres bénéfices

Salaire initial selon les qualifications du candidat auquel s'ajoutent de généreux bénéfices sociaux sous forme de régime supplémentaire de rentes, d'assurance-maladie et d'assurance-vie. Trois semaines de vacances après 1 an de service, et usage d'une automobile pour les fins du travail.

Adressez votre demande avec curriculum vitae à :

SOCIÉTÉ de FIDUCIE du QUÉBEC,

a/s de M. Marcel Roy,
Chef de Bureau,

Casier postal 1180, Place d'Armes,
Montréal.

PREPOSE(E) AUX ACHATS HOMME OU FEMME

Commis junior sous surveillance d'un acheteur en chef.

Expérience dans l'industrie du meuble de préférence. Parfaitement bilingue et âgé(e) d'au moins 21 ans.

Connaissance dactylo et dictaphone nécessaire.

Ecrire ou téléphoner à :

Albert Benoit

323-2590

ART WOODWORK LIMITED

(Filiale de Massey-Ferguson Industries Ltd.)

6040, boul. Henri-Bourassa, Montréal-Nord

ASSISTANT - GREFFIER MUNICIPAL

Le poste : Sous l'autorité du Greffier, assister celui-ci dans l'exercice de ses fonctions, telles que : présence aux séances du Conseil (en soirée), rédaction des procès-verbaux et correspondance y découlant, réorganiser le service des Archives, réclamations contre et par la municipalité, s'occuper du portefeuille des assurances, diriger le personnel et autres devoirs définis par la Loi.

Le candidat : Marié, il aura de préférence une formation de base en droit, ou possèdera son B.A., ou aura une certaine expérience dans le domaine municipal.

L'endroit : Une municipalité de la région métropolitaine.

Conditions : Le traitement sera établi en fonction de la formation du candidat. Le titulaire aura droit aux bénéfices sociaux suivants : caisse de retraite, assurance-groupe, maladie et vie, congés statutaires payés, congés de maladie accumulés, vacances annuelles, etc.

Veillez faire votre demande par écrit et joindre votre curriculum vitae à :

Case 453, Le Devoir, Mtl.

ASSURANCE-VIE

Compagnie canadienne-française invite des candidats qui se croient aptes à remplir le poste décrit ci-dessous, à adresser leur demande à la Case Postale 396, Succursale B, Montréal.

Fonctions : Assister les gérants de succursales dans la recherche et l'engagement de nouveaux représentants.

Représenter le siège social de la compagnie auprès d'un groupe de succursales et assister les gérants dans la poursuite de programmes de développement.

Participer à des travaux exécutés en comité au niveau du siège social.

Qualifications : Cours d'études avancées, universitaires de préférence. Membre de l'Institut des Assureurs-vie agréés ou en voie d'obtenir le titre C.L.U. Expérience dans la vente de l'assurance-vie. Expérience dans la formation de vendeurs. Le candidat doit être bilingue.

Salaire et autres avantages : \$10,000 au départ. Programme complet de bénéfices sociaux. Statut d'officier de compagnie. Préparation à remplir la fonction.

Aucune enquête ne sera faite auprès de l'employeur actuel ou de toute autre personne avant que le candidat ait donné son consentement.

Présentement :
Tony Sandler &
Ralph Young

A partir du
24 octobre :
Jerry Vale



SUR LE CLOU

M. Bona Arseneault se rendra en Louisiane au cours de la semaine pour assister au tournage des séquences d'un film sur un épisode de l'histoire des Acadiens. L'auteur du scénario, M. Leonard Forest, est déjà en Louisiane, où il prépare l'arrivée des cinéastes de l'Office, qui feront le tournage de scènes acadiennes et louisianaises, du 12 au 27 octobre. Ce même groupe a filmé dans les provinces maritimes, de même qu'en France au cours de l'été. Basé en grande partie sur les recherches historiques et les écrits de M. Arseneault, ce film, un long métrage qui aura éventuellement sa version anglaise, sera distribué au Canada et aux États-Unis, au cours de mars 1967.

● Afin de permettre l'exécution de travaux d'amélioration, les écluses de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Carillon sur la rivière Outaouais seront fermées à la navigation pour la saison 1966 à partir du dimanche 16 octobre dans le cas de l'écluse de Sainte-Anne et le dimanche 30 octobre dans le cas de l'écluse de Carillon.

● M. Oswald Parent, député de Hull, sera le conférencier lors d'un déjeuner au club de Réforme de Montréal le 17 octobre.

● La réunion annuelle de la Fédération des "Clubs et Amicales Saint-Gabriel" aura lieu dimanche le 16 octobre au manastère de la Trinité de Montréal, 7000 Marie-Victorin.

● M. Gérard Barbin, directeur général de l'Institut coopératif Desjardins a été élu à la présidence de l'Institut canadien d'éducation des adultes en remplacement de M. Réal Charbonneau, récemment nommé directeur du service de l'éducation des adultes à la CECM.

● Les voies rapides du boulevard Métropolitain seront partiellement fermées à la circulation samedi le 15 octobre entre 6 h. a.m. et 4 h. p.m. afin de

refaire les lignes blanches. Si la température est inclemente les travaux auront lieu le samedi suivant.

Le vice-président du conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine, M. Raymond Crépau, c.r., a accepté de présider la "croisade des enfants" organisée chaque année par cet hôpital. Inaugurée, samedi dernier, cette campagne de souscription se terminera le 15 octobre. On adresse ses dons à : Croisade des enfants, hôpital Sainte-Justine, 3175, chemin de la Côte Sainte-Catherine.

Quatre étudiants de l'université de Montréal ont reçu des bourses de la compagnie Dominion Textile Ltée pour l'année académique en cours. Il s'agit de MM. Constant Côté, Gilles Fournier et Raymond Tremblay, de la faculté des sciences, et Denis Lauzière, du département de génie électrique de l'École polytechnique. Ces bourses au montant de \$1,200 chacune, sont accordées à l'occasion du centenaire du Canada et sont renouvelables pour le cours complet. Les gagnants au nombre de douze sont choisis par le conseil d'administration de l'université de Montréal, ont été choisis par un comité autonome universitaire du Québec.

Les membres du conseil de la Corporation des traducteurs professionnels du Québec élisent récemment les administrateurs de la société pour l'année académique 1966-67. M. Markland Smith, directeur de la division de Montréal du bureau des traductions du secrétariat d'Etat, a été élu président. Le conseil compte également un vice-président, M. E.O. Duvyewaard, publicitaire consultant; un trésorier, Mlle Simone Daigneault, du service des relations publiques de l'Alcan; et un secrétaire, Mme Suzanne Desjardins, rédactrice aux Laboratoires Ayers, McKenna & Harrison.

Les preuves sont closes à la revision du procès de Truscott

OTTAWA. — La défense et la couronne ont déclaré leur preuve close hier après cinq jours d'audition au procès de revision de la cause de Steven Truscott par la Cour suprême.

Les procureurs des deux parties ont passé les dernières heures à interroger cinq psychiatres. Quatre d'entre eux témoignaient en faveur de la défense.

Précédemment, les deux procureurs avaient invité, tour à tour, des pathologistes et des médecins qui se sont prononcés avec plus ou moins de réserves en faveur ou pas de l'acceptation comme preuve devant le tribunal de la

détermination de l'heure de la mort de Lynne Harper à partir des restes d'aliments trouvés dans son estomac.

A l'époque, la poursuite avait établi de cette façon que le meurtre de l'adolescente avait eu lieu entre 7 h. et 7 h. 45 le 9 juin 1959, ce qui était un point essentiel de la déclaration qui fit condamner Truscott. Ce dernier avait été vu en compagnie de la jeune Harper à 7 h. 30 du soir le 8 juin.

Un Londonnien, le Dr Keith Simpson, qui travaille à titre d'expert pathologiste pour Scotland Yard, a déclaré être tout à fait d'accord avec le Dr J.L. Peniston qui avait témoigné pour la couronne dans le premier procès.

Par contre, le Dr Francis E. Camps, de Londres lui aussi, a affirmé ne pouvoir rien dire de plus précis que la mort s'était produite entre une heure et dix heures après le dernier repas de la jeune fille. Le Dr F.A. Jaffe, de Toronto, s'est montré encore plus vague en déclarant que la mort pouvait être survenue à n'importe quel moment entre 24 et 48 heures avant l'autopsie. Selon lui, l'analyse du contenu de l'estomac est "une méthode à peu près sans valeur".

LE DEVOIR

MONTREAL, JEUDI 13 OCTOBRE 1966

TROIS

En sortant du Québec, la C.S.N. veut seulement répondre aux demandes qu'elle reçoit d'ailleurs

par Evelyn DUMAS-GAGNON

Le président de la C.S.N. M. Marcel Pepin, a déclaré hier au cours d'une rencontre avec les journalistes que sa centrale reçoit de très nombreuses demandes de groupes de travailleurs à l'extérieur du Québec, et particulièrement de Toronto, qui veulent s'affilier au mouvement. Si les délégués au congrès qui se déroule cette semaine entrent en la reconnaissance du président laquelle les délégués au 42e congrès général de la centrale ont discuté, à huis clos, du rapport financier et des prévisions budgétaires du mouvement. Ils ont approuvé ces rapports qui prévoient notamment des hausses de salaire de \$1,000 pour les président, secrétaire général et trésorier, portant ces salaires respectivement à \$16,000, \$14,000 et \$13,000.

M. Pepin a aussi précisé que la C.S.N. n'entendait pas faire une campagne active de recrutement dans les autres provinces, c'est-à-dire ouvrir des bureaux et susciter des adhésions. La centrale veut seulement, dans la mesure de ses moyens, répondre aux demandes qui lui sont faites par des gens qui "comme nous croient à un syndicalisme canadien autonome".

Il n'y a pas d'opposition, selon M. Pepin, entre le fait que la C.S.N. d'une part s'oppose au principe des unités de négocia-

tions nationales à Radio-Canada et dans les chemins de fer, et d'autre part songe à étendre son action dans le reste du pays. La centrale maintient et pourra maintenir son opposition aux unités de négociations nationales même si du point de vue de l'organisation elle compte des membres d'un bout à l'autre du pays, a-t-il dit.

Le président de la C.S.N. a rencontré les journalistes au milieu d'une journée pendant laquelle les délégués au 42e congrès général de la centrale ont discuté, à huis clos, du rapport financier et des prévisions budgétaires du mouvement. Ils ont approuvé ces rapports qui prévoient notamment des hausses de salaire de \$1,000 pour les président, secrétaire général et trésorier, portant ces salaires respectivement à \$16,000, \$14,000 et \$13,000.

M. Pepin et le secrétaire-général de la centrale, M. Robert Sauvé, ont d'autre part expliqué certaines conséquences du rapport moral soumis dimanche par le président, et qui propose une information et une participation accrue des travailleurs dans la vie des entreprises et l'élaboration des politiques économiques.

Au niveau de la politique économique, M. Pepin a déploré qu'à l'heure actuelle les représentants du mouvement syndical à divers organismes gouvernementaux comme les conseils d'orientation économique fédéral et provincial soient tenus au secret et ne puissent discuter avec les autres syndicats des débats qui se poursuivent et des informations qui sont soumises à ces organismes.

M. Sauvé a noté à ce sujet qu'à titre de délégué syndical au Conseil d'orientation économique du Québec il a dû prêter serment de ne pas révéler le contenu des débats. Il s'ensuit que même si des dirigeants syndicaux jugent pour l'instant qu'il est important de participer à ces organismes pour y faire entendre le point de vue des travailleurs, ce point de vue ne prévaut pas dans les discussions et ils se trouvent à servir de caution au régime économique actuel.

MM. Pepin et Sauvé s'accordent à conclure qu'il faudrait mettre fin au huis-clos qui régit les organismes du genre. Quant à une autre suggestion contenue dans le rapport de M. Pepin, celle de créer des conseils d'entreprise où les travailleurs seraient informés des décisions et projets de la direction et en discuteraient, les dirigeants de la centrale ont précisé qu'il s'agissait d'autre chose que les comités paritaires ou "de relations humaines" qui existent déjà dans certaines compagnies.

A l'heure actuelle, a noté M. Pepin, ces comités n'ont que des pouvoirs consultatifs et s'inspirent souvent d'un vague "bon-sens" national-syndical. Leur principal défaut est que sauf très rares exceptions, ils ne disposent pas de renseignements complets sur la situation et les projets financiers des entreprises, "il n'y a jamais moyen d'y obtenir un bilan".

Quatre nouveaux centres pour les personnes âgées

QUEBEC. — M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la famille et du bien-être social et ministre de la santé, a approuvé le développement de quatre nouveaux centres d'hébergement pour personnes âgées. Ces foyers seront construits dans les localités suivantes: Thetford-Mines, Sainte-Justine (comté de Dorchester), Grand-Bergeronnes (Saguenay) et Saint-Gabriel-de-Brandon. Réalisés en conformité du programme édicté par le ministre de la famille et du bien-être social. Ces quatre nouveaux centres seront d'un coût total de \$1,300,000.

Dans chacune des localités concernées l'initiative est venue d'un groupe de citoyens. Ces citoyens ont accepté de se grouper et de former, dans chaque cas, une corporation sans but lucratif.

Les quatre corporations ont recueilli, par voie de souscription publique, auprès de leur population respective, une somme globale d'environ \$203,670. Elles ont déjà publié des appels d'offres, par la voie des journaux, pour la construction de leur centre d'hébergement.

Salaire minimum: cinq cents de moins que n'avait promis le gouvernement libéral

QUEBEC. — Le premier ministre Daniel Johnson a confirmé hier une nouvelle annonce plus tôt par le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, selon laquelle le salaire minimum, au Québec, sera porté à \$1.06 l'heure, d'ici le premier avril 1967.

M. Johnson a affirmé que le salaire minimum, qui est actuellement de \$0.85 l'heure à Montréal et de \$0.80 dans le reste de la province, sera augmenté graduellement jusqu'à ce qu'il atteigne \$1.25.

Le premier ministre a spécifié qu'il n'était pas nécessaire d'amender la loi du salaire minimum, à cet effet, mais que l'on pouvait procéder par décret.

"N'est-ce pas là un des points du programme du parti libéral?" a demandé un journaliste.

"C'est une promesse du parti libéral," a confirmé M. Johnson, en ajoutant: "La meilleure façon de voir les

promesses libérales se réaliser, c'est de porter l'Union nationale au pouvoir."

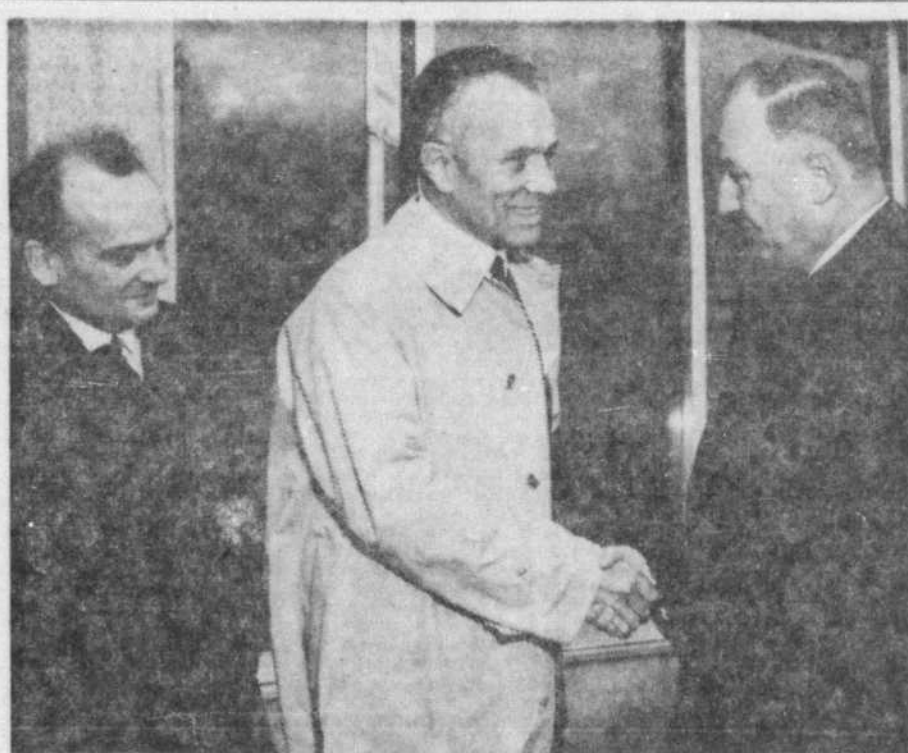
Un relevé permet de noter toutefois que l'ancien gouvernement libéral avait annoncé, le 8 septembre 1965, que le salaire minimum serait porté par étapes d'ici le 1er avril 1967 à \$1.05 l'heure. La décision du gouvernement actuel constitue donc une diminution de \$0.05 sur la promesse libérale.

Sens uniques sur Papineau et de Lorimier

Le service de la circulation de la ville de Montréal avertit les automobilistes que l'aménagement des abords du pont Jacques-Cartier impose l'établissement à sens unique des rues Papineau vers le sud, et de la rue de Lorimier, vers le nord, entre les rues Lafontaine et Rachel.

A cause de l'urgence des travaux, le service de la circulation a dû procéder précipitamment à l'établissement du sens unique de la rue de Lorimier et prévoit celui de la rue Papineau pour le vendredi ou le samedi 14 ou 15 octobre, si la température ne retarde pas la marche des travaux.

Par suite de la nouvelle réglementation, des restrictions de stationnement seront mises en vigueur le long des rues concernées.



M. Didier Delfour, membre du conseil municipal de Paris, est arrivé à Montréal où il représentera le président du conseil municipal aux manifestations qui marqueront l'inauguration officielle du Métro. Il a été accueilli à son arrivée par M. Roger Sigouin, conseiller municipal qui représentait le maire Jean Drapeau. A gauche sur la photo, M. M. Dupont, représentant des établissements Merlin. (Photo Air France)

\$80,000 pour les activités des finissants dans vingt collèges: la JEC porte un jugement sévère

La Jeunesse étudiante catholique de Montréal a réitéré hier qu'il s'est dépensé quelque \$80,000 à la fin de la dernière année scolaire pour des activités de finissants et finissantes dans 20 des 30 collèges et écoles normales de la région de Montréal. Ce chiffre provient d'un sondage que vient d'effectuer l'organisme auprès de 1,500 étudiants.

Les activités concernées comprennent: bals, bagues souvenirs, photos et journaux de finissants. Les bals, à eux seuls, totalisent \$60,000 et ont attiré la participation de 70% des finissants.

En rendant le sondage public, les responsables de la JEC ont souligné que l'ampleur financière de telles manifestations pose la question

de la responsabilité sociale chez les étudiants. Un tel comportement, dit un communiqué, entre en contradiction avec les revendications étudiantes sur la démocratisation de l'enseignement et sur la gratuité scolaire. Il y a aussi opposition entre le coût de ces activités et l'appui fourni par les étudiants à différents groupes défavorisés de la société québécoise.

La constatation d'une telle contradiction ne devrait pas amener la cessation des revendications étudiantes pour une société plus juste mais il faudrait faire en sorte qu'elles soient appuyées par des attitudes concrètes de la part des étudiants.

Ces activités des finissants, précise-t-on, totalisent dans

plusieurs institutions une somme qui approche et même atteint celle du budget de l'association étudiante alors que le budget de ces associations suffit à peine à assurer l'animation de leur milieu.

Ces dépenses amènent aussi des dépenses d'énergie considérables qui sont soustraites à d'autres secteurs de la vie étudiante qui en auraient un besoin urgent. Ainsi, le sondage permet d'estimer que la somme requise pour un journal de finissants (entre \$1,200 et \$1,500) et les dépenses pour la réalisation pourraient suffire à fournir une information régulière à tout un collège sur la période d'un an.

La JEC porte un jugement sévère sur ce comportement et souligne encore une fois qu'il

y a contradiction entre le fait de réclamer la gratuité scolaire et le fait de dépenser l'équivalent de 400 heures de \$200, entre le fait de se scandaliser que la Gaspésie vive dans une extrême pauvreté ou qu'il y ait plusieurs taudis à Montréal et le fait de mettre sur pied des activités mondaines d'une telle ampleur financière.

Enfin, la JEC ne met pas en doute la nécessité de fêter la fin d'un cours mais déplore le manque d'imagination effarant des activités traditionnelles. La même fin pourrait être atteinte avec plus de simplicité par exemple sous forme de voyage à coût modique, d'un souper pour les finissants et les professeurs ou d'une soirée dansante.

ST LEGER
IMPORTÉ D'ECOSSE
SPECIALEMENT POUR CEUX
QUI PREFERENT LEUR SCOTCH
DOUX ET TRES LEGER
Distributeurs: Importations Durand

Lancement de la campagne du Prêt d'honneur

Dans un message publié hier à l'occasion du lancement de la campagne du Prêt d'honneur, le ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, affirme la volonté du gouvernement de rendre l'éducation accessible à tous. "Je tiens à souligner, dit-il, que l'Etat ne doit pas se réfugier derrière une solution de ce genre, mais qu'il doit au contraire prévoir un plan systématique d'accessibilité générale et de démocratisation scolaire. L'histoire nous le prouve: les démarches privées dans ce domaine ne sont pas incompatibles avec celles de l'Etat. D'ailleurs, la gratuité scolaire serait-elle établie qu'il y aurait toujours des situations particulières auxquelles il faudrait accorder une attention spéciale."

Le président de la campagne, M. Paul Desrochers, a expliqué hier dans quelle perspective se situe le Prêt d'honneur. Soulignant que 80 pour cent des étudiants qui sont aidés par le Prêt d'honneur reçoivent déjà un prêt ou une bourse du gouvernement il a montré le rôle complémentaire du Prêt d'honneur. "Le monde est peuplé de cas particuliers qu'on ne peut inclure dans aucun système de règle générale, a-t-il dit. L'idéal serait que l'Etat comble tous les vides, mais l'Etat fait ce qu'il peut et quand il le peut."

M. Desrochers a rappelé les propos du ministre d'Etat à l'éducation, M. Marcel Masse, selon lesquels il faudrait \$6.3 millions pour instaurer la gratuité scolaire au niveau universitaire seulement. Quand la gratuité existera à tous les niveaux, a-t-il ajouté, le Prêt d'honneur pourra revenir à l'objectif qu'il s'était fixé au début, c'est-à-dire aider les étudiants qui font des études post-universitaires.

C'est la section commerce et industrie de la campagne du Prêt d'honneur qui a été lancée hier soir. Trois cents hommes d'affaires y collaboreront directement en faisant la sollicitation.

27 nouveaux notaires

Le président de la Chambre des notaires du Québec, Me Roger Comtois, a répondu à ceux qui accusent les professions libérales d'être "fermées" que "la rareté de professionnels et la pénurie de spécialistes ne sauraient justifier les chambres professionnelles à admettre des incompetents."

Il s'est toutefois prononcé personnellement en faveur de la démocratisation des cadres de la chambre "pourvu que cela ne soit pas au détriment de la qualité". Me Comtois, qui adressait la parole lors de la cérémonie d'assermentation à Montréal de 27 nouveaux notaires s'est prononcé contre l'unification des professions d'avocat et de notaire parce que le public est mieux servi

par l'une et l'autre travaillant chacune dans sa sphère propre.

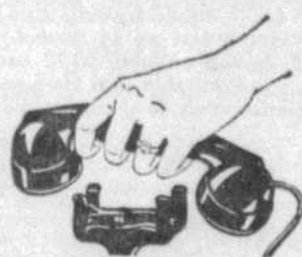
Voici la liste des nouveaux notaires:

BEAURIVAGE Claude, BEDARD Hubert, BELLEFEUILLE Gaston, BRABANDER Robert, BROWN Christine, CHARLAND André, CHOQUETTE Romain, DANNY Brian, DIDIER François, DUCHESNE Pierre, DUMAS Marc, EPSTEIN Samuel, FORTIN Denyse, HELAL Kenneth, HEON Jean Nil, GAGNON Claude, GARNEAU Bernard, GUILBERT Edith, LANDRY Gérard, LESAGE Guy, MERCIER Guy, SAVIGNAS Denis, RENAUD Yvon, SOUTHERIE Daniel, TALPIS Georges et WALSH Irving Lawrence.

superflame

LES MEILLEURES HUILES COMBUSTIBLES
POUR USAGE DOMESTIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL

A PORTEE DE LA MAIN



GRAND MONTREAL

PETROLES HOCHELAGA INC.
525-2555

GRANBY	240 rue York	872-3311
LACHINE	735, rue Provost	637-3233
LAVALLÉE	1014, rue Notre-Dame	266-1025
MARVILLE	180, rue Jeanette	589-7644
SAINT-HYACINTHE	950, rue Saint-Louis	774-6212
ST-JEAN-BAPTISTE	175, rue Principale	467-5490
SAINT-JEROME	2768, boul. St-Canut	438-7771
ST-JOSEPH-DU-LAC	1035, Chemin Oka	473-5562
SAINT-MADELEINE	Comté St-Hubert	795-3375
SAINT-PIE-DE-BAGOT	279, rue Notre-Dame	772-2994
SAINT-THERESE	16, Côte St-Louis O.	823-5075

Prestige tradition bouquet de la France

Cognac Jules ROBIN
Fine Champagne V.S.O.P. (127-H) ★★ (127-F)
Jules ROBIN & Co, France

A Montréal, on parle 64 langues...chez Berlitz!

64 fois, Berlitz a créé pour vous les cours les plus efficaces dans chacune de ces langues! Chez Berlitz, vous apprendrez l'Espagnol, l'Allemand, l'Italien ou le Russe...ou encore, grâce à un enseignement incomparable, vous pourrez parler Anglais à la perfection!

Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon gratuite.
Composez: 288-3111

ÉCOLES Berlitz — LANGUES VIVANTES
2055 rue Peel — 50 Place Crémazie
MONTREAL

Le congrès des libéraux fédéraux:

I - L'événement lui-même

Le congrès qui réunissait cette semaine à Ottawa quelque 2.000 délégués libéraux a été, à bien des égards, un succès remarquable.

La formule même du congrès était une gageure. D'ordinaire, réunion de masse et réunion de travail sont deux choses distinctes. Quand un parti politique veut vraiment faire travailler les délégués, il les trie sur le volet; il les réunit en petit nombre. Quand un parti convoque, au contraire, 2.000 délégués, il les astreint en général à des formes de travail très peu exigeantes, car il vise surtout à épater la galerie par des manifestations spectaculaires d'attachement à la personne du chef et aux symboles du parti. Cette fois, il y avait et le nombre et une rigueur voulue dans les méthodes de travail. Fait plus rare encore: le pari a réussi. Les délégués ont participé en grand nombre aux sessions d'étude; la qualité des débats s'est souvent élevée à un niveau très élevé; la démocratie a été évitée.

Autre fait intéressant: le caractère démocratique des travaux. La plupart des grands débats du parti ont suivi de près les travaux du congrès. Des hommes comme MM. Sharp, Winter, Gordon et Hellyer ont fait des interventions importantes. A aucun moment, cependant, on n'a senti peser sur les délibérations le poids d'une autorité invisible qui aurait cherché à diriger de loin les délibérations. Afin de prévenir cet écueil, on avait d'ailleurs imaginé une formule heureuse. Les résolutions émanant des commissions spécialisées ne devaient subir le tamisage d'aucun "steering committee", d'aucun organe chargé de protéger l'orthodoxie officielle: elles rejoignaient directement l'assemblée générale laquelle les examinait à son tour avec une réelle liberté.

Du point de vue de la participation, deux faits ont surtout retenu l'attention: le rôle très actif des délégués de l'Ouest, la faible participation des délégués du Québec.

La principale faiblesse du parti libéral réside, on le sait, dans l'Ouest canadien. Or, le moins qu'on puisse dire après les assises d'Ottawa, c'est que le parti de M. Pearson n'est aucunement éteint dans les provinces de l'Ouest. Les délégués des provinces occidentales formaient à eux seuls près du tiers de l'ensemble des délégués. D'un bout à l'autre du congrès, ils ont fait montre d'une cohésion, d'une vitalité étonnantes. C'est même, semble-t-il, leur appui bruyant et unanime que les thèses de MM. Sharp et Winter en matière de politique économique et commerciale doivent d'avoir facilement éclipsé celles de leurs adversaires "gordoniens". On ne peut mesurer de loin ce que cette force provisoirement retrouvée pendant trois jours à Ottawa représente de force réelle dans chacune des provinces intéressées. Il y a cependant là un phénomène dont les libéraux ont lieu de se réjouir.

La participation du Québec a été, en retour, décevante. Des hommes comme Bernard Deschênes, Pierre Elliott-Trudeau et Gérard Pelletier ont accompli de l'excellente besogne à la tête de commissions spécialisées et de certaines séances plénières. Mais les interventions de nos représentants dans les débats eux-mêmes furent plutôt, au moins pendant les deux premiers jours,

clairsemées et marginales. Il y a sans doute à cela plusieurs explications possibles. Voici les nôtres:

1) Le groupe parlementaire du Québec, autour duquel eût dû normalement s'organiser la participation des délégués québécois, était sans direction. Malade, M. Guy Favreau, le chef officiel du groupe, n'avait apparemment délégué ses responsabilités à aucun de ses collègues. Ceux-ci, ne voulant pas avoir l'air de se mettre de l'avant, hésitaient visiblement à se manifester. De plus, il était évident que les thèmes inscrits au programme du congrès n'avaient fait, au sein de la délégation québécoise, l'objet d'aucun approfondissement sérieux avant le voyage à Ottawa.

2) Il survint, de plus, dès le début du congrès, un incident malheureux dont la presse anglophone a largement fait écho mais à propos duquel la presse de langue française a été plus discrète. Visiblement courroucé par une interprétation douteuse que la haute direction du parti aurait donnée lundi à un compromis arrêté quelques jours plus tôt à propos de l'assurance-maladie (compromis auquel il avait donné son accord), le ministre de l'immigration décida de rester dans sa chambre d'hôtel pendant près de deux jours. La rumeur de sa démission circula même dans les couloirs du Château Laurier. Résultat net: le moral des délégués québécois fut sérieusement atteint et l'équipe québécoise fut privée du concours du plus brillant de ses membres, de celui qui eût pu donner une tout autre tournure à la participation du Québec aux travaux du congrès.

Si ces faits étaient isolés, il n'y aurait pas lieu de s'y attarder. Mais ils reflètent, selon toute indication, un malaise très profond auquel feraient bien de s'arrêter les dirigeants supérieurs du parti libéral. Le parti libéral reste, en apparence, celui des partis fédéraux qui réussit le mieux à intégrer les représentants du Québec. Il y a malheureusement loin de l'apparence à la réalité. L'intégration reste souvent plus nominale qu'efficace. La véritable association, l'authentique partage des responsabilités demeurent trop souvent des vœux et des désirs pieux plutôt que des faits accomplis.

A part M. Pearson, dont le leadership n'a pas été sérieusement contesté, une figure dominante émerge du congrès d'Ottawa: celle de M. Mitchell Sharp.

Le ministre des finances a participé à deux débats majeurs: celui de l'assurance-maladie et celui sur l'orientation de l'économie. Dans chaque cas, il a triomphé haut la main. M. Sharp n'est ni un tribun, ni un homme adonné au genre de manipulations qui caractérise souvent les stratégies politiques. Il y a quelque chose chez lui d'austère, de froid et de distant. Mais sa précision, sa connaissance des problèmes, la fermeté de ses attitudes, offrent un complément si heureux à la personnalité tellement différente de son chef, que M. Sharp est devenu, aux yeux des libéraux, le numéro deux du parti, l'homme le plus influent après M. Pearson.

Claude RYAN

Demain: les orientations

Seul désormais à Spandau

Au-delà de Hess, c'est la "justice de Nuremberg" qui est en question

Les libérés de Spandau, Albert Speer et Baldur von Schirach, ne se seront pas vu remettre une minute de la peine de vingt ans de prison à laquelle les avait condamnés le tribunal international de Nuremberg le 1er octobre 1946. Les autres détenus n'avaient été libérés avant terme que pour leur éviter de mourir en prison, tel l'ancien ministre des affaires étrangères von Neurath, l'ancien ministre de l'économie Walter Funk ou le grand amiral Raeder. Aucun d'eux ne survécut plus de cinq ans à cette grâce médicale.

Seul de la brochette encadrée de MP en casque blanc qui donna de l'élite nazie une dernière et dérisoire image, Rudolf Hess reste sous les verrous. Depuis sa fuite en Grande-Bretagne et sa "mission" chimérique, les psychiatres et les juges se querellent à son propos. Faut-il amnésie et adroit simulacre, comme l'aurait-il y a quelques jours à Berlin l'ancien procureur américain Kempner? Déséquilibre de la première heure comme le crurent ses interlocuteurs britanniques? Le visage ravagé et les yeux égarés que montrent les dernières photographies de cet homme de soixante-deux ans donnent l'impression que ses troubles mentaux s'ils furent simulés, n'ont depuis longtemps plus besoin de l'être. L'avocat de Rudolf Hess en appelle sans trêve à la conscience universelle, et, notamment en Grande-Bretagne, il a trouvé écho.

L'opposition soviétique à tout geste de clémence ne s'est toutefois pas démentie. Là où souffrait un lit d'hôpital, on maintenant une forteresse où trente-deux soldats de quatre nations viennent prêter main forte chaque mois, selon un tour de roulement, à vingt gardiens civils. Pour éviter de réserver à un seul homme une prison conçue pour six cent détenus, les Russes envisagent de transférer dans la cellule de Rudolf Hess dans l'un des bâtiments annexes.

Cette intransigence n'est pas seulement dictée par le respect scrupuleux d'une décision de justice: les Soviétiques ne sont pas mécontents de maintenir au cœur de Berlin-Ouest l'un des deux vestiges du statut quadripartite de la ville. Peut-être, en outre, n'ont-ils pas abandonné la conviction de Staline que Rudolf Hess, loin d'être un rêveur irresponsable, allait porter à Londres, à la veille de l'attaque nazie contre l'URSS, avec l'accord de Hitler, des propositions de paix séparée dont Moscou ferait les frais.

Le maintien de Hess en prison, quels qu'en soient les motifs, illustre d'une façon particulièrement frappante l'extraordinaire dissemblance des destins des participants à l'aventure nazie. Moins coupable ou moins directement mêlé à des agissements criminels que certains des libérés, il est sacrifié aux grands principes d'une justice qui, bien qu'elle soit, dans les faits, assez basse. Bien des hauts fonctionnaires et des généraux tout aussi compromis mais moins en vue ont évité les vingt ans de dure détention qu'il a connus. Ils jouissent d'une tranquille retraite, quand ils n'exercent pas des responsabilités ou des commandements.

Jusqu'à son dernier jour, l'ancien dauphin de Hitler semble appelé à maintenir une inquiétude. L'expiation alle-

mande se résumait-elle au châtiment d'un demi-fou? Les accusés de Nuremberg méritaient sans doute la peine ou la prison. Mais le premier procès fait à des vaincus au lendemain d'une guerre, par des vainqueurs dont les mains n'étaient pas toujours si pures n'était-il pas injuste? Plutôt que l'ébauche d'un droit pénal des nations, n'était-ce pas l'annonce des règlements

de comptes idéologiques de demain? En un temps où, en invoquant Nuremberg, certains suggèrent d'instruire tels ou tels "crimes de guerre" commis au Vietnam et ailleurs devant une juridiction morale internationale, le prisonnier solitaire de Spandau rappelle les ambiguïtés et les dangers de la justice à chaud.

(LE MONDE)

Manifestations et police, ou le troisième degré du savoir

A Claude-Armand SHEPPARD

La consigne est

Simple:

Arrêter tout ce qui bouge

Et tout ce qui ne bouge pas,

Tout ce qui circule

Et tout ce qui ne circule pas.

Si ça circule, on mettra

"Résistance à l'arrestation";

Si ça ne circule pas, on écrira

"Refus de circuler".

Après quoi, le pauvre militant,

On lui fera passer un examen

Politique,

Devant la chaire du

Doyen des ruminants,

Qui notera illico les bonnes réponses,

Pour les verser dans les dossiers

De la police

Intégrée.

C'est une bataille d'idées.

Chef et sous-chefs discutent histoire et

Politique

Avec les détenus,

Cependant que de grands diables de

Subalternes casqués

Ont pour consigne de remplir

A coups de pieds au

Cul

Cette école des barbus.

C'est le troisième degré du savoir...

P. V.

L'assurance-maladie

M. Vincent Prince,

J'ai lu avec grand intérêt votre article du 3 octobre sur l'assurance-maladie.

Je crois que dans vos commentaires, vous avez fait assez bon marché de certains aspects du problème, ce qui fait que je suis en désaccord avec vos conclusions et partisan du financement par l'impôt.

1) Je crois que l'aspect social doit primer l'aspect assurance. A notre époque, les soins de santé, précisément par suite de l'extrême mobilité de la population, sont un service public au même titre que tous les autres qui ont une incidence sur la santé de la communauté.

2) La perception de primes pour amasser les fonds requis au financement d'un tel régime est en fait injuste dans son application. Car, comme vous le suggérez vous-même d'ailleurs, les syndicats s'empresseraient de revendiquer une participation du patron, avec la conséquence que l'assurance-maladie deviendrait un jeu à somme nulle. Les indépendants qui auraient à supporter seuls la

totalité de la prime, et les salariés, qui partageraient le fardeau avec l'employeur. Et, aspect aggravant: comme toute charge sociale se répercute sur le prix de revient, donc sur le prix de vente, l'indépendant (classé agricole, etc.) aurait, en tant que consommateur, à payer en outre un pourcentage supplémentaire de la prime du salarié.

3) Enfin, il y a la perception. Comme ce service existe déjà pour l'impôt, et qu'une majoration du taux ne coûterait rien de plus en frais de perception que ceux qui existent déjà, il est plus avantageux d'inclure la prime dans l'assiette de l'impôt que de créer de toutes pièces un service "ad hoc". Ce n'est un secret pour personne qu'en Europe le grand problème est le coût de la perception qui gruge féroce le montant des fonds perçus.

Pour terminer, je lis toujours avec grand intérêt vos articles très pondérés et sagaces.

P. WALRAVEN,

Montréal

lettres au DEVOIR

Civilisation et évolution

Je lisais dernièrement dans "Sélection du Reader's Digest" de septembre un condensé du livre écrit par N. Peale et intitulé "Moralité et Matérialité". Ces quelques pages qui donnent une synthèse, un peu sombre peut-être, mais d'un bon réalisme de notre mentalité moderne, valent cependant que nous nous y arrêtions. Si on part de l'idée que l'homme est une créature raisonnable composée d'un corps et d'une âme, on s'attend à ce qu'il se comporte comme un être intelligent et sensé.

Sans aucun doute, on doit se glorifier d'appartenir à un monde qui se dit civilisé et où les voyages interplanétaires ne sont plus un rêve, mais l'homme réaliste de notre mentalité moderne, valent cependant que nous nous y arrêtions. Si on part de l'idée que l'homme est une créature raisonnable composée d'un corps et d'une âme, on s'attend à ce qu'il se comporte comme un être intelligent et sensé.

Il se trouve de nos jours, un nombre grandissant de personnes, intellectuelles pour la plupart, laïques souvent et ecclésiastiques hélas parfois, qui se font les apôtres d'une mentalité avant-gardiste en semant à tout vent le doute et l'inquiétude parmi des esprits très réceptifs à cette nouvelle optique.

Nous ne sommes pas sans savoir que le crime sous ses formes ne paie pas sauf à ceux qui en vivent et pour tant nous ne cessons dans nos journaux, à la TV, dans notre milieu, de glorifier la canaille, de faire des héros d'un Lucien Rivard, ou d'un Georges Lemay. On ferme les yeux devant des fraudes de tout genre et celui qui a trouvé la bonne combine pour s'enrichir en peu de temps et de quelconque qui a réussi à se servir de sa tête et de ses connexions.

On analyse avec l'appui de médecins, de psychiatres, les motifs qui ont poussé un garçon bien doué à devenir une brute sanguinaire et ce avec maints détails qui auraient plutôt leur place dans un rapport médical.

Les tabous sur la sexualité se sont envolés: avec eux aussi le respect de la dignité humaine. Il faut renseigner, éduquer; on traite donc de la pratique érotique, et du pourcentage des jeunes filles vierges dans les universités. On crie à l'égalité des sexes, la femme non contente de porter le pantalon et la casquette, jockey très peu féminine se doit d'être à l'égal de l'homme. Il y a même

me certains illuminés qui préconisent les femmes-prêtres, à peu près le seul domaine qu'elles n'aient pas essayé de ravir à leurs rivaux! Renverser l'ordre établi ne serait qu'un leurre pour la femme, il y a un équilibre nécessaire aux deux sexes; à l'homme incombera toujours la tâche de gagner le pain, et à la femme celle d'élever les enfants.

Evolution encore quand on veut l'amour libre et pour-quoi en serait-il autrement puisque, à force de nous dorer la pilule, nous avons fini par la prendre, le taux des naissances illégitimes en a-t-il pour autant baissé? Tout en ralliant la faveur de bien des couples, elle est devenue un "vade mecum" ou assurance-tout-risque, le complément indispensable de la vie intime, bref l'amour-comprimé.

Jetons un coup d'œil dans le domaine familial: l'autorité parentale s'effrite et où les parents débordés par leurs occupations extérieures ne prennent plus le temps d'éduquer leurs enfants. On parle d'enfants problèmes, il y en a, mais combien plus de parents problèmes! On pousse des hauts cris devant la succession ininterrompue des grèves qui font le jeu des communistes en plus de faire monter l'indice du coût de la vie et de nous plonger dans un régime inflationniste. Et pour trouver des excuses devant ces situations alarmantes, on dira que la guerre, suivie de près par une ère de prospérité sans précédent, a contribué au travail de la femme hors du foyer, au relâchement des mœurs, au relâchement général. On se glorifiera d'avoir son petit complexe, le contraire ne serait pas normal, on trouvera gentil et amusant cette jeunesse à 20 ans qui doit se débrouiller de son ennui par tous les moyens et en fin passe.

Je ne suis pourtant pas prêt à sauter de causes à effets si facilement, soyons objectifs! A "autres temps, autres mœurs", j'oppose: "autres temps, mêmes principes". Tant que notre civilisation actuelle ne nous aura pas donné la preuve qu'elle a non seulement amélioré notre niveau de vie mais qu'elle nous a aussi enrichis intérieurement, je me refuse à parler d'évolution dans le vrai sens du mot! Les considérations de tout genre n'avanceront à rien, c'est à nous, qui que nous soyons, de repenser le mot "bon sens", de révaloriser la femme et de vivre en accord avec des principes moraux solides qui sont la base de la survie de nos générations présentes et futures. Confrontés avec cette liberté à laquelle nous aspirons si ardemment, nous n'avons pas encore atteint ce degré de maturité qui fera de nous des HOMMES. A nous de relever le gant!

Bernard DERMINE,

Ville de Saint-Michel.

"Réglementation et normes académiques"

Il y a quelques mois, le journal des étudiants de l'université de Montréal, "Le Quartier Latin", mentionnait dans son édition du 22 février 1966, la 4e tranche de son rapport sur le rachat de certaines écoles privées. L'article en question faisait état du peu de protection dont jouissait le public à l'égard de ces fleurons sans cesse grandissant. On avait même préconisé par la suite, la formation d'un comité d'étude pour trouver une solution à ce problème. Ce comité avait pour but d'enquêter sur tous les aspects de cette question.

Le rapport préliminaire a été remis au nouveau gouvernement au début de juillet. En fait, ce rapport préliminaire a été considéré comme le rapport final, mais il n'a pas été rendu public. Après les élections de juin, le comité s'était réuni une dernière fois pour bâcler ce qui restait à faire, et depuis ce temps-là rien. On peut donc supposer que c'est le changement de gouvernement qui a mis fin à toute l'affaire. Ce qui y a de malheureux dans cette situation, c'est le fait que des milliers d'étudiants sont privés de bourses et de prêts qu'ils seraient censés recevoir en principe, par l'entremise du ministère de l'Éducation.

Comme on le sait, la loi actuelle n'accorde que des subventions aux écoles indépendantes qui dispensent un enseignement secondaire, post-secondaire et supérieur. C'est le cas des écoles secondaires et des collèges classiques reconnus par le ministère des écoles moyennes d'agriculture, des orphelins (élémentaires et secondaires), des écoles de protection, des écoles spéciales élémentaires et secondaires (sourds-muets, aveugles, handicapés physiques, etc.) des écoles pour déficients mentaux éducatifs, des écoles normales et scolasticos-écoles normales, des instituts familiaux, des instituts ou écoles affiliées à l'université (ces institutions ne font pas partie de l'université elle-même, mais possèdent une entité corporative indépendante), des centres d'études universitaires et, enfin des universités elles-mêmes.

Mais, pour un dernier groupe — celui des écoles indépendantes — (on en compte environ 1.030) le ministère ne prévoit aucune subvention, bourse ou prêt pour les étudiants. De ce groupe fort imposant, 217 sont des écoles professionnelles privées et 818 sont des écoles d'un type détentrice d'un permis officiel d'exploitation. On compte finalement 700 insti-

tutions diverses d'enseignement qui donnent, soit un cours élémentaire et secondaire, soit des cours par correspondance ou du soir ou simplement, une prétendue formation professionnelle.

Comme je le mentionnais plus haut, la loi actuelle ne permet les bourses ou prêts qu'aux étudiants des cours secondaires et post-secondaires. Pour les autres, c'est-à-dire ceux qui recherchent une formation professionnelle quelconque à leur choix, la même loi ne prévoit pour eux aucune aide financière. Cette lacune s'explique facilement: du fait que le ministère de l'Éducation n'a pas de normes académiques à exiger (puisque les n'existent pas dans la plupart des cas). De plus, les diverses institutions qui dispensent ces cours n'ont pour la plupart du temps, aucune structure définie qui puisse permettre la continuation des études entreprises pour ceux qui le désirent. En un mot, ces écoles ne fournissent aucun débouché au point de vue scolaire.

Des 217 écoles professionnelles privées détentrices d'un permis officiel, aucune n'est reconnue (même si on en compte de très sérieuses et très valables) comme ayant droit aux bourses et aux prêts. Aussi longtemps que la loi ne sera pas amendée pour permettre une meilleure sélection des bonnes et mauvaises écoles, plusieurs jeunes abandonneront leurs études après leur 11e ou 12e année, faute d'aide financière. C'est ce qui explique que tant de jeunes étudiants perdent leur avenir, faute de débouchés. Les débouchés existent dans bien des cas, il n'y a pas de sots métiers mais les écoles qui les fournissent offrent leurs cours à des prix exorbitants et accessibles uniquement à une minorité. Encore là, cette minorité ne jouit d'aucune garantie quant à la valeur académique de ces cours dans le commerce et l'industrie. Que le gouvernement établisse des normes académiques précises, un code professionnel (ce sera long mais c'est possible en procédant graduellement), basé sur l'intégrité et la justice et, les écoles offrant des "se" disparaîtront presque automatiquement. LE GOUVERNEMENT A CHANGÉ, MAIS LES CHOSSES N'ONT PAS CHANGÉ EN CE QUI CONCERNE LES ÉCOLES PRIVÉES. La situation est la même qu'elle était en 1965.

André DELAGE

étud. en 2e an. journ.

Nos élections municipales

Le Parti civique de Montréal s'est assuré une victoire éclatante dès la mise en candidature, mardi, douze jours avant le scrutin fixé au 23 octobre. Sur 48 sièges au Conseil, ce groupe en obtient 32 par acclamation. C'est un succès indiscutable, qui témoigne de la popularité de l'administration Drapeau-Saulnier.

Pour tous ces postes aucun candidat ne s'est présenté en vue de faire la lutte aux représentants du parti au pouvoir. Cela ne signifie pas que tout le monde est satisfait de cette situation, mais que les chances de vaincre les candidats de l'administration paraissent à peu près nulles. C'est mieux qu'une majorité écrasante, puisque cette acclamation équivaut en quelque sorte à une élection à l'unanimité pour les élus de mardi.

Si l'on compare avec les élections du passé, disons depuis quarante ou cinquante ans, la performance du Parti civique est sans précédent. Que l'on se reporte au conseil des cent avec les trois classes, et plus encore au conseil des trente-cinq, les luttes municipales étaient vivement contestées. Souvent il fallait attendre les derniers résultats dans tous les quartiers pour savoir quel groupe avait gagné et se serait en mesure d'obtenir la majorité au conseil et de faire élire ses dirigeants au Comité exécutif. Il est même arrivé que la victoire dépendait d'un recomptage judiciaire dans un quartier, de telle sorte que durant deux jours le pouvoir passait virtuellement d'un camp à l'autre par une ou deux voix à mesure que les bulletins de vote contestés étaient rejetés ou acceptés.

Un paradoxe de l'information

Lorsque les luttes municipales étaient aussi chaudement contestées, les élections s'achevaient beaucoup d'intérêt. C'était partout le sujet des conversations, les journaux locaux y consacraient leurs man-

chettes. Or cette année, l'éclatante victoire du Parti civique ne suscite pas beaucoup d'intérêt. Pour en juger, il suffit de remarquer quelle place les quotidiens montréalais ont donnée à cette information.

Si l'on consulte les journaux d'hier, qui ont donné les résultats de la mise en candidature de mardi, et qui ont ainsi annoncé la victoire de l'administration, on constate qu'aucun ne lui a attribué la manchette principale, aucun même n'en a fait une nouvelle de première page. La Presse, le Star, la Gazette, Le Devoir l'ont tous reportée à la page 3, et Montréal-Matin en page 10. Il est vrai que la nouvelle était déjà acquise depuis vendredi et avait été annoncée samedi; la cérémonie de mardi était plutôt une formalité.

Il s'agit pourtant, encore une fois, d'un événement extraordinaire, d'un précédent qu'on n'a pas vu dans la métropole de mémoire d'homme; or les chefs d'information des quotidiens, qui ont un instinct assez sûr de la nouvelle, ont tous eu la même réaction: et il ne s'agit pas d'un geste concerté car chaque journal prend évidemment ses propres décisions selon le menu des nouvelles du jour.

Comment expliquer cela? Une fois de plus, on touche au doigt la règle non écrite mais assez rigoureuse que les contestations et les conflits, tout comme les accidents et les catastrophes, ont priorité sur les informations de caractère relativement pacifique. Si par exemple le congrès du parti libéral s'était déroulé de manière calme, sans heurts, si tous les délégués étaient

BLOC-NOTES

tombés d'accord pour approuver la politique du cabinet et chasser les louanges de M. Pearson, et si d'autre part, un parti municipal d'opposition avait lancé une offensive vigoureuse contre l'administration Drapeau-Saulnier, le traitement de ces nouvelles aurait probablement été inversé, les élections municipales auraient mobilisé la première page et c'est le congrès libéral qui se serait passé en page 3.

L'échelle des valeurs

L'intérêt du public se porte d'abord sur ce qui va mal, sur les crises, les conflits, les accidents, les crimes, et attache moins d'intérêt à ce qui au contraire se déroule de façon ordonnée, sans violence, sans opposition; et les moyens d'information se plient à cet engouement, à cette priorité des mauvaises nouvelles sur les bonnes. Là-dessus, les nouvelles techniques de diffusion, télévision et radio, sont entrées dans l'ornière de la presse écrite.

Peut-on dire que c'est de l'information objective? que ces choix respectent toujours l'échelle des valeurs? L'élection de l'administration de Montréal pour les quatre prochaines années est un événement capital pour les Montréalais. Est-il moins important parce qu'il ne provoque pas de discussions acerbées, d'accusations plus ou moins flamboyantes?

Ce manque d'intérêt au moins relatif devant un succès facile comporte un danger. Le vote du 23 devient une simple formalité qui ne saurait causer de surprise, même si ou deux candidats indépendants devaient être élus. La réélection du maire

Drapeau ne fait pas plus de doute que s'il avait été lui aussi élu par acclamation mardi. Contre les candidats qui lui font la lutte, sa victoire est une certitude presque métaphysique. Dans ces conditions, il est possible que le vote du 23 soit plutôt faible, notamment à la mairie et surtout dans les quartiers où les conseillers sont déjà élus. Au moment où l'équipe Drapeau-Saulnier atteint une aussi grande popularité, le maire risque d'être élu par un vote très faible, nonobstant l'inauguration du métro. Notre démocratie n'est pas bien vivante, même au niveau des institutions locales qui touchent de plus près au public.

Au moment où l'on constate des progrès dans le bilinguisme des publications fédérales, une réaction se manifeste contre un régime de traduction qui deviendrait une menace pour notre langue: c'est l'idée qu'exprimait, mardi, dans cette page, M. Jacques Poisson.

Versus deux catégories de débat une autre réaction venant d'un fonctionnaire anglophone. Le Conseil national des recherches du Canada publie deux documents bilingues: son rapport annuel proprement dit, plus un rapport annuel sur l'aide à la recherche scientifique dans les universités. Mais il publie seulement en anglais deux autres documents intitulés: "NRC News" et "NRC Review". Ce dernier est un exposé annuel des principaux travaux accomplis sous l'autorité du Conseil.

Nous avons demandé au Conseil pourquoi "NRC Review" n'est pas publié en français. L'un des préposés aux relations extérieures du Conseil nous a répondu que ces textes de spécialistes sont trop scientifiques pour être traduits, que partout dans le monde de tels documents ne sont publiés que dans la langue originale et qu'on ne les trouve pas en traduction. Cela ne nous convainc guère parce qu'il s'agit souvent de textes très courts, parfois deux ou trois paragraphes qui sont évidemment des résumés succincts de documents plus élaborés. Si on peut les résumer, ne peut-on pas les traduire?

D'autre part, tout ce volume de plus de 400 pages pour 1965, est exclusivement en anglais alors que certains des auteurs ont des noms français; il n'y en a pas beaucoup évidemment. Si ce sont des francophones, pourquoi leurs textes "originaux" et solidement intraduisibles, sont-ils écrits en anglais? Et si ce sont tous des anglophones, malgré leurs noms, pourquoi le Conseil national de Recherches du Canada ne recruterait-il pas au moins quelques scientifiques francophones qui écriraient en français dans la "NRC Review"?

P. S.

La Banque du Canada publie chaque mois un document qui jusqu'ici ne paraissait qu'en anglais sous le nom de Statistical summary. A partir du numéro de septembre, qui vient de paraître, cette publication devient bilingue et s'appelle aussi Bulletin statistique de la Banque du Canada. C'est une compilation de tableaux et de graphiques portant sur les statistiques de finance, de crédit, d'opérations bancaires et boursières, d'émissions de titres; on y trouve aussi des données sur la production et le commerce, la population, la main-d'œuvre, les prix.

Tous ces chiffres et ces courbes élan d'avance bilingues, l'on peut s'étonner à bon droit que la Banque du Canada n'ait pas jugé nécessaire de publier en français ce bulletin statistique, d'autant plus que nombre de documents analogues, comme la Revue statistique du Canada, le sont déjà. Les auteurs de cette réforme tardive nous répondent que ce changement a exigé beaucoup de travail, qu'un grand nombre d'expressions anglaises qui décrivent ces divers statistiques ont été difficiles à traduire. Quoi qu'il en soit, il convient de noter

cette amélioration comme un signe encourageant de l'évolution des milieux fédéraux. Mais il reste encore beaucoup de travail à faire.

Au moment où l'on constate des progrès dans le bilinguisme des publications fédérales, une réaction se manifeste contre un régime de traduction qui deviendrait une menace pour notre langue: c'est l'idée qu'exprimait, mardi, dans cette page, M. Jacques Poisson.

Versus deux catégories de débat une autre réaction venant d'un fonctionnaire anglophone. Le Conseil national des recherches du Canada publie deux documents bilingues: son rapport annuel proprement dit, plus un rapport annuel sur l'aide à la recherche scientifique dans les universités. Mais il publie seulement en anglais deux autres documents intitulés: "NRC News" et "NRC Review". Ce dernier est un exposé annuel des principaux travaux accomplis sous l'autorité du Conseil.

Nous avons demandé au Conseil pourquoi "NRC Review" n'est pas publié en français. L'un des préposés aux relations extérieures du Conseil nous a répondu que ces textes de spécialistes sont trop scientifiques pour être traduits, que partout dans le monde de tels documents ne sont publiés que dans la langue originale et qu'on ne les trouve pas en traduction. Cela ne nous convainc guère parce qu'il s'agit souvent de textes très courts, parfois deux ou trois paragraphes qui sont évidemment des résumés succincts de documents plus élaborés. Si on peut les résumer, ne peut-on pas les traduire?

D'autre part, tout ce volume de plus de 400 pages pour 1965, est exclusivement en anglais alors que certains des auteurs ont des noms français; il n'y en a pas beaucoup évidemment. Si ce sont des francophones, pourquoi leurs textes "originaux" et solidement intraduisibles, sont-ils écrits en anglais? Et si ce sont tous des anglophones, malgré leurs noms, pourquoi le Conseil national de Recherches du Canada ne recruterait-il pas au moins quelques scientifiques francophones qui écriraient en français dans la "NRC Review"?

P. S.

La Banque du Canada publie chaque mois un document qui jusqu'ici ne paraissait qu'en anglais sous le nom de Statistical summary. A partir du numéro de septembre, qui vient de paraître, cette publication devient bilingue et s'appelle aussi Bulletin statistique de la Banque du Canada. C'est une compilation de tableaux et de graphiques portant sur les statistiques de finance, de crédit, d'opérations bancaires et boursières, d'émissions de titres; on y trouve aussi des données sur la production et le commerce, la population, la main-d'œuvre, les prix.

Tous ces chiffres et ces courbes élan d'avance bilingues, l'on peut s'étonner à bon droit que la Banque du Canada n'ait pas jugé nécessaire de publier en français ce bulletin statistique, d'autant plus que nombre de documents analogues, comme la Revue statistique du Canada, le sont déjà. Les auteurs de cette réforme tardive nous répondent que ce changement a exigé beaucoup de travail, qu'un grand nombre d'expressions anglaises qui décrivent ces divers statistiques ont été difficiles à traduire. Quoi qu'il en soit, il convient de noter

MONTRÉAL,

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

VISAGE DU PORTUGAL 1966

Malgré un récent "décollage économique", le Portugal reste au nombre des pays sous-développés

par Louis WIZNITZER

L'Amérique Latine, affirme-t-on, commence au-delà des Pyrénées. Montaigne déjà avait constaté que la même vérité n'avait pas cours en regard de la péninsule ibérique du reste de l'Europe. Si l'Espagne, depuis quelques années, s'est mise à la "remorque de l'Europe", le Portugal lui, n'est même pas dans le sillage de sa voisine. Le gouvernement s'y oppose, en effet, à la moindre réforme, à toute innovation qui risquerait de faire s'écrouler le fragile équilibre du régime. Derrière la façade unie du salazarisme, les vieilles structures, cependant, commencent à craquer: le triple dogme d'un budget équilibré, de l'isolement, et de l'ordre patriarcal, ne suffit plus à servir au pays de colonne vertébrale. L'économie, surtout depuis le début de la guerre en Angola, a pris le dessus sur la politique. Le développement industriel a tiré l'économie, de sa torpeur.

Considérés pendant longtemps avec dédain et méfiance, les investissements étrangers sont à présent non seulement acceptés, mais sollicités même. Jusqu'en 1960, Salazar décourageait le tourisme, car il mettait ses concitoyens au contact de visiteurs dont le niveau de vie pouvait leur donner à réfléchir: il s'est vu obligé, depuis 5 ans, de l'encourager, dans l'intérêt de l'équilibre de la balance des paiements. L'émigration vers l'Europe de "sous-prolétaires urbains" et même de paysans, a dû être encouragée pour la même raison et, par contre, par contre, la diffusion dans les villes et les campagnes des "mauvais principes" qui régissent les "pays matérialistes". Les 700 millions de dollars envoyés en 1965 par les ouvriers portugais de l'étranger à leurs familles, ont servi à payer les importations des denrées alimentaires du Portugal durant la même période.

Embryon de prospérité

Sans doute, le Portugal connaît-il, lui aussi, une manière de "boom", notamment à Lisbonne et dans les villes industrielles du Tage. De 1958 à 1964, la production a augmenté de 50%. En 1965, le produit

brut national a augmenté de 7% et malgré la guerre coloniale, on estime pour 1966 son augmentation à 9%. Au cours des 5 dernières années les salaires des ouvriers ont cru de 5% par an et ceux des paysans de 10%. Des investissements étrangers, encouragés par une série de facilités fiscales et par la liberté d'exporter les bénéfices, ont créé des entreprises mixtes: fabriques de montage d'automobiles, chantiers navals, une grande raffinerie etc. Outre les capitaux anglais qui depuis deux siècles déjà avaient droit de séjour au Portugal, les investissements américains, scandinaves, fran-

çais et italiens accourent. L'industrie textile connaît un essor tout particulier, comme il arrive souvent dans les pays de main-d'œuvre à bon marché. Lisbonne, dit-on, devient la Hong-Kong européenne. Ce "décollage", cependant, est loin de mettre le Portugal au rythme de l'Europe occidentale. La "prosperité" — toute relative — s'est répartie de façon à augmenter, plutôt qu'à diminuer, les injustices sociales. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, les gains provenant du travail représenté 70% du revenu national. Au Portugal ils n'en représentent que 41%, soit

moins qu'en Grèce. Ces dernières années, les impôts sur le travail ont été augmentés et ceux sur le capital diminués. Le Portugal a le taux de mortalité infantile le plus élevé d'Europe (cinq fois supérieur à celui de la Suède) et le revenu par capita le plus bas: 380 dollars par an.

Les quartiers élégants de Lisbonne, les nouveaux hôtels luxueux, les voitures décapotables et les yachts de l'Estoril, les quelques grandes usines de Porto, ne doivent pas donner le change. Le Portugal est encore un pays sous-développé où les structures sociales et économiques rap-

pellent celles de la Sicile aux alentours de 1900. Il y a, au Portugal, 25 automobiles, 54 téléphones, 142 postes de radio par mille habitants. En Belgique, ces chiffres sont respectivement de 123,148 et 425,6% de la population belge se livrent à l'agriculture, au Portugal 42%. Cela dit, l'agriculture portugaise demeure stagnante par manque de capitaux, de techniques modernes, de réforme du régime latifundier. Sur les 4000 pâturages qui couvrent l'Espagne, balayés par les vents glacés en hiver et brûlés par un soleil tropical en été, vivent dans des cabanes de terre, sans eau, sans électricité, des milliers de paysans dont le revenu est de 1 dollar par jour. Si grande est leur misère qu'ils émigrent, la plupart du temps clandestinement, sans passeports, chaque fois qu'ils le peuvent. Un million de paysans portugais, dont la moitié de façon illégale, ont quitté leur pays depuis 10 ans.

Le coût de la vie d'une façon générale est inférieur des deux tiers à celui, disons de l'Italie, mais même ainsi, comment un ouvrier portugais gagnant 1.10 dollar par jour, ou un ouvrier spécialisé en gagnant 2.20, ou un professeur qui en reçoit 105, par mois, peut-il participer à un "bien-être"?

40% des Portugais sont analphabètes. Quatre années de service militaire obligatoire (à cause de la guerre coloniale) privent l'industrie et l'agriculture d'un main-d'œuvre précieuse. Les milliards engloutis par la guerre coloniale ont bolé l'économie du pays: le plan de 5 ans (de développement économique) a été suspendu. Pour sauver l'Angola, le régime n'hésite pas à sacrifier le Portugal.

(à suivre)

OPINION DU LECTEUR

La communauté anglophone de Montréal est peut-être appelée elle aussi à diminuer, demain

par R. J. JOY

En réfutant l'hypothèse de M. Pilote, les professeurs Charbonneau et Légaré ont soutenu que la région de Montréal n'est pas en train de perdre sa majorité francophone. Faut-il en conclure que c'est l'élément anglophone qui risque de diminuer dans un avenir pas trop éloigné?

Quatre facteurs influencent la croissance (ou la décroissance) de la communauté anglophone à Montréal:

- Sa propre augmentation naturelle;
- Les renforts reçus des autres provinces;
- Les immigrants qui s'assimilent à l'anglais;
- Les départs, surtout des jeunes.

Il n'y a pas grand chose à dire quant au premier facteur. Les Montréalais anglophones se reproduisent presque aussi bien que leurs concitoyens de langue française et ils ont un taux de mortalité assez bas: ce n'est pas ici qu'on doit re-

garder quand on prévoit leur disparition.

Mais, même si les écoles de langue anglaise sont remplies, une forte partie de la population anglophone est venue des autres provinces. Le recensement, malheureusement, ne donne aucune information sur la migration par les langues; on peut, néanmoins, tirer quelques conclusions en comparant les lieux de naissance des citoyens des villes de l'ouest de Montréal, surtout anglophones, avec ceux des banlieusards de l'est francophone.

Dans les villes de l'est de Montréal, où 85% de la population est de langue maternelle française, seulement 10% des citoyens sont nés à l'extérieur du Québec. Par contre, voici dans six villes de l'ouest de Montréal, où le recensement n'indique que 19% de la population comme étant de langue maternelle française, les lieux de naissance des citoyens:

Lieu de naissance	% des citoyens
Province de Québec	80%
Ontario	10%
autre Canada	8%
Royaume-Uni	9%
Etats-Unis	3%
Autres pays	10%

Etant donné que ces chiffres englobent les enfants nés depuis l'arrivée à Montréal de leurs parents, on peut conclure que la bonne moitié, peut-être même les deux-tiers, des adultes anglophones de ces villes de l'ouest de l'île ont vécu ailleurs avant de s'établir à Montréal.

Un bon nombre de ces anglophones sont venus dans le Québec parce que les universités de cette province n'ont pas fourni, dans le passé, les professionnels requis par l'industrie (le recensement montre que les universitaires sont quatre fois plus nombreux, par mille habitants, dans l'ouest de l'île que dans l'ensemble de la région métropolitaine). Qu'est-ce qui peut se produire si le français devient la langue de travail à Montréal? Comment les industries seront-elles capables de trouver des recrues parmi les diplômés des universités de l'Ontario et d'ailleurs? Ceux-ci ont tout un continent comme champ de travail: est-ce qu'ils seront prêts à vivre dans la seule région de ce continent où la langue parlée n'est pas la leur?

Pendant que la migration interprovinciale vers le Québec diminuera, les adolescents graduates des écoles anglophones de Montréal, seront soumis aux mêmes pressions linguistiques. Il y a déjà un départ assez considérable des Québécois anglophones; celui-ci peut bien s'accroître.

Reste à considérer, l'immigration d'outre-mer, dont l'importance n'est pas dans le nombre d'arrivées mais, plutôt, dans le nombre de ceux qui vont s'établir à Montréal et qui s'ajoutent à la communauté anglophone.

MM. Charbonneau et Légaré ont noté que 30 p.c. des immigrants arrivés au Québec au cours d'une période quinquennale ne s'y trouvent plus à la fin de cette même période. Ajoutons ici que les départs ne cessent pas après la cinquième année: des 166,000 personnes immigrées au Québec pendant les cinq ans 1951-1955, le recensement de 1961 n'a pu en trouver que 88,000. La moitié des arrivés n'ont fait dans le Québec qu'une escale avant de continuer vers l'intérieur du continent.

Constatons un autre phénomène: parmi ceux qui restent au Québec, la langue française est bien plus aimée que parmi ceux qui n'y sont que de passage. Lors du recensement de 1961, et en regardant seulement les arrivés de 1951-55 établis à Montréal, on voit que 54 p.c. des immigrants et 43 p.c. des immigrés étaient capables de parler le français (y compris des trilingues). On peut même déduire que le quart des familles "néo-canadiennes" étaient en train d'élever leurs enfants dans la langue française.

Maintenant, acceptons, comme point de départ, les chiffres donnés par nos deux professeurs, selon qui nous pouvons attendre 40,000 immigrants au Québec par année, dont 34,000 à Montréal. De ces nouveaux venus, à peu près 17,000 vont partir et d'autres vont s'assimiler à la population francophone. Ce qui nous laisse à conclure que la communauté anglophone à Montréal ne recevrait que quelque 13,000 "alliés" par année des pays étrangers.

Donc, il faut faire face à la possibilité que la migration vers Montréal des Anglo-Canadiens diminue, que l'exode de la jeunesse anglo-montrealaise s'accroisse et que l'immigration d'outre-mer ne soit plus assez forte pour maintenir les proportions actuelles des deux langues dans la métropole.

Si ces trois éventualités arrivent, on verra l'histoire se répéter: entre 1861 et 1901, la population anglophone de la ville de Québec est tombée de 22,000 à 11,000 pendant que la population francophone est montée de 29,000 à 37,000. Aujourd'hui, qui peut croire que la ville de Québec d'il y a un siècle montrait un visage aussi anglais que le Montréal que nous connaissons?

Lettres au

"Devoir"

Une question

A. M. Ostovic, qui l'on doit la lettre sur la surpopulation et les mérites de la vie en milieu rural (28 septembre), j'ai seulement une question à poser: Pourquoi, monsieur, vivrions à Montréal?

Mme Alice COWAN, secrétaire

Fédération pour la planification familiale

Pas vous, votre voisin

Conversation imaginaire avec monsieur-tout-le-monde: "Les gens paient des taxes, mais les paient-ils honnêtement?"

— Ils peuvent voler le gouvernement, tout le monde le fait.

— "Votre fille couche." "Elle a des pilules." "L'ouvrier est exploité."

— Il a un chef syndical pour y voir.

— "Les jeunes grossissent les rangs des révoltés."

— Il y a des prisons.

— "Vos fils copient aux examens."

— Du moment qu'il passe son année.

— "Il y a trop de pauvres au Québec."

— Ils n'ont pas le sens des affaires.

— "La guerre dure au Vietnam."

— Ça fait marcher le commerce.

— "Les Canadiens français ne sont pas matraques eux."

— C'est parce qu'on ne parle pas anglais.

— "Kennedy est mort assassiné."

— Personne n'est irrespectable.

— "Les noirs sont persécutés."

— Ils ont couru après.

— "Le système capitaliste est corrompu."

— Il l'a toujours été.

— "Le Vatican est riche."

— Une Église pauvre, c'est impensable.

— "L'autorité n'est plus respectée."

— Ça brimerait la liberté.

— "La violence engendre la haine."

— Les cercles vicieux, moi je ne m'en mêle pas.

— "Au fond, monsieur, vous avez un idéal?"

— Du moment que j'ai mon téléviseur, mon fauteuil et ma caisse de bière, je me fiche bien du reste!"

Renault GAUDET

1160 ouest, Laurier

Montréal

L'Eau Minérale Naturelle EVIAN

la plus vendue dans le monde

maintenant disponible dans votre région

l'eau PURE l'eau VRAIE l'eau de SANTÉ

annonce dans "PARIS MATCH" "JOUR DE FRANCE" "MARIE CLAIRE"

pour renseignements: Eau d'Evian 1555 E. Bd. Métropolitain, suite 401, Montréal 38, Qué. 725-9528

Cadre enchanteur Table succulente

LA RÉSERVE

SE-DONAT DE MONTECALM

Lignes directes 878-2488

A VENDRE

BORD DE L'EAU

57,500 pl. car. disponibles

5 minutes du centre de Montréal

villes et campagne combinées

piscine intérieure

Ville hors-décorée très moderne et récente, vendue pour la première fois. 11 pièces, 6 chambres, 245 chambres de bain. Grand vivier avec fossé et vaste salle de cuisine et à manger séparée avec murs en noyer naturel pâle et solide; sous deux avec une terrasse recouverte de 41 x 9 surplombant la rivière. Cuisine planifiée avec double et cuisinière adjacente. Chambre des maîtres avec bain et boudoir au 1er. Jardin paysagé avec haies et gros arbres. Allée centrale de 250 pieds avec rond-point. Distinct très résidentiel. Ville de Laval, en face du boul. Gouin ouest. Occupation immédiate. Prix en-dessous de la valeur réelle. 129,000 avec 21,400 p.c. et 119,000 avec 37,500 p.c. Peu de comptant exigé.

NOTAIRE TRUDEL

277-2202 ou 625-4924

MONTROSE

LE TOUT NOUVEAU DISQUE BARCLAY

MIREILLE MATHIEU

• Mon Credo • Il s'embrassa • C'est ton nom • Ne parlez plus • Mr. Jack Hobson • Je suis là • Qu'elle est belle • Le funambule • Pourquoi mon amour • Messieurs les musiciens • Je veux • Quelque chose de merveilleux.

AU MEME BAS PRIX: Brel, Aznavour, Lévillée, Leyras, Ferrat, Vigneault, Calvé, etc.

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3162 est, Bélanger RA. 9-2833

Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9h.30 p.m.

COMMANDES POSTALES

.50 par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxes en plus

Suggérez un deuxième choix

Signifiez si Mono ou Stéréo

REG. \$4.20 SPECIAL

Disponible seulement en mono

2.99

12" LONG-JEU "HI-FI"

MONTROSE

VENTE de DISQUES

12" long HI-Fi. Rég.: \$4.45

Pathé

CHOIX D'ENREGISTREMENTS FRANÇAIS

LÉO FERRÉ

PAM-67104 — "LES FLEURS DU MAL"

Harmonie du vent — Le serpent qui danse — Le revenant — La mort des amants — L'invitation au voyage

67116 — ENCORE... DU LEO FERRE

Le temps du tango — La chanson triste — Le jazz band — La vieillesse — Mon camarade

67117 — RECITAL A L'OLYMPIA

Monsieur Mon Passé — Le piano du pauvre — Merci mon Dieu

Monsieur William — Paris Canaille

67118 — RECITAL A BOBINE (FERRE)

La fortune — J'ai parié — Faut-il s'enfuir — La Guinée — Flamenco de Paris — La Zézique

67119 — LE GRAND FERRE

Le temps du tango — Le pont Mirabail — Ma vieille branche — A la Seine — La grande vie

ADAMO

PAM-67200 — "MES MAINS SUR TES HANCHES"

Une meche de cheveux — La complainte des élus — Comme toujours — J'aime — Princesse et bergère

(S) PAM-67182 — ADAMO A L'OLYMPIA

A toi mon cœur — Vous permettez monsieur — Vient ma brune — Les filles du bord de mer — Le barbu sans barbe

PAM-67150 — MES 21 ANS

La nuit — Les croix — La balade des croix — Petit samarite

Grand-père, grand-mère — Ballade à la pluie

PAM-67134 — "VOUS PERMETTEZ MONSIEUR"

Ma chambrière — J'étais tout autre — Quand les roses — Si jamais — Les mains — Les mains — Les mains

PAM-67129 — SANS TOI MA MIE

En bleu-jeans et blousons d'été — N'est-ce pas merveilleux? — Amour perdu — J'aime une fleur — Crier ton nom

GILBERT BECAUD

(S) PAM-67196 — BECAUD A L'OLYMPIA '66

Le petit oiseau de toutes les couleurs — Vient dans la lumière — Les jours meilleurs — Seul sur son étoile

(S) PAO-67165 — AMI

Mes mains — Les croix — Alors raconte — C'était mon copain

(S) PAM-67155 — T'ES VENU DE LOIN

Plein soleil — Nathalie — Mon arbre — L'orange — Don Juan

(S) PAM-67154 — BECAUD A L'OLYMPIA 1965/64

Heureusement j'ai les copains — Trop beau — Vient danser — Les saints Jeanne — Quand Jules est au violon

(S) PAM-67081 — CHANTE GILBERT BECAUD

La grosse bonne — Le bateau blanc — Si je me reviens au pays — Martin — Le condamné — Sur la plus haute colline

(S) PAM-67060 — LE PIANISTE DE VARSOVIE

C'était moi — Pâte de bois — Et maintenant — Mene les copains — Quand l'amour est mort

Richard ANTHONY

(S) PAM-67106 — DONNE-MOI MA CHANCE

En écoutant la pluie — Au revoir — Les beaux jours — Tout ça pour la Rosa Nova — C'est ma fête

PAM-67138 — CHIN-CHIN

Ecoute dans le vent — A toi de choisir — Rien que toi — A présent tu peux t'en aller — Toi l'amant

PAM-67154 — CE MONDE

Les garçons pleurent — La corde au cou — Ne t'en fais pas pour moi — Si tu as besoin d'un ami

PAM-67168 — "CHANTE HEIGH-HO"

Les filles d'aujourd'hui — Je me suis souvent demandé — Il faut que j'aie un chien

PAM-67192 — RICHARD ANTHONY, VOL. 6

Hello Pussycat — Ça serait beau — Le monde — Jamais je ne vivrai sans toi — Rien ni personne

MATHÉ ALTÉRY

PAM-67194 — LES GRANDS SUCCES DE FILMS

Souviens-toi — West Side Story — Vient dans la lumière — My Fair Lady — Annie Get Your Gun — chantés en français

PAM-67171 — 13 — M.A.

Les paroliers de Cherbourg — J'aurais voulu danser — Oh les-vois — La balade — Et le monde entier

(S) PAM-67132 — LES 13 PLUS BELLES VALSES DU MONDE

Moulin Rouge — La petite valse — Sympathie — Un jour tu viendras — Les grands succès de Mathé Altéry

PAM-67113 — 13 VALSES DE LA BELLE ÉPOQUE

Frou frou — Fascination — Quand l'amour meurt — Malgré les serments — Reviens — Ah! c'était si bon

PAM-67012 — 13 VALSES VIENNOISES

Le beau Danube ble — La valse de l'empereur — Almer, boire et chanter — Sang viennois — L'or et l'argent

LES CAILLOUX

(S) T-70,000 Rég. \$5.20 — SPEC. \$4.20

Enregistré en public — Cailloux Mello — Les deux grands bouffes

Le monde des prisons de Nantes — La Danse

(S) PAM-67146 Rég. \$5.45 — SPEC. \$4.45

Le jaloux — Fend le bois — Les gars de Lochme — Pique la balaine — Alouette — La Bourguignonne

(S) PAM-67142 — CANOT D'ÉCROUE

Le vin gaulois — Vite l'bon vent — Nous trons à Valparaiso — En montant la rivière — Le quinze janvier

PIAF

PAX-67130 Rég. \$5.45 — SPEC. \$4.29

Piaf nous livre quelques souvenirs — sa voix intense ponctuée de ses plus grands succès dans la chanson

PAM-67086 — SUCCES DE TOUJOURS

Les trois cloches — La "CA IRA" — La vie en rose — L'hymne à l'amour — Pâdam, Pâdam — J'étais en l'air

(S) PAM-67092 — RECITAL A L'OLYMPIA, 1962

A quoi ça sert l'amour — Non je ne regrette rien — La foule — Mille tambours — Les mots d'amour — Mon Dieu — La belle histoire d'amour — Les mots d'amour

PAM-67186 — MES PREMIERES CHANSONS

C'est merveilleux — Bal dans ma rue — La p'tite Marie — Il fait bon t'aimer — Pleure pas — Paris

(S) PAM-67052 — RECITAL A L'OLYMPIA, 1961

Mon vieux Lucien — Les mots d'amour — Mon Dieu — La belle histoire d'amour — Les mots d'amour

TINO ROSSI

PAM-67198 — TANGOS ET SERENADES

Chanson au gondolier — Sérénade sans espoir — Sérénade à la brise — Besame Mucho — Le pêcheur de Lune

PAM-67195 — L'INCOMPARABLE TINO ROSSI

J'avais vingt ans — La Paloma — Maman — Maria Elena — La Pina

PAM-67152 — CHANSONS DE MES FILMS

Au bal de l'amour — Destin — Sérénade sur Paris — La jeunesse — Ma vieillesse — La vieillesse

PAM-67107 — RECITAL A L'OLYMPIA

Ave Maria — J'avais vingt ans — Vient, vient — Tant qu'il y aura des étoiles — Tchi Tchi

PAM-67051 — MES SUCCES AVEC VINCENT SCOTTO, VOL. 2

Laissez-moi vous aimer — Pescadore — Tango d'un soir — Rien qu'un chant d'amour

PAM-67051 — MES SUCCES AVEC VINCENT SCOTTO, VOL. 1

Vient, vient — Chanson pour Nina — Bella Ragazzina — Loin des guitares — Tarentelle

ENRICO MACIAS

PAM-67203 — "MON COEUR D'ATTACHE"

Solennité — Chantier — La Lavande — Oh est donc la vérité? — Non je n'ai pas oublié

SACHA DISTEL

PAM-67197 — "MONSIEUR CANNIBALE"

Elles sont toutes — Les yeux bleus — La petite puce — Scandale dans la famille — Les perroquets

Alexandre ZELKINE

(S) T-70002

Hey Dromas — A la requête — Si Mes Quieres Escribb — La route lointaine — Nuit et brouillards

LES ALEXANDRINS

(S) T-70001

Chany — Kiev — Amour d'hiver — Wol — L'Automne — Amour conjugué — Mélodie — Chanta channonnier chante

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3162 est, Bélanger RA. 9-2833

Ouvert JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. 30 P.M.

• SCILLE •

GARANTIE 1ère QUALITE

VALABLE JUSQU'AU 29 OCTOBRE

AVIS

PINCOURT UTILITIES SERVICES LTD.

AVIS est donné par les présentes que PINCOURT UTILITIES SERVICES LTD., une corporation constituée d'après la Loi des Compagnies du Québec, et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, fera application auprès du procureur général de la Province de Québec pour obtenir la permission de rendre sa Charte selon les provisions de la Loi des Compagnies du Québec.

Date: à Montréal, ce 7e jour d'octobre, 1966.

William Soikin,
Secrétaire

AVIS

PRENEZ AVIS qu'une requête afin d'obtenir des lettres de vérification, relativement à la succession "ab intestat" de Denis Monas, de son vivant rentier, domicilié au 2145 Hampton Avenue, cité et district de Montréal, sera présentée à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, le 2 décembre 1966, en chambre 31, à 10 heures a.m., en Cour de Pratique, au Palais de Justice de Montréal, sous le numéro 5193.

La justice veut faire constater la dévolution successorale entière, totale et complète à Mme Isabelle Scamman Monas, épouse de Denis Monas, décédé.

AVIS

Avis est par les présentes donné que ANTONIA WENHENS-CHOULES, résidant à 2119 rue Jolicoeur en la cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de ANTONIA VALADE, lesdits noms pour servir à toutes fins légales.

Montréal, le 4 octobre, 1966.

LESYK & CLARKE
procureurs de la requérante

AVIS

Avis est par les présentes donné que JOSEPH PAUL WALLANCE, résidant à 2119 rue Jolicoeur en la cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom de famille en celui de VALADE, le dit nom pour servir à toutes fins légales.

Montréal, le 4 octobre, 1966.

LESYK & CLARKE
procureurs du requérant

La lutte à la pauvreté et la promotion de la justice sociale

Mgr Roy précise que le secrétariat du Vatican ne va pas remplacer les organisations laïques

CITE DU VATICAN — Le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, a déclaré mercredi que le futur secrétariat du Vatican qui sera chargé de mener une campagne mondiale de lutte contre la pauvreté et d'encouragement à l'avènement de la justice sociale ne remplacera pas les organisations laïques déjà existantes ayant ces buts et que ses activités n'entraveront pas en conflit avec celles de ces organisations.

Le cardinal Roy a donné une conférence de presse où il a

apporté des informations sur le travail accompli par un comité de sept hommes, désigné en juillet par Paul VI et devant créer deux bureaux vaticans distincts: un premier regardant l'apostolat des laïcs et un second regardant la justice entre les hommes et les nations.

Le comité spécial était constitué de trois prêtres et de quatre laïcs. Le cardinal Roy a présidé ses réunions.

Son travail terminé, il a fait rapport au pape mercredi.

"Il est clair que je ne peux pas divulguer la teneur de nos recommandations," a indiqué le prélat, en ajoutant que le Saint-Père les étudiera avant de prendre les décisions appropriées.

On a songé moins à créer un organisme "opérationnel" qu'à stimuler "tout ce qui existe déjà un peu partout," a indiqué le cardinal Roy.

Au cours de ses travaux, le comité a consulté des personnes ou des organismes de différents pays.

LE PAPE, AUX EVEQUES

DE L'AMERIQUE

LATINE :

Le progrès ne doit pas tuer les traditions chrétiennes

CITE DU VATICAN — "Pour garder et préserver jalousement le visage chrétien de vos populations, ne permettez pas que leur fécond patrimoine de traditions chrétiennes fasse place à un progrès éphémère qui tue la foi," déclare le pape dans une lettre pontificale qu'il a adressée aux évêques de l'Amérique latine, réunis à Mar Del Plata, pour étudier les questions de la participation de l'Eglise au développement et à l'intégration de leur continent.

Paul VI, en répétant les paroles de la constitution conciliaire sur l'Eglise dans le monde, insiste sur la nécessité de réformer les structures et les mentalités, mais il recommande dans cette action une progression "sans méthodes violentes ni bouleversements incoordonnés".

Le pape insiste aussi sur la nécessité de "donner une âme" au développement matériel en l'accompagnant d'un essor spirituel et moral auquel peut contribuer puissamment l'Eglise, en restant dans le domaine qui lui est propre et sans devoir pour cela formuler des doctrines qui ne sont pas de son ressort.

Quant à l'intégration, qui doit se faire sur le plan continental et même mondial, elle est étroitement liée au développement, qui "est le nouveau nom de la paix", comme le pape l'avait dit dans un discours adressé en mai dernier aux délégués de l'ONU pour l'application du programme de développement.

Les évêques devront révéler chez les chrétiens la conviction que c'est dans le cadre plus vaste de la solidarité internationale que pourront être résolus leurs problèmes nationaux. Toutes les ressources humaines doivent être mobilisées pour le développement et, répétant les paroles adressées au secrétaire général de l'ONU en mai dernier, le pape a dit: "il ne suffit pas de donner de son avoir, il faut encore y apporter le meilleur de son être".

Les mémoires sur la loi des banques: jusqu'au 1er nov.

OTTAWA — On aura jusqu'au premier novembre pour soumettre des mémoires au comité des Communes chargé d'étudier le projet de révision de la loi des banques.

Le président du comité, M. Herb Gray (libéral, Essex West), a déclaré qu'il s'agissait d'une date-limite raisonnable, si l'on tient compte du fait que c'est en juillet que le comité a lancé un appel à toutes les parties intéressées, les invitant à préparer leurs mémoires.

Il a précisé que les mémoires devaient être envoyés à la secrétaire du comité, Mlle D. F. Ballantyne. Ces mémoires peuvent être en français aussi bien qu'en anglais. Le comité décidera plus tard quels seront les personnes ou les organismes qu'il invite à comparaître au cours des audiences.

La loi des banques révisée a été adoptée aux Communes jeudi.

AVIS D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie PERLIN ANN INGERER, domiciliée à 2119 rue Jolicoeur en la cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de GEORGES JOSEPH VALADE, lesdits noms pour servir à toutes fins légales.

Montréal, le 4 octobre, 1966.

LESYK & CLARKE
procureurs du requérant

AVIS

Avis est par les présentes donné que JURGIS JUOAZAS VALENCHUNAS, résidant à 2119 rue Jolicoeur en la cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de GEORGES JOSEPH VALADE, lesdits noms pour servir à toutes fins légales.

Montréal, le 4 octobre, 1966.

LESYK & CLARKE
procureurs du requérant

AVIS est par les présentes donné que The Engineers Club of Montréal se présentera devant l'Assemblée législative, à sa prochaine session, et demandera une loi amendement sa charte afin de lui donner le droit de posséder, d'acquiescer et d'aliéner des propriétés mobilières et immobilières, d'une valeur supérieure à sept cent mille dollars (\$700,000), jusqu'à une valeur de trois millions de dollars (\$3,000,000).

Montréal, date du 22 septembre 1966.

CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD
Procureurs du pétitionnaire

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

Ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration

autrefois SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Il n'y a pas que le nom qui change au

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

Il y a aussi

EXPANSION des services aux employeurs et aux travailleurs avec plus d'emphasis relativement à tous les aspects importants du marché du travail tels que: orientation, formation professionnelle, mobilité, recyclage, recherches et informations concernant le marché du travail. Que vous recherchiez un emploi, les services d'un travailleur, ou tout simplement des renseignements d'ordre général, consultez votre

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

Publié par le Centre de main-d'oeuvre du Canada

1625, avenue Delorimier, Montréal 24	524-7511
170 ouest, rue Jean-Talon, Montréal 10	271-4711
1035, avenue Galt, Verdun, Montréal 19	769-8851
1179, rue Bleury, Montréal 2	879-4740
305 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1	879-5200
EXPO '67, Bureau de l'Administration, Cité du Havre, Jetée MacKay	637-4451
2150, rue St-Joseph, Lachine	677-9471
719 ouest, rue St-Charles, Longueuil	

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 568" concernant LA CONSTRUCTION DE LA LEVEE DE LA RUE DU PONT (BRIDGE) ET LE REMPLISSAGE D'UNE PARTIE DU CANAL DU GATOP, A CARDINAL (ONT.).

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Immeuble Majestic, 388 rue Cooper, Ottawa, de 9 heures à 3 heures de l'après-midi, heures avancées de l'Est, le mardi 25 octobre 1966.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 2550 rue Verrier, Montréal 96 (P.Q.), ou au secrétaire, Immeuble Majestic, 388 rue Cooper, Ottawa (Ont.), ou au directeur régional, Immeuble du bureau principal de la région de l'ouest, Saint-Lambert (P.Q.), contre le versement de cent dollars (\$100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents soumissionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confiné si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

La soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications. L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire

L. E. BELAND

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

OTTAWA, le 16 octobre 1966.

CITE DE ST-LEONARD

DEMANDE DE SOUMISSIONS

ÉGOUTS & AQUEDEC

Contrat no 128 — Règlement 632

Des soumissions cachetées, dans des enveloppes portant l'inscription "Soumission - Contrat 128 - Règlement 632", seront reçues par le soussigné secrétaire-trésorier de la Cité de St-Leonard, à 8 heures p.m. (h.a.e.) à l'Hôtel de Ville de St-Leonard, 6025 est, boul. Métropolitain, le 25 octobre 1966.

Chaque entrepreneur devra apporter lui-même sa soumission à la table du Conseil à l'ouverture de l'assemblée qui aura lieu à 8 heures p.m. (h.a.e.) à l'Hôtel de Ville de St-Leonard, 6025 est, boul. Métropolitain, mardi le 25 octobre 1966.

Ces soumissions seront pour la fourniture et l'installation de:

- 510 pieds linéaires de tuyau béton armé 24"
- 780 pieds linéaires de tuyau béton armé 21"
- 1,500 pieds linéaires de tuyau béton armé 18"
- 1,400 pieds linéaires de tuyau béton armé 15"
- 800 pieds linéaires de tuyau fonte Delavand 12"
- 3,350 pieds linéaires de tuyau fonte Delavand 8"
- 230 pieds linéaires de tuyau fonte Delavand 6"

Ne seront considérées que les soumissions faites sur les formules préparées par les ingénieurs-conseils LALONDE, GIROUARD & LETENDRE. Ces formules de même que les plans et cahiers des charges seront obtenus à l'Hôtel de Ville de St-Leonard, 6025 est, boul. Métropolitain, moyennant un dépôt de CINQUANTE (\$50.00) DOLLARS en argent ou chèque accepté. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et cahiers des charges dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Cité de St-Leonard, pour un montant égal à 10% de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

GASTON PION,

Secrétaire-trésorier.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

AIDE DOMESTIQUE

DEMANDEE

Domestique d'expérience, connaissance anglaise pour assurer de 4 filles âgées de 3-4-5-6 ans pendant que les parents sont au travail. Chambre, cuisine, TV, garde-manger, période de temps libre, \$40 par semaine. Tél.: 731-3123. 15-10-66

AIDE DOMESTIQUE

DISPONIBLE

CONFIEZ-NOUS VOS CORVÉES, nous nettoierons, laverons, repasserons, etc. Travail soigné et complet. S'adresser à Coopérative des Vétérans, R.E. 3-2747. 25-10-66

A SOUS-LOUER

VIEUX MONASTÈRE, près du Marché, sous-sol, 3 pièces, cuisine, salle, 2550 pi. carrés, 1er étage, 1 grande pièce, 2 petites pièces, 3 chambres, de bain, réfrigérateur, évier, \$38 par mois. Tél.: 866-6705. 15-10-66

A VENDRE

Aménagement complet pour 35 pièces, avec effets personnels, belle robe, bijoux, meubles, etc. Particulier, logement si désiré. Tél.: 823-2621. 15-10-66

BUREAUX A LOUER

Pour professionnel, bureau de 2 pièces, avec salle d'attente, aléatoire, bureaux, à louer, confortables, modernes, à l'avenue, face Centre d'achat Boulevard, R.A. 8-6788 ou 332-1244. 15-10-66

CHAMBRE A LOUER

Ville Lévesque, près régionale, logement neuf, confortables, cuisine, salle, 671-0742 ou le soir 677-1078. 15-10-66

CHAMBRE DEMANDEE

Future maison 36 ans, célibataire, recherche appartement, chez couple ou dame pouvant prendre soin de l'enfant, pour milieu de décembre. Ecrite Case 144 Le Devoir. 15-10-66

DEMEUREMENT

BOULEVARD STANFORD, Demeurement local et longue distance, emballage et entreposage. 843. 25-10-66

DEMANDE D'EMPLOI

Pourquoi engager une secrétaire supplémentaire? Nous faisons votre ouvrage de bureau à la maison, traduction, dactylo, liste de pays, 30-40 heures, stencils, etc. Tél.: 876-1919. 15-10-66

DIVERS

TOP MART INC. 15 rue Ste-Catherine, tél.: 848-0401. Vente de liquides de manufacturiers. Nouveaux de demi-saison en Terylene, \$150, complets \$80, \$55, \$50, chemises \$5, imperméables \$5 et \$10, vestons sport \$15, pantalons \$5 et \$10, etc. 25-10-66

FEMME DEMANDEE

Personne entre 30 et 40 ans, expérience de téléphone de bureau, et connaissances médicales. Tél.: 4073. 15-10-66

LOGEMENTS A LOUER

LACOMBE, est Victoria, haut, 1011 pi. carrés, 3 chambres, cuisine, salle, occupation les novembre, \$200, chauffage, 932-6363. 15-10-66

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 4% — sur propriété — R.A. 4-9332. 25-10-66

PROPRIETE A VENDRE

3 propriétés à vendre. Règlement de succession. Tél.: 866-4566. 15-10-66

TAILLEUR

Vous avez malgué ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou valises, transformés en devant simple dernier style. 15-10-66

DROLET TAILLEUR

— SPECIALISE — Habits et costumes sur mesure. 331 est, rue GILLOUVE. 368-2532. 15-10-66

TERRAINS A VENDRE

ST-MARGUERITE DE LAC MAXSON, beaux terrains à côté Ville d'Estérel, pêche, chasse, ski-doo. Communiquer avec Domaine des Lacs 352-8086. 25-10-66

BORD DE L'EAU

Notre-Dame de l'Île Perrot, 400 front sur les St-Laurent, 210 pieds de large, 210 pieds de long, élevé. Vue magnifique. Idéal pour communauté religieuse, club privé, ou développement. Taxes annuelles de \$100 par an. En plus \$40,000 ou meilleure offre. Le jour. Tél.: 695-3328. 15-10-66

MEDECINS, AVOCATS, INGENIEURS ET AUTRES PROFESSIONNELS

sont parmi les heureux propriétaires au

LAC NOTRE-DAME

5 milles de rive dans un domaine entièrement privé. Ski nautique, pêche à la truite, sports d'hiver, prix et termes modérés. 15-10-66

VENEZ DANS LES LAURENTIDES

2123 et voyez la LAC NOYER-DAMÉ dans ces magnifiques coteaux d'automne. Une heure de conduite de Montréal.

DIRECTIONS: Autoroute des Laurentides jusqu'à la 10e

Montée-Hélène, Montréal, et suivre les enseignes indiquant LAC NOTRE-DAME. 15-10-66

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 11.806 ex parte

HENRI NEGRE, constructeur, résidant au 5244, rue Cousineau, à St-Hubert, district de Montréal.

Requérant,

—VS—

PIERRE LEROY, autrefois domicilié au 3675, rue Prince-Charles, à St-Hubert, dans le district de Montréal, mais aujourd'hui de domicile inconnu.

Intimé.

AVIS

AVIS est donné à PIERRE LEROY, intimé, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier No 11.806 ex parte, en date du 8 octobre 1966, que l'Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1940A et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Prototaire. Ledit Avis de 60 jours concerne un immeuble situé à St-Hubert, connu et désigné comme étant le lot 132-369 et le lot 133-370-1 au Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de St-Hubert, comté de Chambly; avec toutes les maisons dessus érigées portant le numéro civique 3679, rue Prince-Charles.

Selon cet Avis, si vous ne répondez pas en dedans de 60 jours de la date du dernier des Avis au défaut décrit dans ledit Avis ci-haut mentionné, M. HENRI NEGRE deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut. Une copie de l'Avis de 60 jours a été déposée au Greffe de la Cour à votre intention.

Montréal, le 7 octobre 1966.

Prototaire adjoint, C.S.

Me Denis-R. Lacroix,

580, boul. Ste-Foy,

Cité Jacques-Cartier,

Procureur du requérant.

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 720.315

JEAN PAUL PILON, commerçant domicilié et demeurant à Montréal, district de Montréal.

Demandeur

—VS—

CARLO SPERDUTI et JACQUES MISTIER, tous deux constructeurs, de la Ville de New York, Etat de New York, l'un des Etats unis d'Amérique.

—et—

SAM BOCKLER, Bourgeois, domicilié et demeurant dans la Ville de Montréal, district de Montréal, et ELKMIN DEVELOPMENT CORP., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la Ville de Montréal, district de Montréal.

Défendeurs

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 00597

FEDERAL ACCEPTANCE CORP., corporation légalement constituée et ayant son siège social et sa principale place d'affaires à 5757 Avenue Decolles, dans les cité et district de Montréal,

demanderesse

contre

RICHARD LEGROS et JAMES RICHARDSON, tous les deux des cité et district de Montréal,

défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs RICHARD LEGROS et JAMES RICHARDSON, à l'intention de quelle une copie au bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

Montréal, 26 septembre 1966.

JEAN LEDUC,

greffier C.P.M.

Max GAMEROFF, FENSTER,

KANDESTIN, & GELFAND,

800 carré Victoria,

Suite 2204,

Montréal, Qué.

Avocats de la demanderesse

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 871.673 CM

C. L. S. R. P. I. R. O. N. & M. T. A. L. C. O., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,

demanderesse

contre

ANDRÉ BEAUBIEN, des cité et district de Québec et y résidant au 291 rue St-Anselme.

Défendeur

Il est ordonné au défendeur ANDRÉ BEAUBIEN, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

Montréal, 5 octobre 1966.

JEAN LEDUC,

greffier C.P.M.

Mes BYERS, McDOUGALL,

CASGRAIN, STEWART

& KOWL,

800 carré Victoria,

Montréal, Qué.

Avocats de la demanderesse.

MUSIQUE ET MUSICIENS DU CANADA

Dix-sept microsillons enregistrés à l'occasion de l'année du centenaire

Il y a quelques mois, la compagnie RCA Victor et le Service International de Radio-Canada annonçaient conjointement la parution pour septembre dernier, d'une série de microsillons enregistrés. Cette nouvelle a été reçue avec enthousiasme par des milliers de mélomanes d'un océan à l'autre qui, depuis longtemps, rêvaient d'ajouter à leur collection de disques des enregistrements de musique canadienne. Cette première série, maintenant sur le marché, consiste en dix-sept microsillons présentant les oeuvres de 32 compositeurs au cours des cent dernières années. L'exécution en a été confiée aux meilleurs musiciens et ensembles canadiens.

Conçu pour marquer le centenaire du Canada, ce projet est le premier d'une série permanente de musique canadienne qui sera enregistrée par le service international de Radio-Canada et qui paraîtra sous l'étiquette "Canada-International" de RCA Victor. Tous les albums seront distribués par RCA Victor et seront mis à la disposition de toutes les filiales et associés de RCA à travers le monde. Le service international de Radio-Canada, pour sa part, s'occupera de la distribution dans les ambassades et autres missions diplomatiques du Canada à l'étranger et l'offrira aux postes de radio et de télévision de tous les pays.

Cette collection représente une série de 17 disques longue de 12 pouces - en stéréo et monaural - consacrés à la musique canadienne. Avec la parution de cette importante collection, la vente commerciale de disques de musique canadienne fera un pas en avant qui est sans précédent. Un total de 42 oeuvres, signées par 32 compositeurs, et interprétées par des solistes et des orchestres divers, du Trio d'Halifax à l'Orchestre de chambre de Vancouver. Mentionnons entre autres, l'Orchestre symphonique et les chœurs de Radio-Canada à Toronto, sous la direction de John Avison, l'Orchestre "Les Petites Symphonies", dirigé par Roland Leduc, l'Orchestre de chambre de McGill, sous la direction d'Alexander Brott, l'Ensemble de cham-

bre de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, avec Victor Feldbrill au pupitre, le Quintette à vent de Toronto et le Trio Baroque de Montréal.

Parmi les solistes, on retrouve des instrumentistes bien connus comme les violonistes Hyman Bress, Steven Staryk et Marta Hidy, la violoncelliste Peggie Samson, le flûtiste Dirk Kestbas, les organistes Kenneth Gilbert et Hugh McLean et les pianistes Charles Reiner, Malcolm Troup, Victor Bouchard et Renée Morisset.

Des noms prestigieux forment la liste des compositeurs canadiens: Murray Alarkin, Istvan Anhalt, Norma Beecroft, John Beckwith, Victor Bouchard, Alexander Brott, Claude Champagne, Alexis Contant, Jean Coulthard, Raymond Daveluy, Sonia Eckhardt-Grammatte, Harry Freedman, Serge Garant, Jacques Hélu, Otto Joachim, Kelsey Jones, Udo Kasemets, Dirk Kestbas, Leslie Mann, Bruce Mather, Oskar Morawetz, François Morel, Jean Papineau-Couture, Barbara Pentland, Clermont Pépin, William-Keith Rogers, Harry Somers, Murray Schaefer, Gilles Tremblay, Robert Turner, Jean Vallerand et John Weinberg.

Au cours des 20 dernières années, le service international de Radio-Canada a enregistré plus de 200 oeuvres de musique canadienne pour fins de distribution dans les pays étrangers. Ces disques, cependant, n'ont jamais été mis en vente, et ne pouvaient même pas être joués au Canada.

Cliche, Marcoux, Dumont-Frenette, Morin, au 30e congrès annuel de la SSJB de Québec

Le 30e congrès général annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec aura lieu les 14, 15 et 16 octobre prochains à Beauport. Son thème sera: "Québec-Canada-1967".

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec groupe quelque 65.000 membres. Ils sont répartis dans 105 conseils locaux et spéciaux eux-mêmes groupés en neuf régions ou territoires au sein duquel la coordination des activités se fait par un comité régional formé de délégués des conseils locaux du territoire et d'un directeur diocésain.

Au congrès général annuel, tous les membres de la Société peuvent sans frais personnels, assister aux délibérations, aux séances d'études et aux discussions sur les affaires de la Société. Leur carte de membres en règle constitue leur laissez-passer. Pour le vote sur les propositions engageant la Société, ainsi que l'élection des directeurs diocésains, seuls les délégués dûment accrédités pourront se prononcer, c'est-à-dire, les personnes dûment mandatées pour représenter leur conseil local ou leur comité régional. On attend particulièrement un fort groupe de jeunes de 18 à 25 ans, membres des Jeunes Barde.

Le choix des délégués s'est fait dans les divers conseils locaux, lors d'une assemblée générale qui a eu lieu depuis la fin d'août. Chaque conseil local a droit à un certain nombre de délégués correspondant au nombre de ses membres jusqu'à un maximum de 15 délégués.

Les élections annuelles

Onze candidats sont sur les rangs, cette année, pour les six postes à remplir au sein du conseil général de la Société. Celui-ci est formé de 18 directeurs élus en rotation, six à la fois, pour des mandats de trois ans. Ces 18 directeurs se choisissent un exécutif et élisent le président général de la Société.

Le président général, M. Gilles Desmarais, termine un deuxième mandat à la présidence après avoir été secrétaire général de la Société. Il termine également un terme de trois ans comme directeur diocésain. En raison de ses activités professionnelles, pour des raisons familiales et parce qu'il considère que le président d'une Société telle que la SSJB de Québec ne doit pas occuper ce poste plus de deux ans, M. Desmarais a fait part qu'il ne renouvelerait pas sa candidature au Conseil diocésain. Comme président sortant de charge, il continuera de siéger au Conseil.

Plus de 600 membres de la Société sont attendus au congrès dont quelque 450 délégués ayant droit de vote.

Trente-cinq vœux et résolutions seront soumises à l'attention des congressistes. Au congrès de l'an passé, seulement 14 résolutions avaient été portées à l'attention du congrès. Les principales préoccupations des membres de la société dans l'ordre général, portent sur les grèves et conflits, l'organisation des loisirs, l'éducation, la situation du

français au Québec, l'immigration au Québec, les manifestations du centenaire de la Confédération, le tourisme, l'embellissement de nos localités, et la formation de nos futurs médecins. D'autres résolutions portent sur la place des jeunes dans la société, le rôle des conseils locaux et leur promotion, les structures de la société et son caractère confessionnel.

Le thème du congrès

Le thème du congrès, "Québec - Canada 1967" permettra aux membres de la société de se pencher sur la situation des Canadiens français au Québec par rapport à l'ensemble du Canada après cent ans de régime confédéral. A cette fin, les congressistes entendront d'abord un exposé général du problème canadien-français dans son contexte historique, par M. Mason Wade, professeur senior d'histoire au Middlesex College de l'université de Western Ontario, à London.

Après cet exposé, le thème des assises sera développé sous trois aspects dans des commissions d'études qui étudieront la situation politique, économique et culturelle des Canadiens français. Ces sujets seront traités par des conférenciers de marque qui participeront à un dialogue fructueux avec les congressistes après un bref exposé.

L'aspect politique sera commenté par Mme Jeanne Sauvé, commentatrice de la radio-télévision; M. Robert Cliche, chef du N.P.D. au Québec et M. Guy

Marcoux, ancien député écrivain de Montmorency aux Communes. L'aspect économique sera analysé par Mme Livia Thur, économiste et professeur à l'université de Montréal; M. Robert Despres, sous-ministre provincial du revenu et M. François Adam, gérant général de la Compagnie d'assurance des Caisses populaires. Enfin, l'aspect culturel sera présenté par Mme Jeannine Beaubien, directrice du théâtre La Poudrière; M. Paul Dumont-Frenette, de la société Radio-Canada, et M. Roger Lemelin, auteur bien connu.

Le dimanche, les congressistes prendront connaissance des rapports des commissions d'études du thème du congrès et des recommandations des diverses commissions de régimes internes de la société. Ils termineront le vote pour l'élection des directeurs diocésains et clôtureront les assises par un banquet où le conférencier sera M. Jacques-Yvan Morin, président des états généraux du Canada français, professeur de droit international à l'université de Montréal et président de l'Association des professeurs de la même université. Parmi les invités de marque au banquet signalons son honneur le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne; le recteur de l'université Laval, Mgr Vachon, les membres du corps diplomatique à Québec, le directeur général du quotidien le "Soleil", des représentants du gouvernement et de l'opposition, et de nombreuses personnalités de la région de Québec et de l'extérieur.



M. Lucien L'Allier, président-directeur général et ingénieur en chef du Métro, examine à la station Place d'Armes, en compagnie du président de la Banque Canadienne Nationale, M. Louis Hébert, et du gérant général, M. René Leclerc, l'horloge à lecture directe que la BCN vient d'offrir au Métro de Montréal. Montréal sera donc à l'honneur en ce sens que son Métro sera le premier au monde à être équipé d'un système d'horloges électriques de marque Solari à lecture directe. Autre point digne de mention, ces horloges indiqueront l'heure à la façon européenne qui tend de plus en plus à devenir internationale. Ainsi, 6h. p.m. deviendra 18h.



Une banque ouverte tous les soirs?

OUI!

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

74 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

Symposium au St. Joseph Teachers College

Le St. Joseph Teachers College a organisé un symposium, en collaboration avec la Provincial Association of Catholic Teachers. Le thème: "The Relevance of the Catholic School".

Il aura lieu au collège même, les jeudi, vendredi et samedi, 13, 14 et 15 octobre.

Le programme comprend notamment des allocutions du président de St. Michael's College, le révérend John Kelly, de M. Paul Gallagher, du père Charles Henkey, S.J., et des tables rondes auxquelles participent entre autres Soeur M. Liguori, les Drs J. D. Jeffers, H. Morgentaler, Karl Stern, Thomas Francœur et David Rome.

Canadian Club
Canadian Whisky
BOTTLED BY
Hiram Walker
Distilled and Bottled in Canada

Demandez
"Le Meilleur Chez Nous"
Canadian Club
par Hiram Walker
Le Plus Léger Whisky Au Monde
Distillé et embouteillé à Walkerville (Ontario)



Soyez prêt pour

la mise en service du Métro le 17 octobre !

Le dépliant "Prenons le Métro!" que vous avez reçu par la poste comprend des renseignements et une carte du réseau Métro-autobus. Vous pourrez profiter pleinement de ce moyen de transport rapide et ultra-moderne dès les premiers jours si vous le lisez attentivement. Conservez-le précieusement.

QUELQUES POINTS IMPORTANTS QU'IL EST BON DE SE RAPPELER:

1 UN BILLET

Le nouveau billet utilisé depuis quelque temps pour les autobus de la CTM vous permet également de prendre le Métro. Ce billet comprend un code magnétique qui permet l'ouverture des tourniquets aux postes de péage des stations du Métro.



2 POUR TROUVER LES STATIONS

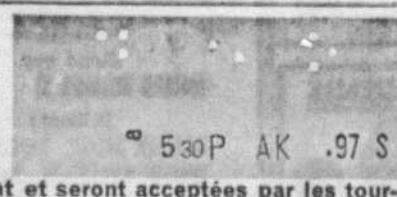
Vous localiserez facilement les stations du Métro grâce à ces panneaux (lumineux la nuit) qui indiquent leur emplacement.



3 DEUX CORRESPONDANCES

DANS LES AUTOBUS

Ces nouvelles correspondances seront introduites progressivement dans les autobus. Munies de perforations codées, ces correspondances seront distribuées automatiquement et seront acceptées par les tourniquets automatiques du Métro ou sur les lignes d'autobus. Les correspondances actuelles devront, d'ici là, être vérifiées par le changeur, dans les stations du Métro.



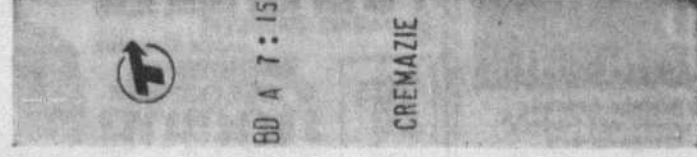
4 VOTRE GUIDE DANS LES STATIONS DU MÉTRO

Près de chaque quai du Métro, vous trouverez un panneau lumineux comme celui-ci. La flèche indique la direction du train qui circule le long du quai sur lequel vous vous trouvez. Les autres lignes du Métro avec lesquelles vous pourrez correspondre y sont également indiquées, ainsi que les stations où vous pourrez descendre.

2	HENRI-BOURASSA
	SAUVÉ
	CRÉMAZIE
	JARRY
	JEAN-TALON
	BEAUBIEN
	ROSEMONT
	LAURIER
	MONT-ROYAL
	SHERBROOKE
	BERRI-de MONTIGNY
	CHAMP-de MARS
	PLACE d'ARMES
	VICTORIA
	BONAVENTURE

DANS LE MÉTRO

La correspondance distribuée par les distributeurs automatiques du Métro permet de prendre l'autobus à la sortie du Métro, sauf à la station d'émission de la correspondance.



Renseignements: 877-6260



COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

SUBVENTION

La commission du centenaire du Canada vient d'accorder à la galerie d'art de l'université de Sherbrooke une subvention de \$4,500 pour l'organisation d'une exposition d'art et d'artisanat canadiens. Cette manifestation se tiendra au cours des mois de juin, juillet et août 1967.

THEATRE

Le théâtre populaire du Québec présentera, en avant-première à sa tournée à travers la province, son premier spectacle de l'année, "Le Barbier de Séville", les vendredis 28, samedi 29 (20h, 30) et le dimanche 30 (19h, 30), au Théâtre national. La mise en scène de cette production a été assurée par Jacques Létourneau; le décor est de Pierre Delanoe et les costumes de Claudette Picard.

CHANSONNIERS

Vendredi prochain, le Patriote accueillera Félix Leclerc; le lendemain, rires avec Jean-Guy Moreau; ces deux spectacles sont à 20h, 30 et 23 h. Samedi également, à la Butte à Mathieu, Pierre Calvé présentera son tour de chant à 21h; lever de rideau avec Michelle Serre.

PRIX

Le jury du Prix du Cercle du Livre de France couronnera, mercredi prochain, l'un des huit manuscrits restant en finale.

Le Prix du Cercle du Livre de France qui a révélé de nombreux écrivains, a, depuis 1949, été gagné par quinze écrivains. Deux parmi eux l'ont gagné plusieurs fois; ce sont: Bertrand Vac qui l'a remporté à trois reprises et André Langevin à deux reprises.

Cette année ce sera forcément un gagnant nouveau puisque ceux qui ont déjà remporté le Prix ne peuvent plus concourir. Ce nouveau règlement a été adopté à l'unanimité par le jury, aussitôt après la victoire de Bertrand Vac l'année dernière.

CS **altimbanques**
coin Bonsecours et St-Paul
D'ARRABAL
"fando et lis"
Pour réservations:
CENTRE DU DISQUE
848-2841
7e Semaine

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Tous les soirs sauf le dimanche 2h.15

UN SUJET TROP audacieux... dont on ne parle jamais!
La médecine et l'amour VOYEZ:
"Cel enfant est mien"
en couleurs
"MEDECIN POUR FEMMES" avec Sandra Berger
"Confessions d'un médecin" avec Barbara Frey
UN SEUL ENDROIT
LA SCALA
Papineau et Beaulieu 721-3107

CE SOIR, 8h.30 P.M.
Au Théâtre du Gesù
La Compagnie "A l'Opérette" présente
LAP LERICHOLE
avec: Suzanne Lapointe, Jean-Louis Pellerin, Claude Corbell
et 30 autres interprètes.
Vente au Gesù: 1200 rue Bleury 866-1200
Billets: \$3.00 - \$4.00 - \$5.00
3 DERNIERES

CONCERT

L'orchestre de chambre de Montréal présentera un concert entièrement consacré à Mozart, vendredi le 25 novembre à 20h, 30 à la salle Claude de Champagne de l'Ecole Vincent d'Indy.

Le concert, sous le patronage de l'Union des musiciens, sera dirigé par le chef d'orchestre Laszlo Gati. C'est la septième représentation annuelle organisée par l'Institut Thomas More.

L'entrée est libre et le public cordialement invité.

HAITI

Samedi dernier, avait lieu dans les salons du Conservatoire des arts de Montréal une soirée de bonne entente Canada-Haïti. Plus de 300 étudiants étaient présents sous la présidence conjointe de Pierre Jérôme, consul général d'Haïti et de Jean Sassine, commissaire à l'Expo pour ce pays. A cette occasion, Pierre Jérôme a déclaré: "Je serais heureux de voir s'établir des relations culturelles étroites entre nos deux nations".

JAZZ

Le jazz, longtemps considéré en URSS comme un tabou représentant la décadence et la dépravation de la civilisation bourgeoise, reçoit enfin aujourd'hui droit de cité dans "Komsomolskaya Pravda", l'organe officiel des jeunes communistes.

"On ne peut pas ne pas reconnaître les succès remportés par les musiciens de jazz soviétiques, en URSS et à l'étranger", écrit le journal. Le mouvement Komsomol, qui sert les intérêts des jeunes, fait tout ce qu'il peut pour aider ce jeune genre, car il a dans notre pays un excellent terrain pour se développer.

La "Komsomolskaya Pravda" révèle que sa rédaction est "littéralement submergée" de lettres demandant où peuvent être entendues les meilleures formations de jazz soviétiques.

THEATRE LA POUDRIERE
116 Ste-Hélène
REPRISE
à partir du 15 oct., 8h.30

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF?
d'Edward Albee
adaptation française de Jean Cau

Avec:
Monique Lepage
Paul Hébert
Suzanne Lévesque
Réjean Lefrançois
Mise en scène:
Jeanine Beaubien
Réservations: 526-0821
Prix spéciaux, le mardi, pour les étudiants et groupes de plus de 30.

ANGELIQUE retrouve son mari dans...
ANGELIQUE #3
et le ROY
COMPLÈMENT DE PROGRAMME: Fraternelle Amazonie COULEURS
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON
1104 St. Jean-Baptiste 866-2841, 866-2842, 866-2843, 866-2844, 866-2845, 866-2846, 866-2847, 866-2848, 866-2849, 866-2850, 866-2851, 866-2852, 866-2853, 866-2854, 866-2855, 866-2856, 866-2857, 866-2858, 866-2859, 866-2860, 866-2861, 866-2862, 866-2863, 866-2864, 866-2865, 866-2866, 866-2867, 866-2868, 866-2869, 866-2870, 866-2871, 866-2872, 866-2873, 866-2874, 866-2875, 866-2876, 866-2877, 866-2878, 866-2879, 866-2880, 866-2881, 866-2882, 866-2883, 866-2884, 866-2885, 866-2886, 866-2887, 866-2888, 866-2889, 866-2890, 866-2891, 866-2892, 866-2893, 866-2894, 866-2895, 866-2896, 866-2897, 866-2898, 866-2899, 866-2900, 866-2901, 866-2902, 866-2903, 866-2904, 866-2905, 866-2906, 866-2907, 866-2908, 866-2909, 866-2910, 866-2911, 866-2912, 866-2913, 866-2914, 866-2915, 866-2916, 866-2917, 866-2918, 866-2919, 866-2920, 866-2921, 866-2922, 866-2923, 866-2924, 866-2925, 866-2926, 866-2927, 866-2928, 866-2929, 866-2930, 866-2931, 866-2932, 866-2933, 866-2934, 866-2935, 866-2936, 866-2937, 866-2938, 866-2939, 866-2940, 866-2941, 866-2942, 866-2943, 866-2944, 866-2945, 866-2946, 866-2947, 866-2948, 866-2949, 866-2950, 866-2951, 866-2952, 866-2953, 866-2954, 866-2955, 866-2956, 866-2957, 866-2958, 866-2959, 866-2960, 866-2961, 866-2962, 866-2963, 866-2964, 866-2965, 866-2966, 866-2967, 866-2968, 866-2969, 866-2970, 866-2971, 866-2972, 866-2973, 866-2974, 866-2975, 866-2976, 866-2977, 866-2978, 866-2979, 866-2980, 866-2981, 866-2982, 866-2983, 866-2984, 866-2985, 866-2986, 866-2987, 866-2988, 866-2989, 866-2990, 866-2991, 866-2992, 866-2993, 866-2994, 866-2995, 866-2996, 866-2997, 866-2998, 866-2999, 866-3000

LE RÉVOLUTIONNAIRE
un film de Jean Pierre Lefebvre
AUDITORIUM DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SAMEDI, le 15 OCTOBRE, 8 h. et 10 h. p.m.
\$1.50 — ÉTUDIANTS: \$1.00

ROSAUB Lundi, ouverture à 1 h. 30 p.m.
11'...PLUS QU'UN CHEF-D'OEUVRE
— LE NOUVEAU OBSERVATEUR
PALME D'OR Festival Cannes 1966
— le plus célèbre film du monde
— un chef-d'œuvre
— un film à voir absolument
— un film à voir absolument
— un film à voir absolument
un homme et une femme
un film de Roger Coggio.

GAGNANT DE 6 PRIX DE L'ACADEMIE
UN DES PLUS BEAUX FILMS JAMAIS PRODUITS
— Life Magazine
— David Lean's Film
— OF BORIS PASTERNAK
DOCTOR ZHIVAGO
29e SEM.
PANAVISION et METROCOLOR
Air Climatisé
ALOUETTE
MATS. MER. SAM. & DIM. À 3.00
SOIRÉES À 8.15 — DIM. À 7.30
Guichet ouvert tous les jours de 10 h à 9 p.m. — Dimanche à midi 841-3807



L'Ukraine à Montréal

40,000 personnes avaient applaudi les Danseurs de l'Ukraine lors de leur passage au Forum en 1962. On pourra voir à nouveau cette célèbre troupe de 100 artistes à la Place des Arts où elle se produira du 25 au 30 octobre, ainsi que les 3 et 4 novembre. Le programme est varié et comprend aussi bien des danses cosaques pleines d'humour, des sentiments dansés par les jeunes filles. Couleurs, brio, variété, tel a été le but du directeur de la troupe, Paul Virsky. Le folklore ukrainien est considéré comme le plus humain du folklore russe. C'est aussi l'un des plus riches et des plus joyeux.

L'égrégore
190 est, boul. Dorchester
De retour d'une tournée Européenne de deux mois
"L'égrégore" vous revient pour une nouvelle saison.
866-9344
de Roland Dubillard
Du 10 au 16 octobre

avec Charlotte Boisjoli
Marthe Mercure
Jean-Pierre Compain
Pascal Rollin
Mise en scène, Charlotte Boisjoli
Décor, Claude Lafont
Musique, Jean-Marie Cloutier
Sur semaine: 8 h. 30
Dimanche: 7 h. 30
Lundi: relâche

ANGELIQUE retrouve son mari dans...
ANGELIQUE #3
et le ROY
COMPLÈMENT DE PROGRAMME: Fraternelle Amazonie COULEURS
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON
1104 St. Jean-Baptiste 866-2841, 866-2842, 866-2843, 866-2844, 866-2845, 866-2846, 866-2847, 866-2848, 866-2849, 866-2850, 866-2851, 866-2852, 866-2853, 866-2854, 866-2855, 866-2856, 866-2857, 866-2858, 866-2859, 866-2860, 866-2861, 866-2862, 866-2863, 866-2864, 866-2865, 866-2866, 866-2867, 866-2868, 866-2869, 866-2870, 866-2871, 866-2872, 866-2873, 866-2874, 866-2875, 866-2876, 866-2877, 866-2878, 866-2879, 866-2880, 866-2881, 866-2882, 866-2883, 866-2884, 866-2885, 866-2886, 866-2887, 866-2888, 866-2889, 866-2890, 866-2891, 866-2892, 866-2893, 866-2894, 866-2895, 866-2896, 866-2897, 866-2898, 866-2899, 866-2900, 866-2901, 866-2902, 866-2903, 866-2904, 866-2905, 866-2906, 866-2907, 866-2908, 866-2909, 866-2910, 866-2911, 866-2912, 866-2913, 866-2914, 866-2915, 866-2916, 866-2917, 866-2918, 866-2919, 866-2920, 866-2921, 866-2922, 866-2923, 866-2924, 866-2925, 866-2926, 866-2927, 866-2928, 866-2929, 866-2930, 866-2931, 866-2932, 866-2933, 866-2934, 866-2935, 866-2936, 866-2937, 866-2938, 866-2939, 866-2940, 866-2941, 866-2942, 866-2943, 866-2944, 866-2945, 866-2946, 866-2947, 866-2948, 866-2949, 866-2950, 866-2951, 866-2952, 866-2953, 866-2954, 866-2955, 866-2956, 866-2957, 866-2958, 866-2959, 866-2960, 866-2961, 866-2962, 866-2963, 866-2964, 866-2965, 866-2966, 866-2967, 866-2968, 866-2969, 866-2970, 866-2971, 866-2972, 866-2973, 866-2974, 866-2975, 866-2976, 866-2977, 866-2978, 866-2979, 866-2980, 866-2981, 866-2982, 866-2983, 866-2984, 866-2985, 866-2986, 866-2987, 866-2988, 866-2989, 866-2990, 866-2991, 866-2992, 866-2993, 866-2994, 866-2995, 866-2996, 866-2997, 866-2998, 866-2999, 866-3000

LE RÉVOLUTIONNAIRE
un film de Jean Pierre Lefebvre
AUDITORIUM DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SAMEDI, le 15 OCTOBRE, 8 h. et 10 h. p.m.
\$1.50 — ÉTUDIANTS: \$1.00

ROSAUB Lundi, ouverture à 1 h. 30 p.m.
11'...PLUS QU'UN CHEF-D'OEUVRE
— LE NOUVEAU OBSERVATEUR
PALME D'OR Festival Cannes 1966
— le plus célèbre film du monde
— un chef-d'œuvre
— un film à voir absolument
— un film à voir absolument
— un film à voir absolument
un homme et une femme
un film de Roger Coggio.

GAGNANT DE 6 PRIX DE L'ACADEMIE
UN DES PLUS BEAUX FILMS JAMAIS PRODUITS
— Life Magazine
— David Lean's Film
— OF BORIS PASTERNAK
DOCTOR ZHIVAGO
29e SEM.
PANAVISION et METROCOLOR
Air Climatisé
ALOUETTE
MATS. MER. SAM. & DIM. À 3.00
SOIRÉES À 8.15 — DIM. À 7.30
Guichet ouvert tous les jours de 10 h à 9 p.m. — Dimanche à midi 841-3807

Activité culturelle à la bibliothèque Saint-Sulpice

QUEBEC — Le ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, annonce que le Service des activités culturelles de la Bibliothèque Saint-Sulpice, organisé au cours de l'année dernière, a préparé un vaste programme de manifestations qui viendront débiter et se prolongeront jusqu'à la fin du mois d'avril 1967. Cette saison d'activité culturelle s'ouvre sous le signe d'une salle de spectacles et de conférences entièrement renouvelée et embellie et sera marquée par un programme très varié, qui comprendra notamment:

• 6 soirées spéciales consacrées à la culture de divers pays, groupées sous le titre général: "Cultures étrangères" (Italie (octobre), Mexique (novembre), Israël (décembre), Grèce (janvier) et Japon (février)). La sixième soirée (mars) est réservée à l'Exposition universelle de Montréal, en particulier à la participation du Québec à la documentation sur les bibliothèques et au rôle du livre.

• 14 expositions, dont 6 seront reliées — quant au thème et aux dates — aux 6 soirées spéciales mentionnées ci-dessus. Les 8 autres expositions auront pour objet:

— "Histoire du Canada français" (anniversaire de Garneau)

SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

en octobre — "Photographie" (collection A. Désilets) en novembre — "Autographes" (collection L.A. Biron) en décembre — "L'Esquimaux du Québec et son art" (collection Société coopérative de Povungnituk et Musée de l'Homme) en janvier — "Enluminures et miniatures à travers le monde" (collection J.M. Pretrot) en février — "Manuscrits" (collection Mariette Pépin-Lalonde) en mars — "Ouvrages de bibliophiles" (collection anonyme) en avril — "Affiches et programmes" (collection Bibliothèque Saint-Sulpice, en avril).

• 26 soirées de films éducatifs (histoire, art, littérature, ethnographie, hygiène, sport), avec la coopération de l'Office du film du Québec, de l'Office national du film, du Centre canadien du film sur l'art et des ambassades étrangères; 3 soirées de longs métrages de production canadienne-française.

• 12 soirées de conférences, dont 5 en coopération avec l'Association canadienne des Nations unies, qui traiteront des problèmes internationaux et de la collaboration internationale. Sept (7) autres conférences seront données par:

Mme G. de la Tour Fondue-Smith, femme de lettres: "La littérature canadienne face aux autres arts" en octobre —

M. B. Brouillette, professeur à l'École des hautes études commerciales: "L'Asie, telle que je l'ai vue" en novembre — M. J. Rousseau, professeur à l'université Laval: "L'Esquimaux à travers son art" en janvier — M. J. Beaulieu, professeur à l'Institut des arts appliqués: "L'Artisanat du Québec" en février.

Trois soirées seront réservées aux conférences de marque de passage à Montréal.

• 5 soirées des Jeunesses littéraires du Québec (conférences suivies de discussions publiques).

• 4 lectures de cantate par les groupes-membres des Musiciens amateurs du Canada.

• 5 concerts présentés par le groupe des Rencontres musicales.

• 1 soirée de musique, offerte par le Conservatoire de musique de Montréal.

• 5 soirées de chant, présentées par la chorale mixte des Disciples de Massenet, dont une avec la participation du public (initiation au chant choral).

• 3 soirées consacrées à la danse moderne (expression

commune entre danse, musique, poésie, arts plastiques); production de Jeanne Renaud, chorégraphe et danseuse, avec son ensemble de ballet.

• 24 spectacles de théâtre qui seront confiés à l'Association canadienne du théâtre d'amateur (ACTA), vu son rôle dans l'évolution de la vie théâtrale au Québec. Les pièces sont préparées par les diverses troupes faisant partie de cette association. Cette série de spectacles sera inaugurée par un spectacle offert à cette occasion par la troupe des Saltimbanques.

• 2 spectacles de marionnettes — Marionnettes de Montréal — (Micheline Legendre).

• 6 auditions de disques (en matinée, à titre d'essai).

PRIX

Deux films canadiens réalisés par l'ONF ont remporté des prix lors du 5e festival du film culturel de la Feiguer (Espagne). Il s'agit de "La Forme des choses" et de "60 cycles".

AU PATRIOTE

1474 est, Sainte-Catherine — 521-6666
Le Mouvement Contemporain présente
"Festival Beckett"
Ce soir:
"OHI LES BEAUX JOURS"
A la boîte à chansons
Mukaeline et Michel Girouard
Samedi: Jean-Guy Moreau

UNE DES PLUS ÉMOUVANTES EXPÉRIENCES DE VOTRE VIE
LES CODELUREAUX
Toute l'insouciance et la cruauté de la jeunesse d'aujourd'hui
LE CANCER DES GRANDES VILLES
FILLES DE JOIE
CLAUDE CHABROL
MATINÉES POUR ENFANTS
Samedi: 1h.30 — Dimanche: 1h.30
L'HISTOIRE ORIGINALE ET COMPLÈTE EN COULEUR DE
LA FAMILLE TRAPP

7 JOURS SEULEMENT
tnm
le temps sauvage
de anne hebert
COMÉDIE-CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338
DU 10 AU 16 OCTOBRE INCLUSIVEMENT

LUN. & MAR. SOIRS 17, 18 OCT.
PLACE DES ARTS
SAUL WILFRID-PELLETIER
C'Orchestre Viennois
Johann Strauss
FONDÉ EN 1826 PAR JOHANN STRAUSS

dirigé par EDUARD STRAUSS II
Solistes:
DAGMAR KOLLER, soprano
WALTER KRAUTLER, ténor
dans un programme de valses, de polkas, de marches militaires et de refrains viennois.
Prix (taxe incl.): \$4. \$5. \$4. \$5. \$2.30
Billets en vente: Place des Arts Can. Concerts & Artists, 1822, ouest Sherbrooke (coin-sud), 825, Archambault Inc., 500, est Ste-Catherine, 2115, est Jean-Talton; Importations C.M. Ltee, 8225 St-Laurent et 5075 Main; Librairie Ducharme, 418, ouest Notre-Dame. Billets d'étudiants (\$1.00) à CCA seulement.
Commandes postales avec chèque ou mandat et enveloppe affranchie seulement à Can. Concerts & Artists Inc., 1822, ouest Sherbrooke.
RESERVATIONS: 932-2171 — 2234

DÈS DEMAIN

Festival du film des grands Opéras
VENDREDI: court métrage: Erwin (en couleur)
Don Giovanni de Mozart
programme complet: 8 h. 15
SABEDI: court métrage: Amazon (en couleur)
Le Mariage de figaro de Mozart
programme complet: 8 h. 40
Vendredi, avec Sophie Loren et Lolo Martini
programme complet: 8 h. 40
LUNDI: court métrage: Italy Wonderful Garden
Rigoletto de Verdi
programme complet: 8 h. 40
MARDI: court métrage: Symphonie du Rio (en couleur)
Othello de Verdi
programme complet: 8 h. 40
MERCREDI: court métrage: Toulon Laiterie (couleur)
La traviata de Verdi
programme complet: 8 h. 40
JEUDI: court métrage: Children of the Sun (en couleur)
La forza del destino de Verdi
programme complet: 8 h. 40
7 chefs-d'œuvre des grands maîtres de la musique
empire
848-2841

théâtre du rideau vert
dès le 15 octobre
le chef-d'œuvre du théâtre universel
LA VIE EST UN SONGE
du grand dramaturge espagnol Pedro Calderon de la Barca
Mise en scène de PAUL BLOUNT
Décor de HUGO WUETRICH
Costumes de FRANCOIS BARBEAU
avec YVETTE BRINDAMOUR
GERARD POIRIER
NATHALIE NAUBERT
LOIC LEGOURIADEC
HENRI NORBERT
LIONEL VILLENEUVÉ
ANDRÉ MONTMORENCY
Ce soir 8h.30
ASSASSINS ASSOCIES
AU STELLA 844-1793

2 DERNIERS JOURS
JEAN PAUL BELMONDO
Pierrot LE FOU
avec JEAN LUC GODARD
CE SOIR: 7.30 - 9.30
REAGUEN et IBERVILLE
TEL: 721-4668

JE SUIS UNE SÉPARATISTE DANOISE
L'AMOUR LIÈRE!
CE DRÔLE DE PARADIS
BRIGITTE BAROT
en couleurs
LE PARISIEN
TEL: 861-2697 • 860-0152 CATHÉDRALE

Une autre création de la Comédie-Canadienne
DÈS LE 21 OCTOBRE
AU RETOUR DES DIES BLANCHES
DE MARCEL DUBÉ
Mise en scène: Georges Groulx
avec Janine Sutto, Pierre Boucher, Marjolaine Hébert, Louise Marleau, Claude Préfontaine, André Lachapelle, Diane Finand, Guy Boucher.
COMÉDIE-CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338
LOUEZ VOS PLACES D'AUJOURD'HUI
Les billets sont en vente aux endroits suivants:
Comédie-Canadienne: 861-3338, Guichets, ouverts de 10 h. à 7 h. Corbell sur la Plaza: 279-4581, Le Centre du Disque: 845-3541
CAISSES POPULAIRES
Maisonnette: 254-9495, Hochelaga: 527-4193, Le North: 826-2805, Ste-Jeanne d'Arc: 526-2819, Ste-Clair: 351-1116, Pointe-aux-Trembles: 645-2778, St-Jean Baptiste: 255-7767

la chasse aux papillons
La clef de cette énigme le 17 octobre

L'univers féminin

Un nouveau livre:

"Mangez bien et rajeunissez" par Raymond Barbeau

(une entrevue de Renée ROWAN)

"On n'a qu'à regarder les annonces à la télévision pour se rendre compte de l'état de santé du peuple canadien: français: laxatifs, calmants, digestifs, etc. Si on mettait nos gens au régime de l'alimentation naturelle, on deviendrait vite un peuple fort, en pleine forme intellectuelle et physique. Un peuple de conquérants. Les Canadiens anglais n'auraient qu'à bien se tenir".

C'est M. Raymond Barbeau qui nous parle, séparatiste, docteur en littérature, en psychologie et en naturopathie. Il vient de publier, un petit livre qui représente toute une philosophie de vie, mais ma foi, fort encourageante: "Mangez bien et rajeunissez" (1).

Il ne s'agit pas de vagues promesses, ni de charlatanisme, affirme M. Barbeau qui vit lui-même l'expérience depuis six ans et en fait profiter sa clientèle. En suivant les lois de la nature, nous pouvons rester jeunes même à un âge très avancé. Il ne s'agit pas non plus de théories extrêmes: l'être humain doit conserver sa joie de vivre, mais le croire profondément à la santé par l'alimentation naturelle.

Le naturopathe élimine tout ce qui est morbide, pathologi-

que, maladif: il n'a rien à voir avec les médecins et les pharmaciens.

Que les gens cessent d'avaloir ces tonnes de petites pilules et médicaments de toutes sortes. Qu'ils mangent mieux, ils seront en meilleure santé!

Cela ne veut pas dire devenir végétarien du jour au lendemain — ce serait l'idéal, mais un idéal presque impossible à atteindre au Canada à cause de nos habitudes de vie, du milieu dans lequel nous évoluons et de notre climat qui exige la consommation de protéines et de protéines en abondance. On peut manger de la viande, mais en quantité raisonnable (une fois par jour) et de bonne qualité.

Qu'entend-on par

aliments naturels? Ces aliments doivent être organiques, c'est-à-dire avoir poussé sans engrais chimiques (ce qui est loin d'être facile à obtenir si on n'a pas son propre jardin); purs, sans rien de rajouté, de mélangé, dans leur état naturel; vivants, c'est-à-dire avec tous leurs constituants naturels; frais par opposition à vieux, à gâtés; crus, plutôt que chauffés, brûlés, cuits, surcuits, (sauf certains

légumes ou céréales qui doivent être mangés cuits); naturels, sans colorants, amélorants, additifs, insecticides; sains, adaptés aux besoins de l'homme, spécifiques au milieu; savoureux, mûrs à point et qui satisfont les besoins de santé, de couleur et de beauté.

Nos légumes dits frais ne contiennent pas suffisamment de fer, de sodium, d'iode, etc. Les terrains devraient être enrichis naturellement: on utilise trop d'engrais chimiques.

Le Dr Barbeau fait campagne pour que l'on réclame une enquête d'Etat sur l'utilisation des engrais chimiques et leurs conséquences du point de vue de la santé. Le naturopathe traitera largement de la question dans un prochain livre "Guérissez-vous par le magnétisme", qui devrait paraître d'ici six mois.

Dans le livre "Mangez bien et rajeunissez", on apprend qu'il faut supprimer les aliments en conserve, les mets lourds, les sauces et fritures, que l'on doit toujours se servir de farines naturelles, de céréales naturelles et de pain de blé entier naturel.

Les femmes ont la folie de la blancheur: linge blanc, teint blanc, pain blanc, viandes blanches, etc. D'après des enquêtes sérieuses menées aux Etats-Unis, les femmes seraient anémiques à 90 p.c., ce qui n'est pas étonnant.

On devrait également remplacer le lait de vache par le lait de chèvre qui convient mieux à l'organisme (mais où le trouver?); à défaut, on peut remplacer le lait par le fromage cottage, le fromage gruyère ou tout fromage maigre, facile à digérer. Le sel de mer non raffiné remplacera le sel de table ordinaire, le miel tiendra la place du sucre, le vinaigre de cidre celle des condiments, etc.

En établissant le régime alimentaire d'une personne, il faut tenir compte de ses besoins, son genre de travail, ses capacités digestives et son milieu social. Ainsi, celui qui est habitué à boire du vin aux repas, continuera de le faire, mais avec modération. Il ne s'agit pas de punir les gens, de les priver, de leur rendre la vie triste, mais de les rééduquer, de leur inculquer des habitudes nouvelles grâce à une nourriture saine, appétissante, vivante. Quand on sait se nourrir rationnellement, on peut éviter facilement la maladie et rester jeune longtemps.

Rassemblement des consommatrices en guerre contre les hausses de prix

Toutes les femmes intéressées à joindre les rangs des protestataires contre les hausses de prix des denrées alimentaires sont invitées à se joindre, ce soir, à 8 h. 30 à la Ligue des femmes du Québec qui tiendra une réunion publique au 955, rue Bellechasse est, Montréal.

La Ligue des femmes du Québec qui comprend une centaine de membres a déjà organisé la semaine dernière une manifestation de protestation devant un supermarché, rue Jean-Talon, angle Pie IX. Cette semaine, elle veut inviter officiellement toutes les femmes du grand Montréal à boycotter les supermarchés et magasins à chaîne et les encourager à acheter chez l'apicier du coin. En plus, nous dit la présidente du mouvement, Mme Blanche Gélinas, nous enverrons un mémoire au gouvernement fédéral l'incitant à mettre sur pied un véritable contrôle des prix sur les principales denrées et à instituer une commission chargée de faire une révision des hausses de prix des denrées alimentaires depuis quelques années.

L'invitation est transmise.

De trop rares magasins autant à Montréal qu'en province se spécialisent en alimentation naturelle. Le Dr Barbeau — l'image même de la vitalité — non du conquérant, il faut bien l'admettre — souhaite que les grands marchés d'alimentation et toutes les épiceries vendent à côté de la marchandise régulière, les produits de santé. A cet effet, il a formé une association des consommateurs d'aliments naturels dont le but est, entre autres, d'encourager la distribution d'aliments et produits naturels de tout genre à des prix abordables et veiller à la qualité des produits offerts au public.

Bien manger, voilà où nichent les secrets de la véritable jeunesse. Cessez donc de compter les calories et les hydrates de carbone, dit Raymond Barbeau. Au lieu de trois ou quatre tranches de pain blanc, une seule de blé entier naturel vous rassasiera.

Pourquoi vous tourmentez avec toutes ces diètes? Mangez bien et sagement: vous n'aurez plus de problèmes de santé... ni de taille.

(1) Les Editions de l'Homme

dans votre panier à provisions



Régrettez-vous de n'avoir pas, cette année, fait de confiture de fraises ou de framboises? J'en ai acheté d'excellentes, l'autre samedi, au marché Jean-Talon. Quelques cultivateurs ont encore des réserves. Examinez bien toutefois les pots afin de vous rendre compte qu'ils sont bien scellés, que les con-

fitures sont restées fraîches et que les fruits ont belle couleur. Pour celles d'entre vous qui travaillent, voilà l'occasion d'agréer tout de même votre table de bons produits-maison. Je me suis également approvisionnée de miel et de pommes.

rapidement. Un peu de sel ajouté à l'eau pour faire bouillir les oeufs empêche les coquilles de craquer.

Le sel dans un pot pour la friture élimine les éclaboussures de graisse.

Un peu de sel saupoudré sur les pommes de terre bouillies et égouttées les rend délicieusement fraîches et légères.

RENEE R.

Castor, Loutre ou Phoque d'Alaska

chic!
EN TOUTES
OCCASIONS

Patlage Vinete Tocate

(Salade d'aubergine à la roumaine)

Placer sur une toile à biscuit une belle grosse aubergine. Mettre au four, à 400 degrés F., jusqu'à ce que la peau se fendille et que la pulpe soit tendre. Tourné de temps à autre.

Laisser refroidir un peu, puis peler. Avec un couteau de bois ou un couteau en argent, réduire en purée. Ajouter (facultatif) 2 gousses d'ail finement écrasées ou un petit oignon râpé, sel et poivre au goût. Ajouter graduellement, en battant sans cesse, une demi-tasse d'huile d'olive (de la même façon que l'on "monte" une mayonnaise) et 2 c. à table de jus de citron. La texture doit être celle d'une pa-

Lorsque vous l'aurez essayée, vous vous en voudrez de vous en être passé si longtemps...

Tia Maria
LIQUEUR
DE CAFÉ

Dégustez-la telle quelle. Versez-en sur la crème glacée ou le gâteau. Préparez des consommations exotiques. Délicieuse de mille et une façons. Essayez-la, vous verrez!



ESTATE INDUSTRIES LTD. Jamaica W.I.

Voilà 3 fourrures que DESJARDINS vous conseille fortement! ET POUR CAUSE...

Elles représentent la meilleure valeur sur le marché de la fourrure. D'une élégance impeccable, d'un confort sans pareil pour notre rigoureux hiver canadien, d'une excellente durée et surtout, grâce à la VENTE 89e ANNIVERSAIRE, à prix de réduction, comme vous pouvez le juger par vous-même:

CASTOR CANADIEN
Uni ou garni de vison
Val. rég.: \$850

CASTOR DU LABRADOR
Une splendide fourrure
Val. rég.: \$1,000

LOUTRE DU LABRADOR
(Délicatement touchée)
Rêve de toute élégance
Val. rég.: \$1,350

PHOQUE D'ALASKA
Teint Matara ou Kitouvi
Val. rég.: \$1,700

PHOQUE D'ALASKA Val. rég.: \$1,795
Teint Matara \$2,200

CES PRIX VALENT ÉGALEMENT POUR NOS MANTEAUX FAITS SUR MESURES
FACILITÉS BUDGÉTAIRES SI DÉSIRÉ

CHAS. Desjardins
& CIE LTÉE

1170 rue ST-DENIS, (angle Dorchester)

COGNAC Prince de POLIGNAC

...le plus grand nom du Cognac

IMPORTÉ DE FRANCE

EN VENTE AUX MAGASINS DE LA R.A.Q.
VSP - REF. 1300
*** REF. 1308

Trois membres du Montréal Women's ORT qui organisent une vente-exposition d'antiquités qui aura lieu les 13, 14 et 15 octobre, en l'auditorium de la Banque royale du Canada, Place Ville-Marie. Ce sont, de g. à dr., Mme Ruben Karpman, Mme Julius Kolomeir, assise et à droite Mme Herbert Paperman. Les heures de visite de l'exposition sont de 11 h. du matin à 10 h. du soir. L'ORT est un organisme mondial, non subventionné par l'Etat qui se consacre à la réadaptation des défavorisés par la rééducation professionnelle.

Carnet mondain

Me et madame Marcel Piché d'Outremont ont le plaisir de vous faire part du mariage de leur fille Hélène à M. Olivier Reichenbach de Paris. La cérémonie nuptiale aura lieu à Paris le 28 octobre prochain.

La campagne de souscription de l'Orchestre symphonique de Montréal se poursuivra jusqu'au 31 octobre prochain. Tous les amis de l'orchestre sont priés de faire parvenir des dons afin que celui-ci poursuive auprès du public l'oeuvre d'éducation déjà amorcée. On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à 844-2867.

horaires des spectacles

THEATRE

COMEDIE - CANADIENNE — "Le Temps sauvage" 8.30
THEATRE DE LA PLACE — Relâche
LE PATRIOTE — Festival Beckett, 8.30
LES SALTIMBANQUES — "Fando et Lis" — Jeu, ven., sam., dim., 8.45
RIDEAU-VERT — "Assassins Associés" 8.30 — Dim.: 2.30 - 7.30
PLACE DES ARTS — 8.30
AUDITORIUM JACQUES-CARTIER — "La Mouette"
LE POLYBIEN — "Qui a peur de Virginia Woolf?" 8.30 — Rel. dim. et lun.
L'EMIGRÉ — A compter du 12 "Naïves bipédèles"
LES APPRENTIS-SORCIERS — "Andorra" 8.30 — Jeu, ven., sam., dim.
LE THEATRE DE QUATROUS — "Love" A compter du 18.

CINEMA

ALOUETTE — "Doctor Zhivago" 8.15 — Dim.: 2.30 - 7.30
ASTOR — "Cincinnati Kid" sem. 9.15 — Dim.: 1.20 - 5.15 - 9.15 — "Made in Paris" sem.: 7.35 — Dim.: 3.20 - 7.25 — "Maya" ven., sam., dim., lun.: 9.00 - 11.00 - 3.00
AVENUE — "The Russians are coming" 12.45 - 2.30 - 4.55 - 7.00 - 9.15
BIROU — "La Religieuse de Monza" 12.00 - 3.27 - 6.34 - 10.01 — "X-1-7 Top secret" 1.35 - 3.06 - 8.33
CANADIEN — "Angelique et le Roy" 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Fraternelle Amazonie" 1.30 - 5.10 - 8.30
CAPITOL — "Fantastik Voyage" 10.30 - 12.45 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.40
CHAMPLAIN — "Les tribulations d'un Chinois en Chine" 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.35
CHATEAU — "Superman contre les femmes vampires" 2.55 - 6.20 - 9.50 — "Maison de la terreur" 1.15 - 4.40 - 8.10
CINEMA FESTIVAL — "Orubaba" sem. 7.30 - 9.30 - dim.: 1.30 - 7.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINEMA-THATRE-IMPERIAL — "Khartoum. Tous les héros à l'assaut" mer. et sam. 2.00 — Dim.: 1.00 - 4.15-8.30
CREMAZIE — "La Démon est mauvais joueur" 12.35 - 4.18 - 8.05 — "La Panthère rose" 2.22 - 6.08 - 9.51
DUPHIN — "Pierrot le fou" sem. 7.30 - 9.30 — Sam. et dim.: 1.10 - 5.15 - 7.30 - 9.30
Elysée — "Sally Reynolds: Un homme et une femme" sem.: 7.30 - 9.45 — Sam.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45
EMPIRE — "Le Septième sceau" sem.: 8.40 - 10.15 — Dim.: 3.15 - 6.40 - 10.15 — "Le Silence" sem.: 7.30 - 9.30 — Dim.: 1.30 - 5.00 - 8.30
ELECTRA — "El Kébir, fils de Cléopâtre" 12.00 - 3.25 - 6.47 - 10.11 — "L'Impudent" 1.47 - 5.13 - 8.35
FRANCAIS — "Superman contre les femmes vampires" 1.05 - 4.25 - 7.50 — "Maison de la terreur" 2.45 - 6.10 - 9.30

HORAIRES DE LA TELEVISION

JEUDI 13 octobre

La sigle (C) marque une émission en couleur

CBFT 2

7.00 Mire
7.30 Musique
10.30 Théâtre: Coucou
11.00 La déesse d'or
11.30 Long métrage "Cyrano de Bergerac"
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton "Jaque d'or"
1.30 Long métrage "Les aventures de Robinson Crusoe"
3.00 A la rencontre des grands musiciens
3.30 Hollywood à son âge d'or
4.00 L'histoire du cirque
4.30 Mon amie Flicka
5.00 Guillaume Tell
5.30 Bidule de Tarmacadam
6.00 Jeunesse d'aujourd'hui
6.30 Nouvelles du sport
6.50 Téléjournal
7.30 L'extravagante Lucie (C)
8.00 Sauve qui peut (C)
8.30 Age tendre
10.00 Extrémité du monde
10.30 Comment allez-vous
11.00 Téléjournal
11.30 Nouvelles du sport
11.50 "L'histoire de la ligne U"
12.00 "Bon excellence Antonin" — comédie — français
7.30 Mire - musique
8.00 Bonne journée et dernière édition
8.35 36-36
9.00 Toast et café
9.30 A vous de jouer
10.30 A votre service Madame

11.15 L'école du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le grand manitou
12.00 Deuxième édition
12.15 Ciné-roman
12.30 Ciné-midi
12.45 "Le dernier round" — allemand
2.00 Eternel amour
2.30 Ciné-leu
2.45 "Chevauchée de l'homme"
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo de capitaine Bonhomme
5.30 Les sentinelles de Val (C)
6.00 Télé-métron
6.30 Sports-images
7.00 Dernière heure
7.15 Télé-métron
7.30 Adam et Eve
8.00 Les enfants de cœur
8.30 Cinéma Kraft
8.45 "Bât des espions" — espionnage — français
10.00 Un peu beaucoup
10.30 L'école du bonheur
10.45 Dernière heure à la télé
11.00 La rando des sports
11.10 Cinéma "Les mains liées" — drame — français
12.00 Dernière édition
12.15 Fureur
11.00 Test Pattern and Magic
11.30 Télévision CBMT
11.35 News and Weather
11.45 Tales of the Riverbank
12.00 Luncheon Date
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Hancock's Half Hour
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Communiqué
4.31 Mark of Zorro
5.00 Hollywood and the Stars
5.30 Music Hall
6.00 Reach for the Top
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six

CBMT 6

7.00 Mire - musique
8.00 Bonne journée et dernière édition
8.35 36-36
9.00 Toast et café
9.30 A vous de jouer
10.30 A votre service Madame

CFTM 10

7.00 Mire - musique
8.00 Bonne journée et dernière édition
8.35 36-36
9.00 Toast et café
9.30 A vous de jouer
10.30 A votre service Madame

Les Métallistes

(Suite de la première page)

tes de la CSN au Québec; l'ampleur de la tâche ne doit pas servir à en masquer l'urgence.

Après avoir évoqué les nombreuses démarches de la FTQ en vue d'une coordination plus étroite avec le CTC, M. Gérin-Lajoie commente: "Les compromis les plus subtils et les plus souples ont été imaginés pour concilier les structures du CTC et les exigences pratiques du syndicalisme au Québec. Je n'hésite pas à dire que le problème est devenu un problème de structures à cause de l'effrayante incapacité du CTC de regarder le problème en face et de lui trouver des solutions nouvelles et audacieuses. À force d'attendre que les problèmes disparaissent comme par magie, le CTC les a sérieusement aggravés. À titre d'exemple, les amendements à la constitution de la FTQ, adoptés il y a presque un an maintenant, embêtent tellement le CTC qu'il les a enfouis dans ses tiroirs sans trouver l'occasion de se prononcer. Cette politique d'attente et de silence a dépassé les limites de la prudence et atteint celles de la paralysie."

Au sein de la FTQ, "les travailleurs veulent affirmer leur identité québécoise et attendent de leur centrale syndicale des services concrets et efficaces, une présence publique au Québec, des idées neuves et dynamiques à la mesure de leurs problèmes". Par contre, le CTC, au lieu d'affirmer sa présence au Québec par la FTQ, se croit obligé de l'affirmer à côté de la FTQ; "cette peur de la FTQ se révèle très coûteuse et surtout inefficace". De plus, le CTC "semble avoir une peur bleue d'adopter dans chaque région des solutions diverses conformes à la réalité des problèmes. Au lieu de viser l'efficacité, on cherche d'abord l'uniformité."

M. Gérin-Lajoie demande donc que le CTC ratifie sans délai les amendements constitutionnels proposés par la FTQ; que la FTQ élise un cinquième vice-président du CTC; que le CTC "entreprene une campagne énergique et publique en faveur du regroupement syndical et de fusion syndicales à l'échelle nord-américaine; que le CTC "fournisse des services techniques efficaces aux travailleurs du Québec"; enfin, que la nomination de délégués francophones auprès des organismes internationaux se fasse en consultation avec la FTQ.

UN SCANDALE

Dans un autre domaine, le directeur des Métallistes du Québec insiste sur l'importance de donner aux 70 pour cent de travailleurs non-syndiqués au Canada le 30 pour cent de syndiqués. "Il faut, dit-il, mettre fin au scandale de voir la masse des travailleurs trainer de plus en plus loin derrière les gains que font un certain nombre de travailleurs syndiqués". Il revient à cet égard sur l'une de ses propositions, portant sur "la possibilité d'une accréditation et d'une négociation à l'échelle de l'industrie autant que de l'entreprise; la possibilité de conserver l'anonymat syndical envers l'employeur par une contribution proportionnelle au nombre de syndiqués et payable par tous les travailleurs de cette industrie; et la disparition de toute restriction sur les clauses négociables à l'échelle de l'industrie, tout en laissant intactes les accréditations et les négociations au niveau de l'entreprise".

D'autre part, M. Gérin-Lajoie déclare dans son rapport que "la vague actuelle de grèves fait ressortir tout simplement l'incertitude et la faiblesse de

notre système économique actuel". Il donne trois explications à cette série de grèves au pays. Les travailleurs "ne s'embarrassent ni de théories générales ni de l'ensemble de la société quand ils songent à faire la grève"; ils veulent d'abord et avant tout régler leurs problèmes, améliorer leur sort.

En second lieu, dit-il, "les travailleurs sont écartés de se faire traiter comme des enfants, intelligents mais irresponsables". Ils se révoltent à l'idée de ne devoir être toujours que des serveurs silencieux. Enfin, les revendications sur les salaires mettent profondément en cause notre système industriel, non seulement par leurs effets et leurs résultats, mais aussi par les causes qui les provoquent.

PLUS DE GREVES

M. Gérin-Lajoie prévoit donc des grèves encore plus nombreuses "tant que le plein-emploi les rendra possibles". "Car elles expriment la révolte des travailleurs contre les effets de lois syndicales désuètes, contre l'autorité absolue des employeurs, contre l'insécurité croissante, contre un régime économique où l'employeur hausse ses prix ou démonte son usine à volonté et fait payer le tout par la masse des travailleurs. À moins qu'on tape sur les travailleurs à coups de matraque ou qu'on étouffe leur colère dans une vague de chômage, les travailleurs vont continuer de se choquer à leur façon contre un régime industriel qu'on veut diriger sans eux et souvent contre eux."

Des résolutions

(Suite de la première page)

certaines mesures que réclament les Canadiens français peuvent paraître superficielles, et peut-être le sont-elles; mais c'est sûrement mieux qu'aucune des résolutions des Canadiens français. Reconnaissons la réalité canadienne-française de bonne grâce, et cessons de taillonnier sur les textes."

Dans la matinée, M. Gérard Pelletier, député d' Hochelaga, était allé plus loin. S'abstenant de voter sur une résolution, il a déclaré: "Je représente un comté qui compte 97,5 p.c. de Canadiens français, et j'habite une ville dans laquelle je me sens étranger. Nous avons franchi le seuil au-delà duquel on peut prétendre régler ce problème avec de pieux souhaits. À moins de pousser dans le dos d'un gouvernement qui évolue lentement, et j'insiste, lentement, vers le bilinguisme, il est inutile de parler de principes. Ce qu'il faut, c'est les appliquer, sans quoi les fruits vont pourrir."

À l'assemblée plénière, la délégation québécoise, plus ferme et mieux organisée que la veille, a remporté quelques victoires, certaines même incontestables:

Il a été reconnu que tous les fonctionnaires fédéraux devront être bilingues dans les régions bilingues du Canada.

Le bilinguisme constitue un élément appréciable dans la promotion aux échelons les plus élevés de la fonction publique. (La résolution initiale faisait du bilinguisme une exigence explicite; elle fut adoucie).

Tous les bureaux du gouvernement fédéral dans des régions bilingues devront compter au moins une personne familière avec les deux langues. Cette résolution semble réduire l'ampleur de la toute première.

L'assemblée générale recommande au gouvernement d'encourager l'existence d'un Canada (pas deux), bilingue et multiculturel. Cette résolution est le fruit d'un accouchement pénible. Les sages-femmes libérales ont mis toute la journée à sortir le bébé.

Telle est à peu près la portée et le sens de l'ensemble des résolutions adoptées sur le bilinguisme.

Un document, sous le titre de "bilinguisme général et public", réclamait que l'AANB soit amendée de sorte que les

minorités francophones à l'extérieur du Québec se voient accorder sans équivoque les droits et privilèges dont jouit la minorité anglophone du Québec. Elle a été renvoyée, faute de temps, à la commission politique de la fédération. Comme les autres résolutions, elle aurait soulevé un très vif débat.

N'avaient été les interventions de MM. Martin et Marchand, il est presque certain que les Québécois auraient connu la défaite, et c'est pour éviter la pire, a produit son artillerie lourde.

L'erreur fondamentale fut commise la veille, dans les ateliers, lorsque le président du comité sur l'éducation et les loisirs, M. Hugh Faulkner, permit qu'on discute de problèmes affectant le partage des compétences constitutionnelles, sans tenir compte de celles-ci.

Cette décision a eu pour effet de donner un bon élan à la vague "canadienne" et il ne faut rien de moins que MM. Sharp et Sauvé pour la contenir. Ces deux ministres durent même négocier avec les délégués, surtout ceux de l'Ouest, et les convaincre que sur la question de l'éducation, tout au moins, il ne pouvait y avoir de compromis.

Mais le climat s'était bien installé et les délégués anglophones donneront libre cours à leurs inclinaisons naturelles lorsque le temps vint d'aborder les problèmes du bilinguisme, ce qu'il firent sans aucun scrupule constitutionnel.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement

Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de grammes disgracieux! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour le remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et de vous aider à retrouver

ver la silhouette de votre ligne; si les livres et les poudres disgracieuses ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont obtenu ce plan et retrouvez votre ligne. Notes: comme le goudron disparaît à vie — combinez vous avec des soins mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Les libéraux

(Suite de la première page)

président de la Fédération des libéraux fédéraux du Québec, pouvait déclarer en fin d'après-midi que la journée de mercredi avait été celle du Québec.

Il importe de souligner que les délégués de l'Ouest — dont la présence est écrasante ici — n'ont rien exigé en retour, les délégués du Québec ayant clairement établi leurs positions qu'on pourrait résumer comme suit: "Si vous ne reconnaissez pas le caractère provincial de l'éducation, ne vous faites plus d'illusions sur l'avenir de ce pays." C'est précisément cela que M. Sharp avait compris. Aussi avait-il appuyé avec insistance les démarches du Québec, fidèle en cela au principe qu'il voudrait ériger en slogan: les provinces doivent assumer pleinement leurs responsabilités fiscales et, si l'assiette fiscale n'est pas assez grande, que les provinces surimposent leurs contribuables.

LE FÉDÉRALISME

L'adoption de la déclaration sur le fédéralisme est donc le couronnement de tous ces efforts conjugués. Déjà, en matière, en comité d'étude, MM. Sauvé, Pierre-E. Trudeau, Jean-Paul Goyer et Bryce Mackenzie, suivis de plusieurs délégués du Manitoba, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, avaient insisté sur la séparation des pouvoirs.

On peut penser, a dit M. Trudeau, qu'il faut changer la constitution, on peut faire campagne pour la faire modifier, mais aussi longtemps qu'elle n'a pas été modifiée, il faut la respecter. Autrement aucune loi ne peut tenir dans ce pays.

À l'assemblée plénière, les voix étaient donc déjà faites. Il suffisait que M. Sauvé fasse son intervention (la même qu'il avait faite le matin en comité) pour assurer l'adoption de la résolution sur l'éducation. Puis, les délégués votèrent à l'unanimité la déclaration sur le fédéralisme dont M. Martin (qui n'intervient jamais dans les congrès sur les problèmes nationaux) s'était personnellement fait le défenseur, précisant pour ceux des délégués qui n'auraient pas compris: "Cette résolution est la plus importante de ce congrès" et le ministre des affaires extérieures, dans une envolée oratoire, dont le fervor et la passion ont stupéfié l'assemblée, a déclaré:

"À moins que nous ne reconnaissions les conséquences qui peuvent découler des positions adoptées par certains gouvernements provinciaux, celles du Québec en particulier, nous ne parlerons plus du siècle de Laurier, mais du siècle d'un pays en voie de désintégration." Il faut reconnaître que le fait français au Canada n'est pas le fait anglais. Et le ministre de rappeler le thème du discours prononcé au congrès par madame Barbara Ward, l'économiste britannique qui a lancé un défi au Canada, pays riche, à double culture, qui peut offrir au monde l'exemple de l'unité dans la diversité, le témoignage d'une communauté humaine fraternelle, la preuve que les hommes peuvent vivre dans la paix et le bien-être dans un monde que la science a rendu homogène mais que la haine et la pauvreté divisent encore.

Il n'en fallait pas davantage pour obtenir l'adhésion unanime et enthousiaste de l'assemblée à la déclaration qu'on lira ci-contre.

minorités francophones à l'extérieur du Québec se voient accorder sans équivoque les droits et privilèges dont jouit la minorité anglophone du Québec. Elle a été renvoyée, faute de temps, à la commission politique de la fédération. Comme les autres résolutions, elle aurait soulevé un très vif débat.

N'avaient été les interventions de MM. Martin et Marchand, il est presque certain que les Québécois auraient connu la défaite, et c'est pour éviter la pire, a produit son artillerie lourde.

L'erreur fondamentale fut commise la veille, dans les ateliers, lorsque le président du comité sur l'éducation et les loisirs, M. Hugh Faulkner, permit qu'on discute de problèmes affectant le partage des compétences constitutionnelles, sans tenir compte de celles-ci.

Cette décision a eu pour effet de donner un bon élan à la vague "canadienne" et il ne faut rien de moins que MM. Sharp et Sauvé pour la contenir. Ces deux ministres durent même négocier avec les délégués, surtout ceux de l'Ouest, et les convaincre que sur la question de l'éducation, tout au moins, il ne pouvait y avoir de compromis.

Mais le climat s'était bien installé et les délégués anglophones donneront libre cours à leurs inclinaisons naturelles lorsque le temps vint d'aborder les problèmes du bilinguisme, ce qu'il firent sans aucun scrupule constitutionnel.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement

Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de grammes disgracieux! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour le remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et de vous aider à retrouver

ver la silhouette de votre ligne; si les livres et les poudres disgracieux ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont obtenu ce plan et retrouvez votre ligne. Notes: comme le goudron disparaît à vie — combinez vous avec des soins mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Nouvelle garantie de Ford-Canada

(Suite de la première page)

OAKVILLE, Ont. — Ford-Canada a annoncé ces jours-ci une nouvelle garantie, appuyée par l'usine, sur le rouage d'entraînement des voitures de tourisme d'un, de deux et de trois ans ainsi que des camions Ranchero.

M. Sydney A. Skillman, vice-président chargé des ventes, a déclaré que cette nouvelle garantie vise à offrir aux problèmes d'entretien ainsi qu'à accélérer la valeur, pour les clients, des voitures Ford et Mercury 1964, 1965 et 1966 qui sont usagées.

Aux termes de la garantie, le client paie les premiers \$35 du coût de chaque réparation ou remplacement garantis et la compagnie paie le reste. La garantie couvre les pièces et la main-d'œuvre jusqu'à ce que la première de quatre limites ait été atteinte:

— 24 mois à compter de la date d'expiration de la garantie originale de voiture neuve du véhicule, ou à compter de la date à laquelle le véhicule a été inscrit au programme de garantie des voitures usagées;

— 50.000 milles d'usage total;

— la vente du véhicule garanti par le propriétaire à une autre personne;

— la vente du véhicule garanti par le propriétaire à une autre personne.

"Fondamentalement, la garantie est une déclaration de confiance de 24 mois de protection additionnelle relativement aux éléments du rouage d'entraînement", a dit M. Skillman.

La garantie des voitures usagées n'est pas transférable, et en aucun cas une voiture peut être garantie au delà de 5 ans à compter de la date à laquelle elle a été fabriquée.

La FCC

(Suite de la première page)

Nolant qu'il est important de revoir et de renouveler le concept de confessionnalité dans un esprit de fidélité au monde et à l'Eglise, le rapport déclare: "C'est au niveau de l'école qu'on doit trouver la confessionnalité et non au niveau des structures du système scolaire. Aussi croyons-nous que la neutralité de l'Etat doit s'étendre aux structures régionales chargées de l'organisation et de l'administration de tous les types d'écoles nécessaires pour répondre aux besoins de la population."

Et il ajoute: "Dans une politique à long terme, il peut s'avérer possible et souhaitable, même pour la mission de l'Eglise, que l'école publique soit commune à tous les citoyens, quelle que soit une nature et des finalités proprement temporelles et qu'elle soit du ressort de la seule société civile. Nous croyons qu'il est théoriquement possible d'avoir une école commune acceptable par tous. L'Eglise, hiérarchie et fidèles, aurait alors à assurer l'éducation chrétienne des baptisés par d'autres moyens et selon d'autres formules."

Il n'en fallait pas davantage pour obtenir l'adhésion unanime et enthousiaste de l'assemblée à la déclaration qu'on lira ci-contre.

minorités francophones à l'extérieur du Québec se voient accorder sans équivoque les droits et privilèges dont jouit la minorité anglophone du Québec. Elle a été renvoyée, faute de temps, à la commission politique de la fédération. Comme les autres résolutions, elle aurait soulevé un très vif débat.

N'avaient été les interventions de MM. Martin et Marchand, il est presque certain que les Québécois auraient connu la défaite, et c'est pour éviter la pire, a produit son artillerie lourde.

L'erreur fondamentale fut commise la veille, dans les ateliers, lorsque le président du comité sur l'éducation et les loisirs, M. Hugh Faulkner, permit qu'on discute de problèmes affectant le partage des compétences constitutionnelles, sans tenir compte de celles-ci.

Cette décision a eu pour effet de donner un bon élan à la vague "canadienne" et il ne faut rien de moins que MM. Sharp et Sauvé pour la contenir. Ces deux ministres durent même négocier avec les délégués, surtout ceux de l'Ouest, et les convaincre que sur la question de l'éducation, tout au moins, il ne pouvait y avoir de compromis.

Mais le climat s'était bien installé et les délégués anglophones donneront libre cours à leurs inclinaisons naturelles lorsque le temps vint d'aborder les problèmes du bilinguisme, ce qu'il firent sans aucun scrupule constitutionnel.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement

Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de grammes disgracieux! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour le remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et de vous aider à retrouver

ver la silhouette de votre ligne; si les livres et les poudres disgracieux ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont obtenu ce plan et retrouvez votre ligne. Notes: comme le goudron disparaît à vie — combinez vous avec des soins mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

Code 542-G Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fête. C'est le vin du sourire et de la joie.

LEXP

L'homme et l'eau... salée

OSLO. — "L'homme et l'eau", thème de la participation norvégienne à l'Expo, illustrera, comme on l'a dit déjà, l'"eau verticale", génératrice d'énergie, mais aussi l'"eau horizontale", celle sur laquelle flottent depuis des siècles, sinon les couleurs norvégiennes au moins les emblèmes des Vikings.

Il existe, à Oslo, plusieurs musées maritimes où le visiteur peut admirer les souvenirs de la toujours active flotte norvégienne, où il peut apprendre, s'il ne le sait déjà, que la victoire des Norvégiens sur les mers, témoigne de vieilles traditions.

Le musée des bateaux vikings par exemple, permet d'admirer la technique extrêmement avancée qui présidait déjà à la construction navale vers l'an 900 de notre ère. Dans un musée voisin, où l'on a recueilli avec un soin admirable le *Kon-Tiki* de célèbre mémoire, le visiteur reçoit la preuve que les Norvégiens sont des chercheurs en matière de navigation, que leur curiosité et aussi leur courage sportif ne les limitent pas à l'expérience acquise par leurs ancêtres, qu'ils sont capables de contrôler des hypothèses scientifiques en s'appuyant sur des techniques aussi rudimentaires que celles de navigateurs polynésiens.

La visite du *Kon-Tiki*, si elle est pleine d'intérêt, fait naître aussi, chez le Canadien de passage, certain regret, le regret qu'on ne donne pas toujours, chez nous, le relief qu'ils mériteraient aux exploits des nôtres. Je me suis souvenu, en voyant le *Kon-Tiki* présenté dans un décor très réaliste de Pacifique-sud, du pauvre *Egaré* qui échoua sur le terrain d'un motel faute de prise en charge par les pouvoirs publics qui n'ont pas su voir dans cette modeste embarcation un souvenir pourtant valable, un exemple aussi pour les autres Canadiens capables d'exploits.

Toujours dans le "quartier" de musées maritimes, à Oslo, on trouve un bâtiment énorme, bâti en "A" et qui abrite le navire d'exploration polaire norvégien *Fram*. Construit pour Fridtjof Nansen qui fit à son bord une première expédition polaire en 1893-1896, le *Fram* servit également à Amundsen qui planta le drapeau norvégien au Pôle Sud le 14 décembre 1911. En dehors de ces célèbres expéditions, le *Fram* servit également, pendant plusieurs années, sous le commandement du capitaine Otto Sverdrup, à des relevés géographiques entre le Groenland et le Canada.

Le *Fram* est conservé intact dans son musée d'Oslo et ses dimensions interdisent évidemment qu'il en sorte (d'autant que le bâtiment fut construit "autour" du bateau, littéralement), mais les Norvégiens nous enverront la maquette officielle du célèbre navire. Ce sera une part de leur contribution au thème qu'ils connaissent bien, de "L'homme et les régions polaires".

Des visiteurs de marque, à voiles ou à mazout

Même à échelle réduite, le *Fram* ne sera pas le seul bâtiment norvégien présent à Montréal en 1967. Deux autres au moins seront là, grandeurs nature. Leur visite s'inscrit au programme mis au point par l'Expo dans le but de rassembler le plus grand nombre possible de bâtiments étrangers le long des quais montréalais tandis que la métropole sera, pour six mois, capitale du monde.

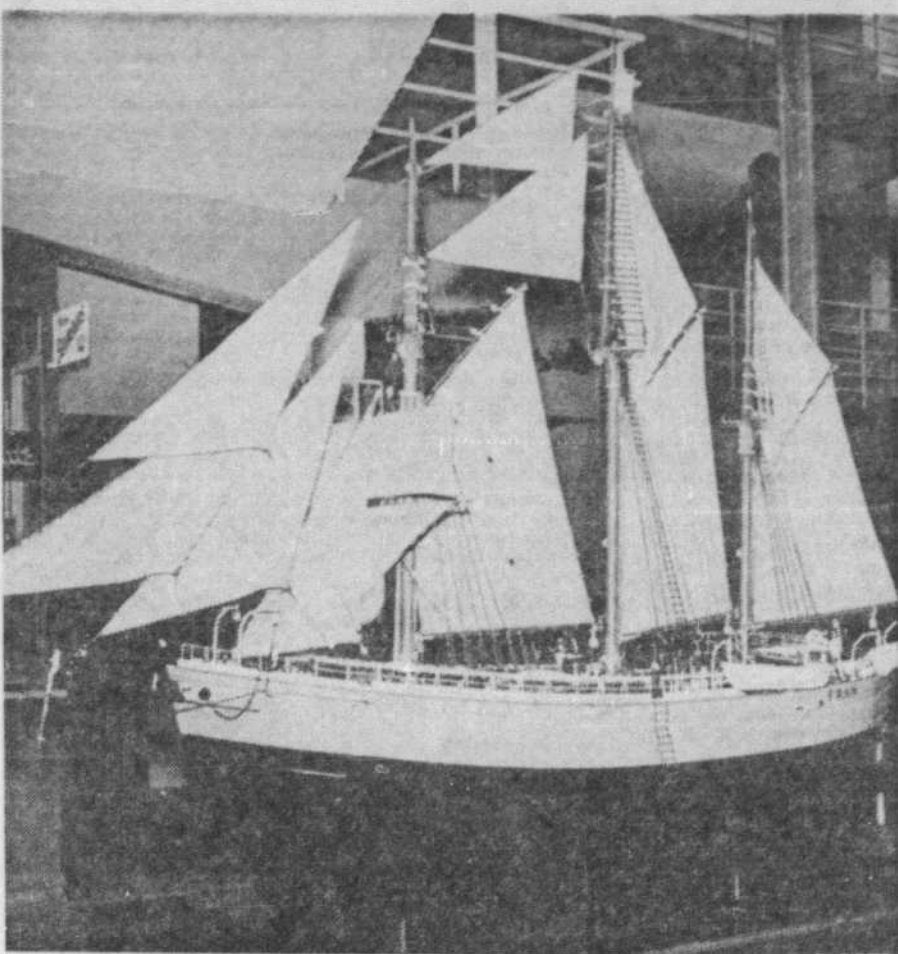
Le *Christian Radich*, navire école dans la meilleure tradition de la marine à voile, est déjà venu à Montréal en 1964. Il y reviendra en 1967, avec une autre caravane de 80 jeunes Norvégiens, dignes successeurs de ceux qui, voici deux ans, gagnèrent la course des trois-mâts entre Lisbonne et les Bermudes.

La marine norvégienne, quant à elle, enverra à Montréal une des frégates les plus modernes dont elle a été récemment nantie. Mais la flotte norvégienne est également connue par ses transatlantiques, des cargos pour la plupart, qui croisent volontiers dans les eaux canadiennes. Dès 1862, un bâtiment norvégien amena à Chicago par le Saint-Laurent un groupe de 108 émigrants partis de Bergen. Depuis, ce sont surtout des marchandises que transportent les Norvégiens entre les ports du monde entier et la Voie maritime du Saint-Laurent, les Grands lacs, le cœur du continent nord-américain. De l'ensemble des marchandises qui passent par le canal, les Norvégiens à eux seuls en transportent 10 pour cent, bon an mal an.

Pourquoi pas un paquebot ?

Mais ils ne transportent plus de passagers, comme en 1862. Pas vers nos ports en tout cas. La *Norway America Line*, qui possède notamment le très moderne *Sagafjord*, ne va qu'à New York d'où elle organise d'ailleurs de nombreuses croisières.

Mais l'occasion serait peut-être bonne, l'an prochain, pour cette société de compléter la série des visites maritimes norvégiennes au Canada.



La maquette, à grande échelle, du *Fram*, navire norvégien d'exploration, fera partie de la présentation de "L'homme et les régions polaires", à Montréal 67.

Programme canado-américain de recherche sur les Grands lacs

OTTAWA. — Des savants canadiens et américains élaborent présentement les plans d'une Année internationale de recherches sur les Grands lacs, dans le cadre des projets de participation au programme général de la Décennie hydrologique internationale inaugurée l'an dernier par des scientifiques de plus de 90 pays, la

Décennie hydrologique internationale est conçue comme une entreprise de coopération scientifique entre tous les pays, afin de faire mieux connaître les ressources hydrauliques dans le monde.

Le programme, d'une durée de quinze à dix-huit mois, sera centré sur l'un des lacs et consistera en recherches hydro-

drologiques et physiques très poussées. Les plans préliminaires, ainsi que le choix du lac à étudier, seront examinés le 25 octobre prochain, à Detroit, par un comité de direction canado-américain. Le lac devra refléter autant que possible l'ensemble des caractéristiques des Grands lacs. Il sera choisi en tenant compte aussi des besoins de la population et de l'intérêt général, de la logistique et d'autres particularités d'ordre pratique.

Après un navire école, une frégate de la Marine royale et les habituels cargos, le *Sagafjord* prouverait, par sa présence, que les Norvégiens sont des marins complets engagés dans tous les secteurs de la vie maritime. Sur un plan purement touristique, ce serait pour eux l'occasion de montrer aux Canadiens le navire qu'ils peuvent emprunter, au départ de New York, pour visiter dans la meilleure veine de l'accueil scandinave le pays des Vikings.

Et reste le prestige, celui que la C.G.T., par exemple, portant la France, tirera de deux voyages de *Andrés* à Montréal et de la venue exceptionnelle de *France* dans le Saint-Laurent, jusqu'à Québec.

Des Vikings aux paquebots modernes, la boucle serait bouclée pour le plus grand honneur de la flotte norvégienne.

On prévoit une hausse de 7 p.c. de la production brute en 1967

TORONTO. — Le produit national brut au Canada devrait augmenter de sept pour cent en 1967 dont trois pour cent par suite de la hausse des prix, selon le forum d'économistes industriels de l'Association canadienne des manufacturiers.

Le groupe, formé d'économistes et de spécialistes du marché, employés de sociétés qui appartiennent à l'ACM, a également prédit que le chômage l'an prochain atteindra une moyenne de 4,1 pour cent, comparativement aux 3,6 pour cent prévus pour 1966.

Selon l'étude, la valeur de tous les biens et services produits au Canada en 1967 se chiffrera par \$61 milliards par rapport à \$57 milliards en 1966, selon les évaluations révisées.

A la fin de l'année dernière, on avait évalué ce montant pour 1966 à \$54 milliards.

Les experts de l'ACM prévoient une augmentation réelle du produit national brut, c'est-à-dire en excluant l'augmentation des prix, de l'ordre de trois à 5,1 pour cent.

Les prix du gros devraient demeurer passablement stables, l'an prochain, ne subissant qu'une légère hausse de 0,5 pour cent.

Selon l'Association des manufacturiers, ces prévisions ne sont pas officielles et ne reflètent pas les évaluations précises de l'association ou du forum, mais ne sont qu'une synthèse d'opinions individuelles.

M. Nicholson tentera d'aider les employés de GM mis à pied

OTTAWA. — Le ministre du travail, M. Nicholson, a déclaré aux membres d'une délégation d'Oshawa qu'il tenterait d'obtenir que les employés mis à pied par la General Motors profitent du programme d'assistance temporaire du gouvernement.

Ces prestations s'ajouteraient à celles que les employés concernés touchent en vertu de la loi d'assurance-chômage. Le programme d'assistance fédérale a été institué dans le but de venir en aide aux travailleurs qui perdraient leur emploi par suite de la mise en application du marché commun de l'automobile entre le Canada et les États-Unis.

Une délégation du conseil de ville d'Oshawa, ayant à sa tête le maire de cette ville, M. Lyman Gifford, a rencontré M. Nicholson et Tom Kent, sous-ministre de la main-d'œuvre. La délégation réclamait également l'assistance du gouvernement en vertu du programme visant à attirer les investissements industriels dans un certain nombre de "régions désignées".

M. Nicholson a déclaré aux membres de la délégation que

le gouvernement avait pris contact avec les fabricants d'automobile au sujet d'une proposition du syndicat des Ouvriers-unis de l'automobile touchant la création d'un comité tripartite pour étudier les cas de licenciements.

Une seule compagnie a indiqué son intention de participer à un tel projet, a dit le ministre.

DECES - LADOUCEUR

A Joliette subitement le 12 octobre 1966 à l'âge de 55 ans, est décédé Mlle Jeanne Ladouceur, fille de feu Henry Ladouceur, ex-maire de la Cité de Joliette et de Alberta Desrochers, sœur de Mlle Denise Ladouceur de Joliette et de Mlle Bernard Ladouceur, avocat.

Les funérailles auront lieu samedi le 15 octobre. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte au no. 160 St-Charles-Borromée sud à Joliette, pour se rendre à la cathédrale de Joliette où le service sera célébré à 3 h. p.m. Et de là au cimetière du même endroit. Lieu de sépulture, Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. La direction Gauthier et Charbonneau, de Joliette.

M. Gilles Grégoire a reçu 2,369 réponses à son questionnaire

QUÉBEC. — Le député fédéral de Lapointe aux Communes et président du Ralliement national a déclaré que ce sont surtout les électeurs de la ville industrielle d'Arvida, où l'élément anglais est le plus considérable, qui se sont prononcés contre l'indépendance du Québec lors du sondage qu'il a effectué auprès de ses électeurs.

M. Gilles Grégoire a révélé qu'il considère comme terminé le "référéndum-maison" qu'il a tenu par l'entremise de 10,000 lettres circulaires destinées à ses 33,000 électeurs.

Il a dit avoir reçu jusqu'à maintenant 2,369 réponses alors qu'il s'était fixé un objectif de 3,000.

Selon l'analyse sommaire des résultats, 1,836 électeurs de Lapointe sont favorables à ce qu'il termine son mandat comme député fédéral, alors que 531 sont contre. Ce qui représente une moyenne de 77 p.c. qui favorisent son mandat à Ottawa.

De plus, 1,562 électeurs appuient son option indépendantiste alors que 807 l'ont désapprouvée.

Le président du RN s'est dit satisfait du résultat obtenu, soulignant qu'il se croit maintenant autorisé plus que jamais à poursuivre son mandat de député à Ottawa.

DÉCÈS

A St-Justin, le 8 octobre est décédée Mme Jos Langlois, née Rachelle Hébert, épouse du notaire Jos Langlois, ex-député fédéral de Berthier-Maskinonge et mère de Mme Pierre Desautels (Joliette). Les funérailles ont eu lieu mardi le 11 octobre à St-Justin.

POLLIOU. — A Los Christians, Ile Canaries, est décédée Mme Rachel Polliou, née Imelda Lafont, sœur de feu Henri Polliou, N.P. Elle était la mère d'André de Montréal (décédé), de Jean, d'Ottawa et de René Thérèse Shadwick-Polliau de Montréal. Elle survient également à ses 77 ans, après une longue maladie. Elle fut inhumée le 11 octobre dernier aux Iles Canaries.

A titre de service public...



La BCN donne l'heure au Métro et à ses usagers

La BCN, la plus importante institution financière d'expression française au pays, se devait de participer à l'aménagement du système souterrain de transport en commun le plus moderne au monde. Nous sommes heureux d'avoir donné au Métro un système d'horloges électriques de réputation internationale, les horloges "Solari" dont l'entretien sera assuré par Precision Instruments Inc., agents exclusifs de "Solari" dans le Québec. Ces horloges, utilisées entre autres à l'aéroport d'Orly, à Paris, sont les premières horloges à lecture directe installées en Amérique du Nord.

Banque Canadienne Nationale
La banque qui compte le plus grand nombre de succursales au Québec



SAVEZ-VOUS BOIRE ?

Si oui, vous connaissez déjà PERRIER, le "mixer inimitable". Tout ce qui est bon à boire se "marie bien" et "se boit mieux" avec PERRIER, l'eau de source naturellement pétillante qui jaillit joyeusement du Midi de la France. Rien n'y a été ajouté, ni retiré. Source phénoménale, PERRIER est absolument naturelle. On l'a simplement embouteillée... sur place.

Si vous êtes un fin connaisseur, vous savez également pourquoi on a surnommé PERRIER "l'aristocrate des eaux de table". Et si, par surcroît, vous l'avez déjà bue "nature" ou avec une tranche de citron, alors là, inutile d'insister, nous n'avons vraiment plus rien à vous apprendre!

perrier
EAU PÉTILLANTE
NATURELLE

Importée de France

EN VENTE DANS LES PHARMACIES, ÉPICERIES ET SUPERMARCHÉS

GRATIS!

COMMENT RÉUSSIR DES RÉCEPTIONS AMUSANTES?

DEMANDEZ NOTRE ALBUM

"PERRIER-PARTY"

Complétez et postez le coupon ci-contre

EN INCLUANT 15¢ EN TIMBRES POUR FRAIS D'ENVOI

PERRIER PARTY
C.P. 230, Station H, Montréal, P.Q.

L'idée d'un "Perrier-Party" m'intéresse. Je souhaite recevoir l'album "PERRIER-PARTY" en couleurs, importé de France, contenant 13 recettes de boissons originales et 26 jeux de société décapitants et illustrés. Ci-joint, 15¢ en timbres pour frais d'envoi.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... PROVINCE.....

Les supérieurs des collèges classiques étudient la présence de l'Eglise en éducation

Voici le texte des 24 conclusions du comité de la Fédération des collèges classiques qui a étudié "la présence de l'Eglise en éducation". Ce sont ces conclusions que les supérieurs, réunis en assemblée générale, ont commencé d'étudier hier soir à Montréal.

Principes généraux et données de base

1 — L'Eglise a un rôle important à jouer en éducation. Sa mission propre se situe à deux niveaux : a) assurer la présence dynamique des valeurs du christianisme à tous les hommes; b) assurer l'éducation chrétienne des baptisés.

2 — Il est important que cette présence se fasse prioritairement et principalement sous un mode pastoral. Dans ce sens il est urgent que l'Eglise, tant par l'action des clercs que des laïcs, déploie des efforts nouveaux pour être pastorale présente à tous les milieux scolaires, confessionnels ou non confessionnels.

3 — L'école partageant de plus en plus la fonction d'éducation des jeunes avec d'autres agents nombreux et puissants, il faut que l'Eglise, au plan pastoral, accorde une attention particulière à tous ces moyens de grandes envergures qui concourent à la formation des jeunes : radio, télévision, presse, cinéma, mouvements de jeunesse, associations diverses, etc.

4 — Il est essentiel que l'Eglise, en vue de donner des assises solides à son action pastorale et par souci d'incarner les valeurs du christianisme dans le monde d'aujourd'hui, sache tenir compte des phénomènes sociaux qui ont des implications de grande importance dans la situation actuelle, notamment : la pluralité des croyances, la socialisation et la sécularisation.

5 — Il est important que les chrétiens, par fidélité à l'esprit évangélique et par souci du bien commun, sachent tenir compte, dans les faits, de la fonction sociale de l'école, de la nécessité du rôle accru de l'Etat dans la planification et l'organisation de notre système scolaire et, en conséquence, qu'ils collaborent avec les pouvoirs publics non pas en vue de situer tout le système scolaire au sein de l'Eglise, mais bien de situer les valeurs du christianisme au sein de l'école.

6 — La présence de l'Eglise en éducation reposera pour une large part sur les laïcs chrétiens. Aussi est-il important que les laïcs (parents, étudiants, professeurs, administrateurs scolaires) aient la possibilité réelle d'exercer les responsabilités qu'on leur reconnaît tant dans l'Eglise que dans les structures du système scolaire et des institutions d'enseignement.

La confessionnalité

7 — Dans l'état actuel des choses, compte tenu de l'importance de l'école confessionnelle dans notre milieu, des désirs des autorités religieuses et des parents, de la place relativement grande que prennent des phénomènes sociaux tels la pluralité des croyances, la socialisation et la sécularisation, il est nécessaire que soient maintenues des écoles publiques confessionnelles pour ceux qui désirent les fréquenter.

8 — Cette première conclusion doit cependant s'appliquer différemment selon les niveaux d'étude. Ainsi, aux niveaux primaire et secondaire, c'est le désir exprimé des parents qui devrait dicter aux pouvoirs publics la nécessité d'établir des écoles confessionnelles ou non confessionnelles selon les conditions locales. Le contenu de la confessionnalité deviendrait alors la responsabilité conjointe de l'Eglise (hiérarchie et fidèles) et des autorités scolaires ayant juridiction sur les écoles d'une confessionnalité.

9 — Aux niveaux post-secondaire et universitaire, on ne peut plus accorder la même importance aux désirs des parents. Compte tenu du petit nombre d'institutions qui existent à ces niveaux des exigences de l'enseignement qui sera dispensé, de la pluralité des croyances des jeunes qui les fréquenteront, de l'autonomie et de la maturité des jeunes de cet âge et de l'utilité positive d'une expérience de vie en milieu pluraliste, nous croyons que la majorité des institutions de ce niveau devraient être non confessionnelles. Ces institutions devraient cependant donner droit de cité à l'enseignement religieux et offrir, à ceux qui le désirent, la possibilité de vivre une expérience religieuse authentique.

10 — Il est important de revoir et de renouveler le concept de confessionnalité dans un esprit de fidélité au monde et à l'Eglise. La confessionnalité devrait faire appel à une attitude évangélique chez les personnes, elle devrait reposer sur : a) le comportement et l'enseignement de maîtres chrétiens compétents, cultivés, probes et sans préjugés; b) la présentation et l'étude de tous les éléments d'une culture chrétienne valable et confrontée aux autres; c) une attitude objective et ouverte face aux disciplines intellectuelles; d) un enseignement religieux donné dans un climat de liberté, de respect de l'homme et des valeurs présentées.

11 — C'est au niveau de l'école qu'on doit trouver la confessionnalité et non au niveau des structures du système scolaire. Aussi croyons-nous que la neutralité de l'Etat doit s'étendre aux structures régionales chargées de l'organisation et de l'administration de tous les types d'écoles nécessaires pour répondre aux besoins de la population.

12 — Dans une politique à long terme, il peut s'avérer possible et souhaitable, même pour la mission de l'Eglise, que l'école publique soit commune à tous les citoyens, qu'elle ait une nature et des finalités proprement temporelles et qu'elle soit du ressort de la seule société civile. Nous croyons qu'il est théoriquement possible d'avoir une école commune acceptable par tous. L'Eglise, hiérarchie et fidèles, aurait alors à assurer l'éducation chrétienne des baptisés par d'autres moyens et selon d'autres formules. C'est là une perspective qui doit être envisagée comme possible mais qui se présente cependant comme une entreprise complexe, exigeante et difficile à réaliser. Il nous semble important, tant pour l'Eglise que pour la société que des études sérieuses soient entreprises pour aider tous les intéressés à saisir tous les aspects et toutes les implications de cette délicate et complexe question.

La pastorale du monde de l'éducation

13 — C'est principalement et prioritairement sous un mode pastoral que l'Eglise assurera le plus efficacement sa présence en éducation et ce dans tous les milieux scolaires qu'elle soit les modalités de la présence juridique et institutionnelle de l'Eglise dans les structures du système scolaire et de l'école.

14 — La pastorale (catéchèse, liturgie, apostolat, etc.), responsabilité première de l'évêque, doit être l'affaire de tous les chrétiens. Elle doit être un travail d'équipe faisant appel aux pasteurs, aux professeurs, aux étudiants et aux parents en vue de rendre les chrétiens de l'école aptes à donner un témoignage de vie fraternelle (entre professeurs, entre étudiants, entre professeurs et étudiants).

15 — La pastorale, pour être efficace et au service de tous doit pouvoir tenir compte de la physionomie humaine et spirituelle des étudiants et des professeurs dans les divers milieux scolaires, elle doit s'adresser à l'ensemble de la collectivité étudiante tout en tenant compte, de façon spéciale, de ceux qui veulent s'engager plus avant dans une expérience chrétienne communautaire et ouverte sur le milieu (ex : communautés chrétiennes).

16 — La pastorale, parce qu'elle est fondée sur la physionomie du milieu, ne peut pas être encodée dans des structures bien définies et qui seraient les mêmes pour tous les milieux. Compte tenu de la grande diversité d'un milieu à un autre, des niveaux d'étude et du degré d'engagement des chrétiens, il est important que soient tentées de multiples expériences et que ces dernières fassent l'objet d'une recherche permanente via les offices diocésains de pastorale.

17 — Les bouleversements actuels du système scolaire, les exigences nouvelles de la pastorale et l'évolution de l'école nous semblent militer en faveur de la réalisation (pour l'autorité de la hiérarchie) d'une étude approfondie sur le financement de la pastorale et sur son rattachement aux structures de l'école.

La place juridique et institutionnelle

18 — Le rapport du sous-comité conclut au besoin, dans le contexte actuel et dans la perspective globale déjà esquissée dans les autres chapitres, de :

— céder certaines institutions au secteur public;

— retirer des prêtres et des religieux de postes administratifs;

— consacrer un plus grand nombre de prêtres et de religieux à des tâches pastorales se situant dans la ligne des besoins nouveaux qui se présentent tant dans les institutions d'enseignement privées et publiques que dans les autres moyens de grande envergure qui concourent à la formation humaine et chrétienne des jeunes;

— confier à des laïcs des postes importants dans la gestion et l'administration des maisons privées d'enseignement et dans l'organisation et l'animation d'offices diocésains et provinciaux oeuvrant dans le monde de l'éducation.

Exprimée en termes précis, selon les différentes catégories de personnes auxquelles elle s'adresse, cette conclusion globale pourrait se matérialiser dans les formules qui suivent.

19 — (Clergé diocésain)

Que les prêtres diocésains, dans la plupart des cas, abandonnent la gestion et l'administration d'institutions d'enseignement pour :

— assumer des tâches qui se situent au niveau de l'animation de la vie chrétienne et de l'enseignement religieux;

— oeuvrer au plan d'une pastorale des vocations renouvelée;

— répondre à des besoins et être présents aux valeurs profanes par l'enseignement dans divers types d'institutions.

Dans les cas où le clergé diocésain continuera à diriger un séminaire diocésain, que toute mesure nécessaire soit prise pour que le séminaire devienne réellement le fait, non seulement de l'évêque et du clergé, mais aussi de l'ensemble des chrétiens du diocèse (changements à la gestion, postes administratifs confiés à des laïcs, diversité du corps professoral, etc.).

20 — (Communautés religieuses d'hommes)

Les conclusions du sous-comité, en ce qui touche les communautés religieuses d'hommes, pourraient se résumer dans les points suivants :

— qu'un certain nombre de communautés religieuses continuent de diriger des maisons d'enseignement tant au niveau secondaire que collégial;

— que les communautés religieuses ayant des effectifs réduits opèrent un regroupement de leur personnel pour assurer, aux institutions sous leur direction, un caractère particulier tant du côté des services pédagogiques que de l'ensemble du climat éducatif;

— que les regroupements de personnel amènent les communautés religieuses à céder au secteur public ou à des laïcs la direction et l'administration d'un certain nombre d'institutions;

— que les regroupements de personnel et une révision des tâches amènent aussi les communautés à libérer, au profit du secteur public, un certain nombre de religieux capables d'assumer des tâches d'enseignement, et prioritairement, des tâches pastorales;

— que les communautés religieuses d'hommes, quelle que soit leur situation dans l'enseignement (public ou privé, enseignants ou aumôniers) s'insèrent dans la pastorale d'ensemble des diocèses, qu'ils soient incorporés dans les différents services diocésains (pastorale, loisirs, action catholique, etc.) et qu'ils y occupent même des postes importants au niveau de la direction.

21 — (Communautés religieuses de femmes)

Les conclusions du sous-comité en ce qui touche les communautés religieuses de femmes, pourraient se résumer dans les points suivants :

— que des communautés religieuses de femmes conservent la direction de maisons d'enseignement aux niveaux secondaire et collégial pour continuer d'y développer une pédagogie et une politique générale d'éducation qui leur est particulière;

— que, dans l'enseignement privé, les communautés de femmes libèrent des religieux de tâches administratives pour leur permettre de jouer un rôle plus grand au niveau des multiples secteurs de la pastorale, des services éducatifs et de l'enseignement;

— que des religieuses quittent des institutions privées pour aller jouer, dans l'enseignement public, un rôle important dans la pastorale, l'enseignement et les services éducatifs et ce, non pas selon le mode d'une présence massive au niveau de quelques écoles mais bien par la présence de quelques religieuses dans de nombreuses écoles;

— que les communautés religieuses de femmes mettent en oeuvre une politique réaliste et dynamique d'intégration des laïcs (parents, professeurs, étudiants, etc.) dans la gestion et l'administration de leurs maisons d'enseignement;

— que les communautés religieuses de femmes, quelle que soit leur situation dans l'enseignement (public ou privé), s'insèrent dans la pastorale d'ensemble des diocèses, qu'elles soient incorporées dans les différents services diocésains (pastorale, loisirs, action catholique, etc.) et qu'elles y occupent même des postes importants au niveau de la direction;

— que les autorités de diverses communautés religieuses ayant des institutions d'enseignement sur un même territoire (un quartier, une ville, le territoire d'une C.S.R.) étudient conjointement les moyens à prendre pour rendre les meilleurs services possibles à la population de ce territoire.

22 — (Professeurs laïcs)

Compte tenu de ce qui vient d'être dégagé, c'est dans le sens suivant que le sous-comité envisage le rôle des professeurs laïcs :

— que, dans toutes les maisons d'enseignement dirigées par le clergé diocésain et les communautés religieuses, on accorde de façon non équivoque l'intégration des laïcs dans la gestion et l'administration des institutions;

— qu'un comité "ad hoc" soit formé le plus tôt possible pour étudier les divers aspects touchant le transfert d'une institution privée à une corporation à caractère public et que

des professeurs laïcs soient invités à participer activement à cette recherche.

23 — (Les parents)

Considérant que les parents s'intéressent de plus en plus aux problèmes d'éducation et qu'ils prennent une part de plus en plus active à la vie interne des institutions fréquentées par leurs enfants;

considérant que certaines institutions indépendantes ont déjà appelé des parents à participer à la gestion et à l'administration générale de l'institution;

Le sous-comité "Présence de l'Eglise en éducation" souhaite :

— que les expériences d'intégration des parents à la gestion et à l'administration générale des institutions soient analysées, qu'elles servent de jalons à une action de plus grande envergure;

— que des efforts systématiques soient faits afin d'amener les parents à une participation réelle dans la gestion et l'administration de chacune des institutions privées.

24 — (Les étudiants)

Considérant qu'il est normal que toutes les personnes intéressées à l'éducation soient impliquées quand il s'agit de prendre des décisions;

considérant que les étudiants doivent être comptés parmi les agents les plus intéressés à leur éducation et qu'ils montrent de plus en plus qu'ils sont capables de prendre des responsabilités;

considérant que déjà certains centres de décision tels que les conseils des études, les conseils de vie étudiante, ont déjà intégré des étudiants;

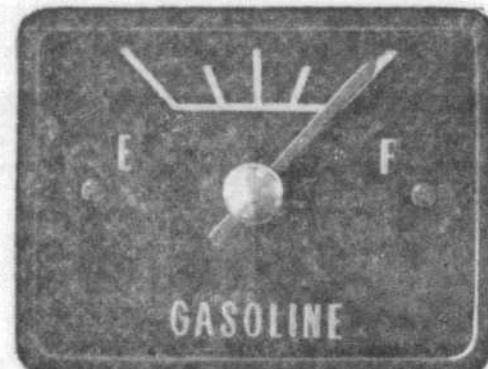
Le sous-comité "Présence de l'Eglise en éducation" souhaite :

— que tous les collèges développent une politique dynamique destinée à intégrer les étudiants (selon des modalités qui pourront varier avec le genre d'institution et le niveau d'études) dans les centres de décision, y compris les conseils d'administration;

— que, pour permettre une action sérieuse et dynamique dans ce secteur, une étude soit faite par un comité "ad hoc" en vue de fournir à tous les intéressés les données nécessaires;

— que des étudiants soient appelés, tant dans les collèges que dans le comité "ad hoc" chargé d'étudier ces questions, à participer activement aux recherches.

Passez la fin de semaine avec une Parisienne. Avis vous en louera une.



Faudra trouver une autre excuse.

Dernier modèle.
Parce que nous ne vous louons que des voitures neuves. Prenez nos Pontiac Parisienne, par exemple.

Nous les lavons. Puis nous les astiquons. Faisons le plein. Vérifions les 5 pneus. Essayons les essuie-glace.

Et nous vous donnons même des cartes routières en vous remettant la clé...des champs.

Que voulez-vous de plus, pour l'amour?



AUTOS À LOUER AVIS RENT A CAR

Les deux célèbres transcontinentaux

Le Panorama

Le Super Continental

deux départs tous les jours dans les deux directions

entre Montréal (ou Toronto) et Vancouver

Dans ces deux trains jumeaux du CN, les mêmes services vous font faire un voyage de rêve!

POUR LA NUIT: sections, chambrettes, chambres et les nouvelles «dormettes» à prix économique.

LES REPAS: gratuits avec le prix des billets de voitures-lits ou de voitures-salons.

LES LOISIRS: jeux organisés pour les enfants et les adultes.

LE PAYSAGE: voitures Sceneramic à toit de verre, pour la traversée des Rocheuses.

EN VOITURE-COACH: places réservées gratuitement — salon-bar.

DÉTENTE: pas de complications ni de problèmes: seulement le plaisir du voyage.

Exemples d'aubaines du tarif Rouge (en voiture-coach)

DE MONTRÉAL À:

WINNIPEG	\$24.00	EDMONTON	\$36.00
SASKATOON	\$31.00	VANCOUVER	\$45.00

CN

MONTREAL, JEUDI 13 OCTOBRE 1966

André Mailloux, C.D.A.A.
Alain François-L. de Bellefeuille, C.D.A.A.

DE BELLEFEUILLE ET MAILLOUX INC.

Courtiers d'assurance agréés

Assurances générales

44 est, Notre-Dame, Suite 10 — Montréal 1

Téléphone : 861-5195 - 5196

R-Marcel Lafaille, président

ROLLAND, LAFAILLE & MORIN, INC.

COURTIERS D'ASSURANCE AGREES

Services techniques

3974 ouest, rue Notre-Dame — Montréal 30
Tél. 937-4665

Le Blanc Elridge Parizeau, Inc.

Courtiers de réassurance

275, St-Jacques — Téléphone
Montréal 1 — 288-1132

BUREAUX ASSOCIES

ELDRIDGE & CO. LTD. LE BLANC & DE NICOLAY
LONDRES, ANGLETERRE PARIS, FRANCE



Tout
n'est pas
perdu

Si vous avez eu la sagesse d'assurer vos biens à leur valeur actuelle ! Trop de gens établissent au hasard le montant de leurs assurances, payant fort peu d'attention aux dommages matériels considérables qui pourraient découler d'un incendie. Réfléchissez pendant qu'il en est encore temps; quelle serait votre valeur de remplacement en cas de sinistre... ?

CONSULTEZ, DÈS AUJOURD'HUI, VOTRE COURTIER INDÉPENDANT

Le Groupe de Compagnies d'Assurance NORTHERN & EMPLOYERS

Tous genres d'Assurances incluant la Vie

J.-P. SAVARD
Directeur provincial

500 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1
Bureaux régionaux: Granby et Québec

Au service du Québec depuis 1867

En 10 ans, le feu a causé pour \$1,360,000,000.00 de pertes matérielles au Canada et de nombreuses pertes d'emplois

Par Marcel CLEMENT, B.A., L.L.L., rédacteur financier au Devoir

Nous sommes en pleine période de la prévention des incendies, puisque la semaine à ce sujet est célébrée cette année du 9 au 15 octobre 1966. A cette occasion, nous publions aujourd'hui, comme nous ne cessons de le faire depuis une trentaine d'années, une section spéciale consacrée à la nécessité de prévenir les incendies, ce fléau si dommageable à l'économie canadienne, en général et québécoise, en particulier. Tout comme par les années passées, nos lecteurs y trouveront maintes statistiques se rapportant aux dommages matériels, causés par les feux de toutes sortes (forêts, sinistres, etc.) sans parler des pertes en vies humaines, etc. Ils y trouveront, aussi, maints articles, écrits par des spécialistes en la matière se rapportant aux moyens de combattre le fléau du feu, responsable du coût plus élevé payé par les Canadiens pour leur taux d'assurance-incendie.

Le feu est non seulement une cause de dommages et de pertes d'emplois, mais aussi de vies humaines

Pour notre part, c'est notre intention de nous efforcer, cette année comme antérieurement de faire voir au public la situation tragique que l'élément dévastateur ci-dessus mentionné ne cesse de causer à l'économie nationale. Ne ressort-il pas du "Brasier", une édition spéciale, publiée en français et en anglais sous les auspices du comité de publicité formé par l'Association canadienne des commissaires d'incendies au Canada et l'Association canadienne des chefs de pompiers — incidemment, ce comité est une société incorporée sans but lucratif, composée de membres bénévoles — qu'au cours des derniers 10 ans, il y eut 5,860 victimes d'incendies au Canada et que les pertes matérielles dues au feu se totalisèrent à \$1,360,000,000, dont \$600,000,000 représentèrent des pertes attribuables à des incendies dans des entreprises commerciales et industrielles, entraînant la plupart du temps, leur fermeture et des pertes d'emplois pour des milliers de travailleurs manuels et autres. Eh que dire des pertes nombreuses de maisons, logements, de nombreux ennuis financiers et autres... pour ceux qui ne sont pas bien couverts par de l'assurance-incendie.

Il y va de l'intérêt de tous les Canadiens de coopérer avec les Associations s'évertuant à prévenir les incendies

En plus des associations précitées, personne n'ignore que la Canadian Underwriters' Association, ou mieux l'Association canadienne des assureurs dont M. W. W. Owen est le gérant général et M. K. M. Young, le secrétaire et le directeur de ses relations extérieures; la Fédération des assureurs du Canada, l'Institut d'assurance de la province de Québec, l'Indépendant Conférence et, enfin, l'Institut d'assurance du Canada et les nombreux services de prévention des incendies que l'on trouve dans la plupart des villes canadiennes, etc., constituent autant d'organismes, chargés de protéger les citoyens canadiens, leurs foyers, leurs commerces, leurs industries, etc., contre les incendies en leur indiquant les moyens à prendre pour les prévenir et en incitant les dirigeants de leurs cités à se doter d'appareils modernes pour combattre la propagation du feu; cause de pertes de taxes municipales, etc., que les autres contribuables sont appelés à combler. Il y va donc de l'intérêt de tous que chacun aide, de son mieux, les associations précitées, d'autant plus que moins il y aura d'incendies, moins les taux d'assurance-incendie seront élevés au pays.

Notre province, à la tête du pays, avec \$50,792,966 de pertes dues au feu en 1965

Comme on le constatera dans notre section sur la prévention des incendies où nous reproduisons un tableau fort éloquent, notre province a eu de nouveau, le triste

honneur de compter l'an dernier, le chiffre le plus considérable de dommages causés par les incendies, soit \$50,792,966, chiffre excédant celui accusé par l'Ontario, bien que cette province compte environ 1,000,000 d'habitants de plus que la nôtre.

Ce record, nous le détenons depuis des années, d'où la nécessité pour nos corps publics, nos sociétés nationales, nos Chambres de commerce, nos Board of Trade, etc., de s'efforcer, au moyen de conférences, causeries, publicités diverses, d'inculquer aux Québécois le sens de leurs responsabilités, individuelles et collectives, de leur dire que le souci de la sécurité doit s'appliquer à tous les domaines et qu'il ne faut jamais se montrer insouciant devant cette calamité du feu, qui cause non seulement de gros dommages matériels mais, aussi, des pertes de vies nombreuses, du chômage, etc., soit autant de facteurs fort défavorables, en définitive, à l'économie québécoise. Que la population québécoise soit donc en garde contre le destructif sous toutes ses formes.

L'inspection de vos établissements, de la cave au grenier, une sauvegarde

Votre famille vivait heureusement dans votre maison, votre commerce était florissant, votre industrie était prospère, en un mot, tout marchait bien. Pourquoi faut-il que par manque de négligence, d'absence de vigilance, par défaut d'inspections appropriées, etc., votre foyer soit tout gâché, si non détruit, votre usine ne montre plus que des ruines, vos affaires commerciales soient ruinées, etc.? Qui sait, si cela serait arrivé si vous aviez procédé ou fait procéder à une inspection rigoureuse de votre résidence, de votre logement, de votre établissement industriel, de votre magasin, etc., et cela, de la cave au grenier? Comme les risques d'incendies sont nombreux, que ne profitez-vous donc pas de cette semaine de la Prévention des incendies pour vous débarrasser de tout ce qui peut être une cause ou un risque d'incendies, tels que vieux journaux, appareils de chauffage défectueux, électricité ne répondant plus aux besoins modernes attribuables à l'introduction de sècheuse automatique, laveuse de vaisselle, etc.

L'importance d'avoir de l'assurance à la valeur de remplacement à cette époque inflationniste

S'il importe de s'efforcer d'éliminer tous les risques d'incendies dans quelque établissement que ce soit — à défaut, que nos autorités interviennent et que nos commissaires des incendies se montrent sévères, etc. — il importe aussi, de procéder à des installations de gicleurs automatiques, détectant immédiatement le moindre foyer d'incendie et, aussi, d'avoir de l'assurance-incendie à la valeur de remplacement. Comme le coût de l'industrie de la construction ne cesse de monter, tant du côté des matériaux que de celui de la main-d'oeuvre, c'est dire que le montant d'assurance-incendie, qui pouvait paraître raisonnable, il y a quelques années, ne l'est plus, au cours de la période inflationniste que nous traversons. Que l'on n'hésite donc pas à consulter son courtier ou son agent d'assurance ou encore sa compagnie — un simple coup d'oeil sur nos six pages de Prévention des incendies permettra à quiconque d'être servi à souhait et que chacun profite aussi, de cette semaine de la Prévention des incendies pour reconnaître que c'est une question de gros bon sens que de se protéger adéquatement et, en outre d'éliminer les risques d'incendies, car il y a encore trop qui sont attribuables à l'apathie, à la nonchalance, à la négligence, etc. Que chacun fasse donc preuve de prévention et de prévision et l'économie nationale ne s'en comportera que mieux, et en outre, il leur en coûtera moins cher pour s'assurer, car moins il y aura de feux, moins il leur en coûtera pour obtenir de l'assurance-incendie.

Automobile, incendie et risques divers

J. A. BLONDEAU Limitée

Cérants

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA CONTRE L'INCENDIE

Centennial Insurance Company

637 ouest, rue Craig — Montréal — UN. 1-5501

AGENCE MARQUETTE LTEE

COURTIERS EN ASSURANCES
DE TOUS GENRES

266 ouest, rue Notre-Dame — Montréal — 849-7587

ROBERT HAMPSON

Groupe d'Assureurs

Siège Social — Montréal

Une Vieille Maison Québécoise et Canadienne
fondée à Montréal en 1864

Souscripteurs et Gérants au Canada pour

MARYLAND CASUALTY COMPANY

UNITED STATES FIRE INSURANCE COMPANY

PROVIDENCE WASHINGTON INSURANCE COMPANY (marine)

NORTH RIVER INSURANCE COMPANY

LE GROUPE



PRÉVOYANTS

Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE GÉNÉRALE
SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL

- automobile
- incendie
- responsabilité
- vol
- assurances diverses
- polices combinées commerciales et résidentielles.

REPRÉSENTANTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES
CITÉS ET VILLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

United States Fidelity and Guaranty Company La Compagnie d'Assurance Fidélité du Canada

ACCIDENT — CAUTIONNEMENT
INCENDIE — TRANSPORT — MULTI - RISQUES

MAURICE A. BEAUDRY — DIRECTEUR
507 PLACE D'ARMES — MONTRÉAL

"Consultez votre agent ou courtier comme vous consultez votre médecin ou avocat"



Montréal, 360 ouest, St-Jacques
Directeur: S. Allard, A.I.I.C.

Québec, 1170, chemin St-Louis
Directeur: J. Robitaille, A.I.I.C.

"Le Groupe Royal fait des affaires exclusivement par l'entremise de courtiers d'assurance. Le courtier d'assurance est un homme d'affaires à son compte qui habite le même milieu que ses clients. Il connaît vos besoins d'assurance mieux que tout autre".

BUREAUX DE SERVICE

CHICOUTIMI — GRANBY — JOLIETTE — HULL-OTTAWA
RIMOUSKI — STE-AGATHE — SHERBROOKE
TROIS-RIVIERES — VAL D'OR — VALLEYFIELD

EUGENE LAROCQUE, C. F.A.A. JEANNE LAROCQUE, C. F.A.A.

"L'assurance donne pleinement satisfaction si l'assuré confie à son agent le soin d'élaborer un PLAN d'ensemble"

EUGENE LAROCQUE & CIECourtiers d'assurance agréés — Assurances générales
Tél.: UN. 6-3097, 3098 — 1434 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 507 — MONTREAL**CANADIAN SPRINKLERED RISK POOL**Assurance sur propriétés protégées
par des extincteurs automatiquesAu service de l'industrie par le moyen
de courtiers et d'agents indépendantsComprenant 22
puissantes
compagnies
d'assuranceService
technique
qualifiéSuite 714 — 637 ouest, rue Craig, Montréal
866-3088**L'ACADIE, Compagnie d'Assurance**

FONDEE EN 1862

Bureau administratif: 1, Place Ville-Marie, Montréal

Directeur: Maurice St-Arnaud
Sous-directeur: A.G. Small
Directeur des agences: C. Desjardins

Innovatrice du PLAN "A plus"

FONDÉ EN 1872

**REED, SHAW & McNAUGHT**
COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

COMMISSAIRES D'AVARIES

SIÈGE DE MONTRÉAL:

759 Carré Victoria — Tél.: 842-8731 — Téleg.: Reedanson



GROUPE D'ASSURANCE COMMERCIAL UNION

SIÈGE SOCIAL CANADIEN A MONTRÉAL

388 ouest, rue St-Jacques

Ces compagnies vendent tous les genres d'assurances. Elles ont des succursales et des bureaux au service du public à

HALIFAX
SAINT JOHN
CITE DE QUEBEC
TROIS-RIVIERES
SHERBROOKEMONTREAL
OTTAWA
KINGSTON
TORONTO
HAMILTONLONDON
SUDBURY
WINDSOR
FORT WILLIAM
WINNIPEGCALGARY
EDMONTON
VANCOUVER
VICTORIA**LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES**

Président - ETIENNE CREVIER, L.S.C., LL.D., F.I.I.C.

Vice-présidents - Roland BOCK, Paul COURTOIS, Hon. Jean RAYMOND, C.R., M.C.L.

Gérant général (Assurance-vie) - CAMILLE A. LANG, B.S.C., M.B.A.

Gérant général (Assurance générale) - Charles E. MOREAU, A.I.I.C.

UN SERVICE COMPLET

D'ASSURANCE GÉNÉRALE ET D'ASSURANCE-VIE

Nous vous invitons à nous confier vos affaires par l'intermédiaire de votre agent ou courtier

Semaine de la Prévention des Incendies

\$50,000,000 en fumée, voilà le record du Québec dans le domaine des incendies

par M. Merlin W. DONALD,

président de la Fédération des Assureurs au Canada et président du groupe Robert
Hampson & Son Limited

A l'occasion de la Semaine de la prévention des incendies, la Fédération des Assureurs au Canada se fait un devoir de conjuguer ses efforts avec ceux de l'Association des commissaires d'incendies, de l'Association canadienne des chefs de pompiers et du Commissaire fédéral des incendies pour attirer l'attention du public sur ce fléau et tenter de réduire les pertes causées par le feu — pertes en vies humaines, pertes matérielles, pertes de travail.

La Fédération qui représente plus de 200 compagnies concurrentes d'assurance incendie, automobile et accidents au Canada, rappelle à tous, au père de famille comme au directeur d'une grande usine, que les pertes causées par le feu déterminent les taux des primes d'assurance incendie et qu'en diminuant les risques d'incendie chacun contribue à réduire le coût de son assurance. Le même facteur s'applique en ce qui a trait à l'assurance automobile. Le coût de l'assurance est en fonction du nombre et du montant des réclamations.

Les pertes causées par les incendies dans la province de Québec sont énormes. En 1965, elles ont atteint cinquante millions de dollars et dans ce domaine notre province détient un autre record dont nous n'avons pas à nous enorgueillir. En effet, de toutes les provinces canadiennes, le Québec est celle dont le nombre d'incendies est le plus élevé et les pertes matérielles les plus lourdes. Dans l'ensemble du Canada, les pertes causées par les incendies se sont élevées à plus de \$144,000,000 en 1965. Ces chiffres ne comprennent pas les dégâts dus aux feux de forêt et ne tiennent compte que des pertes directes dues au feu. Si l'on prend en considération des facteurs tels que l'arrêt de la production industrielle et la perte d'emploi, on peut arriver pour l'ensemble du pays à une perte totale annuelle de \$750 millions. Au prorata de la population, le feu fait plus de ravage parmi les Canadiens que parmi n'importe quel autre peuple.

**\$1,360,000,000 DE PERTES DUES AU FEU
EN 10 ANS, AU CANADA**

Pendant la période de 1956 à 1965 les dégâts matériels dus au feu se sont élevés à plus de \$1,360,000,000 au Canada alors qu'elles s'élevaient à plus d'un demi-milliard de dollars dans la province de Québec. Voilà sur le plan économique un appauvrissement considérable qu'il faut arrêter à tout prix. Nous venons de mentionner les pertes matérielles mais que dire des pertes en vies humaines. En 1965, 229 hommes, 137 femmes et 222 enfants sont morts dans des incendies au Canada. Au cours des dix dernières années, 5,823 personnes, soit en moyenne 583 par année ont eu de cette manière violente rendez-vous avec la mort. Quelle perturbation sociale et familiale cela entraîne-t-il? Nous sommes-nous arrêtés à penser à ce que ces personnes dont la vie a été détruite prématurément pourraient représenter pour la société? La communauté canadienne peut-elle absorber impunément des pertes de cette ampleur? Ne s'impose-t-il pas de prévenir de telles dislocations économiques, sociales et familiales?

LA SITUATION NATIONALE ALARMANTE

Les pertes par le feu sont le seul exemple où les statistiques décrivent une situation qui ne peut s'illustrer autrement: voici la compilation nationale:

PERTES IMPUTABLES AU FEU EN 1964-1965Statistiques communiquées par les provinces
au Commissaire fédéral des incendies

	Nombre d'incendies		Montant des pertes		Décès
	1965	1964	1965	1964	1965
Alberta	6,110	6,136	\$ 9,997,323	\$ 11,560,586	30
Colombie Brit.	6,336	7,118	14,006,874	14,985,363	91
Manitoba	3,900	3,850	6,140,000	6,433,740	34
Nouv.-Bruns.	1,747	1,750	3,706,380	4,285,010	26
Terre-Neuve	292	343	1,891,812	1,540,077	12
Nouv.-Écosse	2,336	1,921	3,657,459	3,896,713	36
Ontario	23,387	22,390	40,226,951	48,930,025	218
Île du P.-E.	462	364	829,417	490,172	13
Québec	31,313	29,105	80,792,966	80,101,705	103
Saskatchewan	2,150	2,104	4,041,579	4,329,690	24
Ter. du N.-Ouest	135	83	309,140	823,833	16
Yukon	153	150	355,700	385,238	4
TOTAL	68,589	75,396	144,785,571	148,376,941	583

Décès par habitants: 1965, 3.09; 1964, 3.13.
Chiffres approximatifs: Pertes par personne 1965, \$7.40; 1964, \$7.71.Population en 1964: 19,235,000
Population en 1965: 19,571,000

Remarque: Il n'est pas fait état des dégâts dus aux feux de forêt ni de certaines pertes subies par l'Etat fédéral.

LES INCENDIES AUGMENTENT DANS L'INDUSTRIE

Les incendies de plus en plus nombreux dans l'industrie comptent pour la moitié des pertes par le feu au pays l'an dernier. En effet, une évaluation modérée des pertes subies par l'industrie au cours des dix dernières années en fixe le montant à \$600,000,000 et pourtant ce montant ne comprend pas les pertes invisibles.

TAUX TRAGIQUE DE MORTALITE

Il est difficile de croire que 2,331 enfants ont péri dans les flammes du Canada depuis dix ans, mais, hélas, c'est la vérité!

Les enfants sont les principales victimes de la négligence au Canada. Voici le relevé officiel des morts par le feu en dix ans: 2,331 enfants, 2,275 hommes, 1,217 femmes.

Année	Hommes	Femmes	Enfants	Total
1965	229	137	222	588
1964	254	104	245	603
1963	209	129	215	553
1962	242	117	267	626
1961	225	120	211	556
1960	209	126	233	568
1959	221	106	233	560
1958	200	116	217	533
1957	248	134	256	638
1956	238	130	233	601
TOTAL	2275	1217	2331	5823

L'alarme vite donnée peut sauver votre emploi

Actionnez l'avertisseur! Appelez les sapeurs-pompiers! Ne tenez pas pour acquis que quelqu'un d'autre l'a déjà fait.

Votre emploi peut dépendre de la façon dont vous réagissez dans une circonstance critique. Si le bâtiment est incendié, le travail cessera et peut-être tout le monde sera-t-il longtemps en chômage.

Il y a quelque temps, le feu ayant éclaté dans un immeuble à usage de bureaux, vingt minutes s'écoulèrent avant qu'on demande du secours. Quelques minutes peuvent suffire pour empêcher un commencement d'incendie de dégénérer en sinistre important. Ainsi, une étude des gros incendies qui se sont déclarés en Amérique du Nord en 1964

révèle que le tiers seulement de ces sinistres ont été découverts dès leur début.

Au surplus, le fait de signaler promptement la présence du foyer permet l'évacuation des personnes. Par exemple, lors de l'incendie d'un gratte-ciel, on n'a mis que trente minutes à évacuer 3,000 employés.

L'eau est encore le meilleur moyen d'extinction dans la plupart des cas. Ainsi les extincteurs automatiques constituent une protection efficace dans un bâtiment. Il faut se souvenir, toutefois, que l'eau en jet est impuissante à éteindre un feu sur une nappe d'huile: elle ne fait qu'éparpiller l'huile enflammée.

Pierre Simoneau, président
Lévis Laurier, vice-président**Pierre
Simoneau Inc.**

ASSURANCES GÉNÉRALES

Courtiers d'assurance agréés

3364 est, rue Sainte-Catherine
Montréal — LA. 6-9146**O. LEBLANC &
FILS Limitée**Courtiers
d'assurance agréés

Téléphone: 845-7194

465, rue Saint-Jean
MONTREAL

FÉDÉRATION COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

SIÈGE SOCIAL

Edifice Fédération, 275 ouest, rue St-Jacques
Montréal**Jean Gagnon & Cie Ltée**COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
MONTRÉAL

Un service

COMPLET...

Un personnel

COMPÉTENT...

Une clientèle

SATISFAITE...

**LA MUNICH, DU CANADA
COMPAGNIE DE RÉASSURANCE**

Siège social: 360 St-Jacques — Montréal

Téléphone 842-9166 — Code régional 514

CIE DE REASSURANCE AGREE

TRAITES ET FACULTATIVES

**PROTECTION SUPÉRIEURE**

par le groupe Royal Exchange/Atlas — le groupe universellement connu dont l'assurance-incendie est vendue par les meilleurs agents et courtiers indépendants.

250 années d'expérience en 1970

LE GROUPE DE COMPAGNIES D'ASSURANCE

ROYAL EXCHANGE/ATLAS

Royal Exchange Assurance, Atlas Assurance Co. Ltd., Car & General Insurance Corp. Ltd., Canada uni, compagnie d'assurance, La Compagnie d'assurance - vie de Montréal

NEW HAMPSHIRE INSURANCE CO. GRANITE STATE INSURANCE CO.

J.-Léon Plante

Gérant pour le Canada

276 ouest, rue Saint-Jacques

TEL.: 845-6286

Montréal

JEAN GUIMOND & ASSOCIÉS INC.

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉES

Assurances pour l'homme, sa famille, ses biens et son industrie

74 Chemin Ste-Catherine, Outremont, Qué.
Tél.: 274-8235550 ouest, Sherbrooke, Montréal, Qué.
Tél.: 842-2181Guy Charbonneau
Claude Geoffrin
Yves Geoffrin
André Gingras
Roger Bernier

Charbonneau & Associés Ltée

Courtiers d'assurances agréés

1374 ouest, rue Sherbrooke
Montréal
Tél. 849-5792

DUCREST & BROUSSEAU ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES — VIE — GROUPE

275 ouest, rue St-Jacques — Tél. 849-5686



UN FEU
SE TRANSFORME
RAPIDEMENT
EN INCENDIE

DEP, Services de protection automatique contre le feu, détecte et rend compte de tout incendie qui se présente. Avant qu'il ne devienne incontrôlable. Rappeler-vous que DEP économise de l'argent en réduisant ou éliminant les services de patrouille, réduisant souvent les prix sur l'assurance-proprété. Appelez ou écrivez pour plus de renseignements.

DOMINION ELECTRIC PROTECTION CO.

MONTREAL : 637 ouest, rue Craig
CITE DE QUEBEC : 517, boul. Charest
HULL-OTTAWA : 56 SPARKS ST., OTTAWA



GÉRARD PARIZEAU, LTÉE

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

Expertise et administration
de portefeuilles d'assurances générales
Assurances-vie, assurances collectives
et caisses de retraite

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.
TÉL. 842-3451

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

Standead & Sherbrooke

A. D. — 1835

INCENDIE — AUTOMOBILE
CASUALITE — RISQUES DIVERS

Siège Social :

SHERBROOKE, Qué.

J.-P. GAUTIER, président et directeur général

Bureaux à :

MONTRÉAL — QUÉBEC — TORONTO — WINNIPEG
CALGARY — SASKATOON — VANCOUVER — HALIFAX

Affiliée à la C. U. A.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

— Incendie
— Responsabilité publique
— Responsabilité patronale
— Vol résidentiel
— Vol commercial
— Automobile
— Assurances combinées
— Assurances "Tous risques"
— Cautionnement

Président :
Alfred TOURIGNY, C.R.Secrétaire :
André FRENETTE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1 845-3291

Semaine de la Prévention des Incendies

L'Assurance incendie en valeur de remplacement présente-t-elle des avantages particuliers en période inflationniste?

Par M. HUBERT DUCREST, courtier
d'assurance agréé, de Ducrest & Brosseau Assurances

Chacun sait que le contrat d'assurance étant de par sa nature un contrat d'indemnité les assurés ne doivent pas réaliser de bénéfice à l'occasion du règlement d'un sinistre.

La police d'assurance incendie ordinaire précise d'ailleurs que quel que soit le montant garanti l'assuré ne sera indemnisé au maximum qu'à concurrence de "la valeur réelle des biens au moment du sinistre".

Ce n'est pas le cas de l'assurance incendie en "valeur de remplacement" comme nous le verrons plus loin.

CE QU'ON ENTEND PAR VALEUR RÉELLE DES BIENS

Mais auparavant peut-être faut-il rappeler ce qu'on entend par valeur réelle des biens. Ce n'est ni le prix qu'on les a payés, ni celui auquel on pourrait espérer les vendre, ni même le montant qui apparaît au bilan après amortissements, mais ce qu'il en coûterait pour les remplacer déduction faite d'un montant raisonnable correspondant à leur vétusté, plus ou moins grand selon leur âge et leur entretien.

Tandis que dans l'assurance en "valeur de remplacement" la valeur réelle des biens est ce qu'il en coûterait pour les remplacer sans aucune déduction pour vétusté.

Cette forme de garantie donne donc à l'assuré le gros avantage de ne supporter aucune perte en cas de sinistre total ou partiel.

Evidemment il semble y avoir dans cette formule une certaine contradiction avec le principe du contrat d'indemnité que nous rappelions au début de cet article. Car à première vue remplacer des biens usagés par des biens neufs ou remis à neuf, sans qu'il vous en coûte rien, cela constitue un profit.

Mais pour être ainsi indemnisé l'assuré devra reconstruire ou remplacer les biens détruits ou endommagés avec diligence, au même endroit pour une même utilisation et avec des matériaux identiques. Si ces conditions n'étaient pas remplies il ne serait indemnisé qu'à concurrence de la valeur réelle des biens comme s'il avait souscrit une assurance ordinaire.

En outre il aura auparavant acquitté des primes plus élevées car, sous peine d'application de la règle proportion-

nelle, il aura dû se garantir pour des capitaux plus importants calculés sur la valeur de remplacement et non sur la valeur dépréciée.

IMPORTANCE D'ÊTRE COUVERT DE LA VALEUR DE REMPLACEMENT

Peut-on dire dans ces conditions que l'assurance en valeur de remplacement présente un avantage particulier en période inflationniste? Nous croyons qu'en tout temps et surtout si l'assuré prévoit de rétablir son commerce ou son industrie dans des conditions identiques à celles présentes il a intérêt à s'assurer en valeur de remplacement. S'il adopte cette formule il n'aura pas en tout cas la désagréable surprise en cas de sinistre même partiel de devoir supporter la différence de valeur due à la vétusté de ses biens. C'est ainsi par exemple que la remise en état d'un immeuble après incendie qui coûterait \$50,000 lui serait remboursée intégralement s'il était assuré en valeur de remplacement alors qu'il ne toucherait s'il était assuré en valeur dépréciée que \$45,000 si la vétusté était estimée à 10% ou \$40,000 si elle était estimée à 20%.

EN PÉRIODE INFLATIONNISTE, IL NE FAUT PAS JOUER AVEC LE FEU

Mais en période inflationniste il devra, quelle que soit la forme d'assurance qu'il aura adoptée, surveiller que les montants assurés correspondent bien à la valeur de ses biens. Et cela non pas à la date de la souscription de l'assurance mais à celle d'aujourd'hui puisque, ne l'oublions pas, la police précise qu'il s'agit de valeur (réelle ou de remplacement selon la formule choisie) au moment du sinistre.

On ne saurait donc trop conseiller aux assurés de réviser régulièrement leurs assurances incendie et d'autant plus fréquemment que la tendance inflationniste s'accroît, faisant ainsi grimper le coût des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre.

Heureusement le Canada ne semble pas s'orienter vers des inflations galopantes comme celles que l'on a connues en Europe. On ne peut nier cependant qu'elle existe et tout bon administrateur de ses biens ou de ceux qui lui sont confiés ne doit pas en négliger les répercussions si le malheur voulait que ceux-ci soient détruits totalement ou partiellement dans un incendie.

Ne jouez pas avec le feu

La partie est perdue d'avance si vous négligez de protéger votre foyer et les vôtres en suivant les simples règles de la prévention des incendies.

Voici quelques aide-mémoire :

Ne surchargez pas le circuit électrique. N'utilisez que des fusibles de 15 ampères. Remplacez les fils dégainés.

Débarrassez greniers et caves de tous débris et rebuts.

Gardez votre appareil de chauffage propre et en bon état.

Assurez-vous qu'il y a suffisamment de cendriers convenables.

Ne vous croyez pas à l'abri des incendies.

4 saisons où il faut redoubler de prudence :

Au printemps, lors du grand ménage.

En été, durant les sécheresses.

En automne, quand on fait les provisions.

En hiver, quand il faut chauffer.

INCENDIE
AUTOMOBILE
ACCIDENT
RISQUES
MULTIPLES

VOL

CAUTIONNEMENTS
DE VENDEURS
D'AUTOMOBILES

TRANSPORT
INTERIEUR

ET NOUS
FAISONS
MAINTENANT
DE
L'ASSURANCE-
VIE



la compagnie d'assurances PROVINCES-UNIES

SIÈGE SOCIAL: 276 OUEST, RUE ST-JACQUES — MONTRÉAL, QUÉBEC

FEU—ACCIDENTS—VIE
AUTOMOBILE, ETC.Nap. Charest & Fils Inc.
Courtiers d'assurance agréés11504, rue Verville
Tél.: 331 5140
MONTREALSYSTEME DE GICLÉURS
AUTOMATIQUESDOMINION VIKING
SPRINKLER LTEE

J. O. Petit, président

7335 Mile End, Mtl

TAUX D'ASSURANCES
INCENDIE REDUITS
AU MINIMUM

Service français

E.A. Whitehead Limitée

Depuis 1892

Intéressés à tous genres d'assurances, y compris les services internationaux

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉES ET ASSUREURS-CONSEILS

M. Jean Grégoire, vice-président et administrateur

276 ouest, rue St-Jacques, Montréal — 845-8171

Robert Howard J.A. Carmody T. W. Litchfield
D. Oliver S. M. Bricault W. Mines

ROBERT HOWARD & CO. LIMITED

(Fondée en 1901)

COURTIER D'ASSURANCE

Edifice Canada Cement
MONTREAL — 861-365167 Yonge Street
TORONTO — 363-2974

COMPÉTENCE • COURTOISIE • CÉLÉRITÉ

J.E. CLEMENT INC.

(Service spécialisé en matière d'assurances incendie et risques divers)

LES AGENCES D'ASSURANCES ASSOCIÉES INC.

FRANCOIS LAMARCHE, B.A., L.S.C., directeur général

THE CONTINGENCY INSURANCE CO. LTD.

515 Viger — Montréal — Tél. : 842-8565



ACTIF : \$3,280,000

COMME...

L comme LA PAIX
A comme ASSURANCES
P comme PROTECTION
A comme AUTOMOBILE
I comme INCENDIE
X comme... Il vous plaira!

LA PAIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

vous servira COMME...

Aucune autre Compagnie ne le fera!

465 St-Jean, Montréal — Tél. VI. 4-8632

DALE & COMPANY

LIMITED

S. M. ROSS, président

Service complet d'assurance
par tout le Canada.
Agent de Lloyd's à Montréal



Siège social

1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2, P.Q.

Bureaux à

Halifax • Montréal • Toronto • Winnipeg
Edmonton • Calgary • Vancouver

Bureaux associés

Payne & Hardy Ltd., Hamilton, Ont.

739-1771

L. G. GASTON LE BLANC

Courtier d'assurance agréé

3600, Van Horne

Montréal

CLARKE, VILLENEUVE & HUBBARD

Ltd.

Courtiers d'assurance agréés

4920 Avenue Western, Westmount — Tél.: 489-4971

RATELLE & HETU
ASSURANCES GÉNÉRALES

Bureau:

4647, avenue Papineau

Montréal

525-3283 — 525-3175

Canadian Reinsurance Company

Administrateurs

Président du Conseil

NORMAN C. LORCHART, C.R.E., de Toronto

Vice-Président, Banque Royale du Canada

Président

M. KLAAS de Zurich

Gerant general, Swiss Reinsurance Company

Vice-président

M. LEOPOLD MACAULAY, Q.C., de Toronto

Vice-président, Haines, Thomson, Rogers, Macaulay,

Hovis & Freeman

M. FRANK B. COXSON, Q.C., de Montréal

Vice-président, Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope,

Porteous & Ramsay

M. PAUL A. DIONNE, de Montréal

Président, de Dionne Limitée

Dir. E. EISENBERG, de Zurich

Président du conseil, Swiss Reinsurance Company

PAUL H. GUIMONT, de Québec

Vice-président et administrateur de

Clement, Guimont, Inc.

HAROLD H. LEATHER, M.B.E., de Hamilton

Président de Leather, Cartage Limited

PAUL YAILLANCOURT, de Montréal

Administrateur de Canada Starch Company

Direction

M. ROBERT F. CLARK, gerant general

M. MAX D. de SALIS, gerant general adjoint

M. HAROLD K. BALLANTYNE, gerant

M. STEPHEN J. NORMAND, gerant adjoint

Siège social: 250 University Ave., Toronto

Bureau de Montréal: 612, rue St-Jacques

STEPHEN J. NORMAND représentant à Montréal

Une compagnie entièrement canadienne

Fondée en 1871

Actif de plus de \$23,580,800.00

Surplus de plus de \$ 8,561,262.00

ECONOMICAL
COMPAGNIE MUTUELLE
D'ASSURANCE

SIEGE SOCIAL: KITCHENER, ONT.

Une compagnie à risques divers

Accident — Maladie — Automobile — Garantie — Bris de Glace
— Incendie — Responsabilité — Vol — Risques — Multi-Périls

SUCCURSALE:

276, rue ST-JACQUES — MONTRÉAL

Tél.: 849-1374

GUY LACHANCE, A.I.C.
Directeur de la succursale
de la province de QuébecLEO DELORME
Surintendant des Agences**L'UNION CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCES**

compagnie strictement canadienne en mesure de vous bien servir

vie et rentes de toutes espèces • incendie • automobile
• vol • fidélité • garanti • glaces • responsabilité
générale • transport terrestre • assurances
multi-risques • polices combinées

CONSULTEZ VOTRE COURTIER

Siège social: Québec

SUCCURSALES: Montréal, Chicoutimi, Sherbrooke, Québec

**Semaine de la Prévention
des Incendies****L'interruption des affaires après un incendie
— Cause importante de dommages**Par M. CHARLES E. MOREAU, vice-président de la Conférence des Assureurs
Indépendants et gerant général (branche générale) de La Prévoyance
compagnie d'assurances"Un incendie, d'origine inconnue, a complètement
ravagé la nuit dernière les locaux de la société A.B.C. Ltée.
On nous informe que les assurances couvrent entièrement
les dommages subis et que les travaux de reconstruction
débuteront sans délai."Le lecteur moyen qui prend connaissance d'un article
semblable dans son journal quotidien en éprouve une satis-
faction qui peut aller jusqu'à exclure toute sympathie pour
la société sinistrée. En effet, si l'on présume que les bâti-
ments, l'équipement et la marchandise des locaux détruits
étaient assurés dans une proportion raisonnable, celui qui
n'a jamais eu à faire face à un désastre de cette nature
en déduit sans hésiter que la société éprouvée ne l'est pas
tellement, puisqu'en définitive le coût de reconstruction
sera remboursé par les assureurs.Les administrateurs de la société A.B.C. ne tarderont
pas cependant à voir les choses de façon plus pessimiste
à moins que l'assurance qu'ils avaient en la prévoyance de
se procurer ne les protège contre certains dommages indi-
rects qui, sans être aussi évidents que ceux de l'incendie,
n'en sont pas moins réels.En effet, la période qui s'écoule entre l'incendie et la
réouverture de lieux pour affaires est toujours une source
de dommages élevés et il faudra souvent plusieurs années
de prospérité pour combler les pertes occasionnées par
les frais qu'on ne peut pas éviter lorsque les activités
du commerce sont suspendues.Les frais fixes comme les taxes, l'intérêt sur les em-
prunts hypothécaires ou bancaires, le loyer, les primes d'as-
surance, les frais de publicité pour lesquels on avait pris
des engagements et que de toute façon il faut continuer
dans l'intérêt futur de l'entreprise, les salaires du person-
nel permanent, toutes ces obligations continuent d'exister
même lorsque les revenus ont cessé.Les actionnaires craignent la perte de leurs dividendes,
le gerant de banque et les autres créanciers sont inquiets
au sujet du remboursement des emprunts. Les employés
n'ayant d'autre issue, devant la perte de leur revenu, quede se diriger vers une autre entreprise, l'employeur sera
forcé de se former un nouveau personnel compétent, ce
qui est toujours difficile.Que dire aussi du profit net qu'on aurait réalisé pendant
cette période si les opérations n'avaient pas cessé?En vérité, seuls les concurrents de l'entreprise éprou-
vée envisagent cette période avec une certaine complai-
sance. Pendant la période de fermeture et même à la
reprise des opérations, ils bénéficieront d'une augmentation
sensible de leurs affaires et y verront l'occasion de s'attacher
de nouveaux clients que la société A.B.C. Ltée ne repren-
dra plus.Un programme d'assurance sur les biens d'une entre-
prise est donc incomplet s'il ne comprend pas une "as-
surance contre l'interruption des affaires" adaptée à l'impor-
tance de l'entreprise, au genre de commerce et aux condi-
tions particulières du marché.Il serait inutile, sinon ennuyeux, pour le lecteur
d'aborder ici une explication complète des détails techni-
ques de cette assurance, mais disons cependant qu'il existe
plusieurs genres de protections applicables aux besoins
particuliers de chaque entreprise commerciale ou indus-
trielle. Ceux-ci peuvent indemniser l'assuré pendant une
période plus ou moins longue d'inactivité et pour des
montants variables selon la prime que l'assuré est disposé
à verser. Ils diffèrent les uns des autres mais ils ont tous
pour but de compenser la perte indirecte qui découle d'un
incendie et de fournir le bénéfice pour lequel l'entreprise
a été formée.Le courtier d'assurance agréé est compétent dans ce
domaine et, avec l'aide de l'assuré ou de son comptable,
il lui est possible d'apprécier les ressources de l'entreprise
concernée et d'en déterminer les besoins d'assurance avec
précision.L'homme d'affaires moderne a donc avantage à consulter
son courtier sans délai et à éviter ainsi la perte importante
qui peut résulter de l'interruption de ses affaires après un
incendie.**L'état d'esprit des gens doit toujours être
en éveil concernant les dangers d'incendies**

Par M. JEAN-PAUL SHAFFER, chef-inspecteur des incendies de la ville de Montréal

Pour le Service d'incendie, et certainement sans que
beaucoup s'en rendent compte, une des semaines les plus
utiles et qui pourrait devenir une des plus fructueuses pour
tous les citoyens de la ville de Montréal, est la Semaine
de prévention des incendies, qui, cette année, est fixée du
9 au 15 octobre 1966.De nombreuses semaines sont consacrées à attirer l'atten-
tion du public sur telles et telles mesures préventives, et
cette semaine particulièrement peut avoir une très grande
portée si nous réussissons à éveiller l'esprit du plus grand
nombre de contribuables possible sur les dangers de l'in-
cendie et sur les moyens de s'en garder et de se protéger.Cette semaine, un véritable stimulant
à longueur d'annéePour nous, du service d'incendie, cette semaine n'est
qu'un stimulant, car nos activités nous font poursuivre
le travail de cette semaine pendant les 51 autres semaines
de l'année. On entend souvent dire une phrase qui est
devenue d'usage courant: "Une once de prévention vaut
mieux qu'une livre de guérison". Cette phrase est affichée
un peu partout, on l'entend de la bouche d'une foule de
gens qui la répètent à la légère sans penser qu'ils émettent
une très grande vérité. En effet, nous devons tous nous
persuader du fait que les dangers d'incendie ne sont pas
causés tant par la matière que par l'état d'esprit. De fait,
lorsqu'on s'arrête à penser au fait que la connaissance des
dangers et la volonté de les corriger les éliminera à peu
près tous, il faut conclure que c'est bien dans l'état
d'esprit des gens que commencent ou que naissent les
principales causes des incendies. L'état d'esprit d'une per-
sonne minutieuse et prudente est toujours en éveil et
cherche, naturellement à cause de sa prudence, à s'éclairer
et trouve les moyens de se renseigner. Au contraire, l'esprit
de négligence d'une autre personne tend vers l'oisiveté,
cherche à apprendre toutes sortes de choses sensationnelles
qui n'auront aucune influence sur sa conduite future et netendront aucunement vers l'amélioration de son état d'esprit;
sa paresse intellectuelle lui fera négliger toute lecture qui
n'excite pas sa curiosité pour les choses qui pourraient lui
être d'un grand secours à l'occasion.

Un numéro à retenir: 872-1212

Quoique le service d'incendie de Montréal soit très
bien organisé et équipé, c'est une mauvaise coutume que de
ne compter que sur cette protection pour sauver nos avoirs
et nos vies qui, soudainement, peuvent être menacés par
l'incendie. En effet, il faut savoir que le feu est excessive-
ment sournois et nous attaque par des moyens tout à fait
imprévus et qu'on ne peut espérer l'arrivée des pompiers
plus tôt que 3 ou 4 minutes après l'appel. C'est pourquoi
tous doivent avoir à leur portée le numéro de téléphone du
Central d'Alarme — 872-1212 — ou savoir où se trouve
la boîte d'alarme la plus proche. Si des mesures préala-
bles n'ont pas été étudiées pour une telle urgence, et si
l'incendie est un peu violent, la panique s'empare des
occupants, leur faisant perdre les secondes précieuses qu'il
faut employer sans hésitation, de sorte que le secours peut
arriver trop tard.

L'incendie est un mal évitable

Je désire donc faire un pressant appel à tous les con-
tribuables afin qu'ils se pénètrent bien de l'idée que l'in-
cendie n'est pas un danger sans remède et nous devons nous
convaincre que les incendies sont un mal évitable et plus
facilement évitable que la plupart des accidents dont trop
de gens sont victimes.D'ailleurs, il n'existe aucun mystère concernant l'in-
cendie, dans une maison par exemple, à moins qu'il n'y soit
mis délibérément. La cause est généralement évidente et
la solution est simple: exerçons un soin consciencieux si
nous voulons éviter la responsabilité personnelle. Il en est
de même pour les incendies dans d'autres genres de bâti-
ments publics, commerciaux et industriels.Nous ne ferons jamais trop d'efforts pour convaincre le
public que, malgré l'apparente sécurité dont il se croit
entouré, il est toujours exposé au feu à moins d'être
beaucoup de prudence et en faisant un effort pour apprendre
quels sont les dangers minimes qui peuvent dégénérer en
désastre pour nous et savoir comment les éviter.**Brunelle & Trudel**

Guy Brunelle, C. d'A.A. — Yvon Trudel, C. d'A.A.

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉES



1395 est, rue Fleury — 381-1835

MONTREAL

CHARLES J. DUPUIS
JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C.PAUL E. TREMBLAY
B. D. LEPROHON, ING. P.

GUY DESMARAIS

DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY, INC.

Courtiers d'assurances agréés

Conseillers en plans de bénéfices

Place Victoria
Montréal 3, Québec
TEL. 878-2751**O. RENÉ GRAVEL & CIE INC.**

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉES

3587, PAPINEAU

MONTREAL 24

TEL. 526-2587

Au service du public depuis 40 ans

Tél.: OR. 7-5085 — OR. 7-7096

RAYMOND SOUCIE INC.

ASSURANCES GÉNÉRALES

Au service des gens de la Rive Sud
depuis 1940

2 boulevard Desaulniers — Saint-Lambert

Tél.: 672-1747

**Lancetot, Beaudin et Compagnie
Ltée**

COURTIERS EN ASSURANCES GÉNÉRALES

Service professionnel d'inspection et d'analyse
des risques d'assurance à couvrir

et

Services Actuariels-Conseils

Bénéfices collectifs — sécurité sociale

Pierre Lancetot, C.D.A.A.

Président

Siège social:

Normand-R. Beaudin, C.L.U.

Vice-Président

SIEGE SOCIAL:

1010 COTE DU BEAVER HALL — 866-5057

MONTREAL

(Filière d'Osler, Hammond & Nanton Insurance Limited)

ACCIDENT — FEU — AUTOMOBILE

GROUPE GUARDIAN - UNIONL'attitude généreuse et progressive du "Groupe Guardian-Union"
est appréciée par ses agents et assurés

Siège social pour le Canada: Edifice Guardian, Montréal

LE GROUPE "YORKSHIRE" AU CANADA

SIEGE SOCIAL POUR LE CANADA

500 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal 1

C. G. ANGAS

Gerant pour le Canada



Succursale Province de Québec

L.-J. Souchereau — R. Dionne

Gérants Adjoints

Tél.: 845-0171

J. MERCIER

Surintendant des Agences

La Compagnie d'Assurance Yorkshire**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
PIONNIER CANADIEN**TRANSIGEONS TOUS LES GENRES
D'ASSURANCE GÉNÉRALE
Y COMPRIS "BETAIL SUR PIEDS"

BUREAUX REGIONAUX

QUEBEC — SHERBROOKE — TROIS-RIVIERES

La Prudentielle Compagnie d'Assurance, Limitée

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA: MONTREAL

INCENDIE - AUTOMOBILE - ACCIDENT - RISQUES DIVERS

"MIEUX VAUT PREVENIR QUE GUERIR"

Le taux de pertes de vies humaines et de dommages matériels sérieux causés par les
incendies dans les foyers est fantastique et une seule solution à ce fléau semble
exister: "Eliminer vous-mêmes des dangers d'incendies dans vos propres foyers". Une
inspection personnelle de vos propres locaux vous permettra peut-être de découvrir les
dangers sérieux qui vous étaient inconnus auparavant, alors agissez immédiatement en
vous aidant de notre guide sur le projet. Permettez à votre représentant "Prudentiel"
de vous fournir ce dépliant.JEAN DELORME - GERANT PROVINCIAL
FRANK J. HIGGINS - GERANT ADJOINT

635 Ouest, boul. Dorchester, Montréal

Tél. UN. 8-2361

LIONEL-A. AUDETTE, prop.

Normandin & DesRosiers

ENR'G.

ASSURANCES GÉNÉRALES

Fondée en 1898

30 est, boulevard St-Joseph — 845-3225

**Le Groupe d'Assurance HARTFORD**HARTFORD FIRE INSURANCE COMPANY
HARTFORD ACCIDENT AND INDEMNITY COMPANY
LONDON-CANADA INSURANCE COMPANY

Succursale province de Québec :

410, rue Saint-Nicolas, Montréal 1, P.Q. — 844-2841

GERARD LAFLEUR

ROBERT PIGEON

Directeur de la succursale Surintendant des agences

H. Douglas Coe, président du groupe d'assurance
Hartford a été élu cet été vice-président de la Canadian Underwriters' Association.D'année en année, vous serez satisfait
avec la Hartford**SEMAINE DE LA PREVENTION
DES INCENDIES**L'assurance contre l'incendie protège
financièrement mais vous seul
pouvez sauver des vies

Assurez-vous contre toute éventualité

Consultez les Agents

**LA RELIANCE COMPAGNIE
CANADIENNE D'ASSURANCES**Bureau chef : 759, Carré Victoria
MontréalBernard Valois, gérant
Succursale Province de Québec

Une compagnie entièrement canadienne

**Compagnie d'Assurance
Canadienne Générale**

FONDÉE EN 1907

276 OUEST, RUE SAINT-JACQUES

Tél. 845-3211

Edifice Insurance Exchange
MONTREAL**ESPÉRON
QU'ELLE EST
ASSURÉE**Avez-vous vérifié vos polices
d'assurance incendie
dernièrement?

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

Siège social: 100 est route Trans-Canada, Lévis, P.Q.
Succursale: 1259 rue Berri, Montréal, P.Q.**Semaine de la Prévention des Incendies****Prévention d'abord**Commissaire des incendies du Québec; directeur général de la protection contre les
incendies; ministère des Affaires municipales du Québec.

par François-Xavier PERREAULT,

Pendant longtemps, trop longtemps peut-être, nous nous sommes préoccupés de combattre les incendies, de lutter contre le feu plutôt que de les prévenir. Pendant trop longtemps, pour différentes raisons plus ou moins justifiées, nous avons d'abord pensé à la lutte contre les incendies avant de songer à la prévention des incendies et pourtant ces deux actions vont de pair: l'une est le complément de l'autre. Il devrait être aussi facile et même plus profitable d'empêcher la naissance des incendies que de limiter leurs dégâts.

Les experts s'accordent à reconnaître que les trois-quarts des incendies auraient pu être évités, qu'ils sont le résultat de négligences et d'imprudences de toutes sortes. Les statistiques françaises démontrent qu'en 1962, 67% des incendies dont la cause était inconnue, étaient dus à une source de chaleur peu importante: une imprudence de fumeur, un échauffement local, une étincelle provoquée par un frottement ou par un choc. On peut donc admettre que la grande majorité des incendies prend naissance en partant d'un foyer initial peu important.

Si nous pouvons, par une éducation publique bien comprise, empêcher ces imprudences, ces négligences, nous aurons accompli un grand pas dans la protection de notre communauté.

En mettant l'accent sur la prévention je ne sous-estime pas l'extinction des incendies. Mais cette lutte contre les incendies est la responsabilité directe de l'administrateur municipal, du technicien, du pompier. Alors que la prévention des incendies dépend de chacun de nous, comme citoyen responsable de sa sécurité et de celle de ses semblables.

Cette diffusion de la prévention est l'un des objectifs majeurs du Commissariat des incendies du Québec. Elle a pour but, avec la participation des municipalités, des groupes de pression, de toute la population, de prévenir l'éclatement et la propagation de l'incendie. Ce qui revient pratiquement à supprimer les causes des incendies.

Les pertes: où en sommes-nous?

Le tableau suivant nous montre quelques statistiques des cinq dernières années en ce qui concerne les pertes en vies humaines et en matériel causées par les incendies dans le Québec.

Année	Nombre d'incendies	Pertes	
		Matérielles	Vies humaines
1961	32,205	\$41,840,000	90
1962	34,263	\$3,837,000	120
1963	33,490	\$3,837,000	110
1964	29,105	\$0,101,705	116
1965	21,290	\$0,877,285	103

On remarque immédiatement entre 1965 et 1964 une forte diminution du nombre des incendies. Ajoutons que cet écart entre ces deux années est partiellement dû à un changement de méthode dans nos compilations. La situation se rétablira en 1966.

Par contre, le montant total des pertes matérielles accuse une hausse inquiétante étant donné la diminution du nombre des incendies. Cette augmentation ne peut s'expliquer qu'en partie par la hausse des matériaux et celle des salaires de la main d'œuvre.

D'ailleurs si l'on compare les pertes par tête des dix dernières années à travers le Canada, la moyenne du Québec est plus élevée que la moyenne nationale. Voici d'ailleurs quelques chiffres illustrant ce commentaire:

	Canada	Nouvelle-Écosse	Ontario	Québec	Colombie-Britannique
\$7.17	\$4.91	\$6.63	\$8.64	\$9.10	

Tirées des statistiques fédérales se rapportant à la période de 1954 à 1963 inclusivement, ces précisions prouvent que le Québec occupe encore en ce qui a trait aux pertes causées par les incendies une position peu enviable parmi les provinces du Canada. Nous devons donc dans ce domaine redoubler d'efforts pour faire comprendre à la population du Québec que chaque citoyen est responsable de la prévention des incendies.

D'abord empêcher la naissance du feu.

Nous pourrions détailler notre action dans la prévention et l'extinction des incendies par la description des phases suivantes:

- empêcher la naissance de l'incendie;
- enrayer sa propagation;
- sauver du feu les personnes en danger;
- éviter la panique et appliquer les mesures prévues en cas de sinistre;
- éviter la fumée et l'asphyxie;
- préserver les tiers et
- finalement préserver les biens.

Il est évident que si nous arrivons à réaliser complètement la première phase de ce programme: empêcher la naissance de l'incendie nous aboutirions à la solution idéale: plus d'incendies, plus de pertes d'aucune sorte. C'est pourquoi nous insistons tant sur les mesures et les consignes préventives destinées à diminuer le plus possible les risques d'incendies.

Le pompier est aussi un "préventionniste".

Il nous faut enlever de l'esprit l'image du pompier costaud sachant manier seulement l'échelle et la hache et jouant aux cartes entre deux alarmes. Pour un pompier de 1966 cette image simpliste et un peu ridicule ne représente plus la réalité. S'il veut prévenir les incendies un pompier digne de ce nom doit posséder des connaissances en construction, en résistance des matériaux, en électricité, en chauffage, en plomberie, en chimie. Il doit se tenir au courant des nouvelles méthodes, en un mot il doit se perfectionner.

Le Commissariat des incendies du Québec a compris l'importance de ce perfectionnement pour les membres des services de protection contre les incendies de la province. Nous considérons que la formation des chefs de pompiers et des spécialistes est la forme la plus pratique et la plus utile d'aide aux municipalités. Celles-ci, particulièrement les petites localités, sont dépourvues des ressources nécessaires pour fournir à leurs responsables la formation indispensable; parfois ces services municipaux possèdent un personnel et un équipement suffisant mais il leur manque pour fournir aux résidents une protection adéquate contre l'incendie, un minimum de connaissances théoriques et pratiques.

C'est pourquoi, en septembre 1965, a commencé la première phase du programme de formation pour les officiers et les spécialistes des brigades municipales d'incendies. L'accueil réservé à ces cours, l'enthousiasme et le sérieux des élèves, le nombre des participants — près de 300 pour le cours d'officiers pompiers première partie, — nous prouve que nous sommes sur la bonne voie. Ces cours étaient une nécessité et les responsables municipaux, au niveau de l'administration et des chefs de pompiers, ont compris que le métier de pompier comme toutes les professions du XXe siècle est en évolution constante.

Au début de 1966, nous avons mis sur pied un programme destiné à l'entraînement des pompiers volontaires, utilisant à cette fin nos instructeurs disponibles entre nos cours officiels. Là encore, la réponse ne nous a pas déçus: nos instructeurs ont visité de nombreuses municipalités donnant des cours dont la durée variait de 12 à 20 heures à plus de 500 pompiers volontaires.

Ces deux programmes se sont continués au cours de l'année 1966. Pour permettre au lecteur de juger de l'importance que nous attachons au perfectionnement de nos pompiers nous pouvons indiquer qu'entre le 22 août et le 25 novembre soit à peu près trois mois, nous avons donné et nous donnerons neuf cours différents s'adressant à quelque 200 pompiers, officiers pompiers, inspecteurs en prévention, mécaniciens de pompes et directeurs de services d'incendies.

Nous avons besoin de votre collaboration.

La prévention des incendies pour être efficace exige, bien entendu, du pompier une formation technique. Mais pour porter véritablement ses fruits, cette prévention a besoin de l'effort de chaque citoyen. Celui-ci doit comprendre que face à l'incendie, il est le premier responsable de sa sécurité. Il doit prendre conscience des risques d'incendies à la maison, au bureau, à l'atelier, à l'usine.

Ce n'est que par un effort collectif de toute la communauté que nous arriverons à limiter les risques d'incendies. Terme en usage dans le vocabulaire technique.

**Les
Compagnies
d'Assurance****GÉNÉRALE DE COMMERCE****CANADIENNE MERCANTILE****CANADIENNE NATIONALE**

COMPAGNIE ESSENTIELLEMENT CANADIENNE AU SERVICE DES CANADIENS

	1955	1965
ACTIF	\$15,100,000	\$43,400,000
PRIMES SOUSCRITES	\$ 8,100,000	\$28,200,000

GENRES D'ASSURANCES

ACCIDENT
AUTOMOBILE
BIENS IMMOBILIERS
BIENS MOBILIERS

BRIS DE GLACE
GARANTIE
INCENDIE
RESPONSABILITÉ

TRANSPORT TERRESTRE
VOL
CHAUDIÈRE et
MACHINERIE

SUCCURSALES ET
BUREAUX DE SERVICE

• HALIFAX • MONTRÉAL • CALGARY • EDMONTON
• OTTAWA • QUÉBEC • TORONTO • VANCOUVER • WINNIPEG

2,000 AGENTS POUR VOUS SERVIR D'UN OCEAN A L'AUTRE



LE GROUPE

Commerce

SIÈGE SOCIAL — ST-HYACINTHE, P.Q.

Pertes imputables au feu en 1964-1965

Statistiques communiquées par les Provinces
au Commissaire fédéral des incendies

	Nombre d'incendies		Montant des pertes		Décès	
	1965	1964	1965	1964	1965	1964
Alberta	6,110	6,136	\$ 9,997,323	\$ 11,560,866	36	71
Colombie-Britannique	6,110	7,118	14,006,874	14,985,863	91	61
Manitoba	3,900	3,850	6,140,000	6,438,740	34	36
Nouveau-Brunswick	1,747	1,750	3,766,380	4,285,010	26	14
Terre-Neuve	292	343	1,691,612	1,249,077	12	28
Nouvelle-Écosse	2,386	1,921	3,627,629	3,896,713	26	34
Ontario	23,387	22,290	49,226,951	48,930,025	218	196
Île-du-Prince-Édouard	462	364	829,417	490,172	13	5
Québec	21,313	29,105	50,792,966	50,101,705	103	116
Saskatchewan	2,159	2,196	4,041,579	5,329,669	24	35
Territoire du N.-O.	135	83	309,140	823,883	1	5
Yukon	153	150	355,700	285,238	4	2
Total	68,580	75,306	\$144,785,571	\$148,376,961	588	603

Chiffres approximatifs

Pertes par personne 1965 1964

\$7.40 \$7.71

Décès par habitants 1965 1964

3.00 3.13

Remarque: Il n'est pas fait état des
dégâts dus aux feux de forêt,
ni de certaines pertes
subies par l'État fédéral.

Population en 1964: 19,235,000
Population en 1965: 19,571,000

Semaine de la Prévention des Incendies

L'incendiaire, c'est vous..., si vous ne prenez pas les mesures nécessaires pour prévenir un incendie

par M. Dollard Boisvert, nouveau directeur du Service d'Incendie de la Ville de Montréal

Chaque année, à Montréal, quelque 5,000 incendies anéantissent des biens matériels dont la valeur se chiffre à \$10,000,000 sans compter les souffrances qu'ils occasionnent aux citoyens.

Presque tous ces incendies sont dus à l'imprudence, à la négligence, à l'ignorance.

Neuf incendies sur dix pourraient être évités.

Si vous laissez brûler votre maison par imprudence, négligence ou ignorance, c'est vous l'incendiaire!

Il incombe donc à chaque citoyen de savoir comment prévenir le feu.

La prévention du feu consiste à empêcher la chaleur d'atteindre les matières com-

bustibles ou les combustibles chauffés de disposer de l'oxygène qui permettrait leur combustion.

1) **Faites maison nette**

Débarrassez vos caves, hangars et garages des vieilleries qui les encombreront (papiers, cartons, chiffons, paille, meubles brisés, etc.)

2) **Ayez une installation électrique sans défaut**

Évitez d'avoir des fils dénudés, mal isolés, usés, coupés et mal réparés, prises de courant surchargées, fusible d'un

ampérage trop élevé, ampoules près de matières combustibles, etc.

3) **Ne brûlez pas votre maison pour la chauffer**

Évitez les cheminées fissurées, les tuyaux de poêle rouillés, mal assujettis ou mal isolés. Par temps froid, ne surchauffez pas!

4) **Prenez garde aux produits inflammables**

Ne conservez jamais d'essence, de pétrole, d'alcool et d'éther dans une pièce où il y a du feu, par exemple la cuisine.

Ne nettoyez pas les vêtements avec des liquides inflammables.

Gardez toujours les chiffons imbibés d'essence, de graisse ou d'huile dans un récipient en métal fermé.

5) **Ne laissez pas de briques, d'allumettes à la portée des enfants**

6) **Ne laissez jamais branché le fer électrique ou le grille-pain**

Si possible, ayez des appareils équipés d'un dispositif coupant le courant automatiquement en cas d'oubli.

7) **Évitez de fumer au lit**

Ne posez jamais une cigarette allumée n'importe où.

Ces quelques conseils donnés à l'occasion de la semaine de prévention de l'incendie n'atteindront le but projeté que si vous les mettez en pratique à longueur d'année.

Faites en sorte que la semaine de prévention des incendies se prolonge douze mois durant.

En effet, l'incendiaire c'est vous... si vous n'éliminez pas les risques d'incendie de votre propre maison.

Le courtier d'assurances et la prévention contre les incendies

par le Service des relations publiques de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec

Pour peu que l'on connaisse le rôle de conseiller professionnel du courtier d'assurances (ce qui fut d'ailleurs expliqué dans l'édition du 30 septembre de ce journal), on ne saurait hésiter un seul instant à répondre par l'affirmative.

Même si la prévention contre les incendies ne relève pas fondamentalement de la pratique du courtier, il n'en demeure pas moins qu'en fait, pour des fins accessoires mais tout aussi importantes, il doit tenir compte des dangers d'incendie qui entourent un risque donné.

Dans l'exercice de sa profession, le courtier d'assurances est appelé à conseiller sa clientèle présente et éventuelle sur les modes de protection les plus appropriés en fonction de besoins précis. Cette clientèle présentera une variété de gens aux occupations diverses et seront propriétaires ou possesseurs de biens divers. Ils seront locataires, propriétaires, employés, patrons, commerçants, manufacturiers, industriels, etc. Or, dans tout cet éventail de métiers et professions, en autant que l'on se rapporte à leurs biens matériels, il existe un dénominateur commun: tous ces gens possèdent des biens et ces mêmes biens sont plus ou moins exposés au risque d'incendie.

Un conseil précieux

Le contrat d'assurance que le courtier propose à son client et qu'il offrira par la suite à la compagnie de son choix doit être négocié, et c'est essentiel, dans un climat de confiance. Le client doit avoir confiance en son courtier, et la compagnie doit aussi avoir confiance en ce courtier. Cette confiance s'établit sur plusieurs facteurs mais principalement sur des faits concrets et réels, sur des déclarations franches. Effectivement, le courtier doit bien connaître le risque qu'il veut offrir à l'assureur et c'est justement à ce moment, avant de le soumettre à l'appréciation de ce dernier, qu'il doit faire preuve de sensibilité vis-à-vis les dangers d'incendie que présente le risque en question. Autrement dit, il doit avoir du "flair" et s'assurer de la collaboration de son client.

Semblable circonspection ne signifie pas pour autant que le courtier doive, en plus de réussir les examens que lui imposent son association professionnelle, se doubler de la compétence d'un maître électricien, d'un ingénieur en prévention, d'un inspecteur de compagnie ou de toute autre personne dûment qualifiée dans ce domaine spécifique. Cependant, le courtier pourra effectuer, surtout s'il subsiste certains doutes dans son esprit, une inspection préliminaire des lieux ou de l'objet que l'on veut assurer. En ce faisant, il rend définitivement un service inestimable à son client. A la lumière de cette inspection préliminaire, il pourra souvent indiquer les corrections qui s'imposent ou, dans des cas où le risque présente plus de complexité, il conseillera à son client de se prévaloir des services de spécialistes en prévention.

Bien entendu, la dissection de toutes les circonstances qui entourent un risque n'est pas toujours facile à faire accepter et pourtant, le principal intéressé ne peut en retirer qu'un bénéfice.

Il ne suffit pas d'offrir un risque à un assureur pour qu'aussitôt celui-ci l'accepte d'emblée. Le courtier doit lui présenter un risque "attrayant", et un risque sera d'autant plus attrayant qu'il sera débarrassé de toutes ces vicissitudes que tout bon administrateur ou "bon père de famille" peut prévoir et consentir à supprimer. De même, et c'est à retenir, le risque doit présenter des normes de sécurité non seulement au moment où le courtier le soumet à l'appréciation de l'assureur mais ces mêmes normes doivent être maintenues pendant la durée de la police.

A qui profitent les bons soins?

Aucune protection accordée en vertu d'une police d'assurance, si complète soit-elle, ne parvient à éliminer tous les inconvénients qu'entraîne un sinistre. Une fois les effets personnels, la maison familiale, l'entreprise commerciale ou industrielle assurés, leur propriétaire ou possesseur doit leur apporter un soin constant. Dans des entreprises d'envie, un tel soin pourra même commander les services

permanents de personnes spécialisées en prévention. Le courtier qui parvient à éveiller et à maintenir ce sens de responsabilité chez le client remplit effectivement et efficacement son rôle de conseiller professionnel et le client a tout intérêt à lui accorder sa confiance.

De plus, en aucun temps, le propriétaire ou le possesseur de biens ne peut se permettre d'aggraver la condition du risque, comme par exemple surcharger le filage électrique, procéder à des installations dangereuses et non approuvées, modifier de quelque manière les systèmes de chauffage, d'électricité et autres, sans avoir recours aux services des personnes dûment qualifiées et responsables.

Si les conseils sont donnés, comme disait l'autre, pour ne pas être suivis, la réalité démontre quotidiennement que bien des gens se brûlent les ailes pour avoir fait la sourde oreille. Personne, en principe, n'aime à se faire dicter une ligne de conduite envers les biens dont il est propriétaire. C'est humain. Par contre, l'individu qui, sur les conseils de son courtier ou de la personne qualifiée en prévention, écarte le plus possible tous les aléas qui s'attachent à son risque ou améliore l'entretien intérieur et extérieur de sa maison ou de son entreprise ne tardera pas à découvrir que les sages directives de ces personnes valent leur pesant d'or.

Combien en coûterait-il?

Ces derniers temps, les journaux n'ont pas manqué de faire état de la hausse dans l'indice du coût de la vie. Le public la subit et il n'est pas sans se lamenter du coût d'acquisition plus élevé des denrées, du vêtement, des services en général, de la maison familiale et d'une foule d'autres articles plus ou moins indispensables au mode de vie que l'on connaît. Ici, le problème s'aggrave en proportion directe de cette hausse générale car, il faut bien se poser la question, qu'advient-il si un incendie venait à détruire en tout ou en partie les biens que l'on possède? Combien en coûterait-il pour les remplacer aujourd'hui ou demain? Le montant d'assurance incendie souscrit il y a trois ans, ou même l'an dernier, parviendrait-il à compenser les pertes subies dans un sinistre?

Il n'est nullement question d'agiter des épouvantails mais de regarder tout simplement la vérité en face. Les statistiques, dans toute leur froideur, démontrent bel et bien clairement que la province de Québec bat encore la marche... avec son pourcentage de pertes par capita à travers le pays, en matière d'incendie.

Le courtier d'assurances est parfaitement au courant de cette lamentable situation. Il est réaliste et veut la corriger. Et c'est pourquoi il est particulièrement sensibilisé au problème de la prévention contre les incendies car, par expérience, il sait fort bien que les sourdes oreilles d'aujourd'hui viendront demain pleurer sur son épaule ou lui cogner sur le crâne.

Et alors?

Ne vaudrait-il pas mieux démontrer de l'extrême prudence en tout temps, suivre les conseils formulés par son courtier ou autres spécialistes, qui d'inviter ce feu sournois à venir consumer cette chère cassette ou dormant peut-être encore quelques pièces de menu monnaie!

A tous ceux qui l'année durant
mettent en pratique les conseils
pronés lors de la semaine des
incendies.

A tous ceux qui en cette occasion
se dépensent à rappeler à la
population les effets désastreux
des sinistres et les règles de
prudence pour les prévenir...

Nous disons MERCI

STEWART, SMITH (CANADA) LTD.

ASSURANCES

Siège social: Edifice Sun Life, Suite 1880

Fournissent à Montréal et Québec non seulement les services directs des Lloyd's de Londres, mais aussi ceux des Compagnies suivantes:

LONDON & EDINBURGH

Siège social pour le Canada
Edifice Sun Life, Suite 917

GREAT EASTERN

Siège social: Edifice Sun Life, Suite 1880
Incorporé à Ottawa en 1958

ALBION INS. CO.

Siège social: Edifice Sun Life, Suite 1880
Incorporé à Ottawa en 1958

FAIRFIELD & ELLIS LTD.

Courtiers d'assurances agréés

1155 DORCHESTER OUEST

MONTRÉAL

Le Groupe Dominion du Canada

DOMINION OF CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE GENERALE

LA CASUALTY, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

UN GROUPE DE COMPAGNIES ENTIEREMENT
CANADIEN

ACTIF: \$49,330,852

Incendie - Automobile - Responsabilité - Risques Divers

Succursale à Montréal

1010 Beaver Hall Hill

S.J. Davidson - Gérant

Inspecteurs — R. Voynaud et G. Bourbonnière

Téléphone: 866-7381

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.

DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

Courtiers d'assurance agréés

Administration de portefeuilles d'assurances
pour industrie, commerce ou personnelle

Tour de la Bourse

suite 2214

Montréal 3

Tél.: 861-4761

LA SÉCURITÉ COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

FONDÉE EN 1940

(acquise par le Mouvement coopératif Desjardins en 1963)

traite les
assurances
suivantes:

INCENDIE et branches connexes • ACCIDENTS • AUTOMOBILE
• VOL • COUVERTURE "MULTI-PERILS" • TRANSPORTS
TERRESTRES • BIENS PERSONNELS • BIENS IMMOBILIERS •
• CAUTIONNEMENTS • BRIS DE GLACE • RESPONSABILITÉ
CIVILE • RESPONSABILITÉ PATRONALE

Siège social — 1259, rue Berri
Montréal 24, Québec

Succursales dans les villes de
Québec et Toronto

Pour être
bien renseigné
sur la finance
lisez Le Devoir



CONSEILLER PROFESSIONNEL

le courtier d'assurances
est votre
"homme de confiance"

L'ASSOCIATION DES COURTIER D'ASSURANCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Semaine de la prévention des Incendies

Assurance et réassurance: deux aspects d'une même technique

Par C. ALBINET, licencié en droit, directeur général de La Paix, compagnie d'assurances générales du Canada

Qu'est-ce que la réassurance? La définition technique la plus simple nous paraît être la suivante: c'est l'opération par laquelle une compagnie d'assurances — désireuse d'obtenir une meilleure homogénéité des communautés de risques dont elle a la gestion — transfère à une autre compagnie une partie des risques qu'elle a pris en charge.

L'étude des divers aspects d'une technique aussi vaste est une entreprise complexe qui dépasse le cadre d'un exposé succinct. Dans le présent article, nous essaierons simplement de résumer aussi clairement que possible les différentes méthodes par lesquelles une compagnie d'assurances peut réaliser l'objet de la réassurance, c'est-à-dire "s'assurer elle-même".

I — HISTORIQUE

La réassurance a pris naissance avec l'assurance maritime lorsqu'il est apparu que certains risques étaient trop considérables pour être supportés par une seule compagnie. D'où sa forme initiale de réassurance facultative entre plusieurs compagnies qui décidaient de se partager un "gros risque" maritime.

Le développement des opérations d'assurance a par la suite entraîné la création d'organismes spécialisés qui, d'une part, les compagnies de réassurance proprement dites, d'autre part, les services de réassurance des compagnies d'assurances.

II — DEFINITION

La réassurance est l'opération par laquelle une compagnie d'assurances s'assure à son tour, cette opération pouvant être obligatoire ou facultative.

1 — La réassurance facultative

Il y a réassurance facultative lorsqu'une compagnie propose à un réassureur de son choix une partie d'un risque qu'elle ne peut conserver en totalité, ce réassureur étant libre d'accepter ou de refuser la portion de risque qui lui est ainsi proposée.

Cette méthode impose pour chaque affaire l'accord du réassureur, ce qui entraîne des difficultés de gestion assez considérables.

2 — La réassurance obligatoire

Il y a réassurance obligatoire lorsqu'une compagnie s'engage à céder obligatoirement à un réassureur une partie de tous les risques qu'elle est appelée à souscrire. Ce réassureur s'engage de son côté à accepter obligatoirement toutes les portions de risques qui lui sont ainsi cédées.

III — METHODES DE REASSURANCE

Seul le but qu'elle poursuit, la réassurance revêt deux formes distinctes: réassurance des sommes assurées ou réassurance des dommages.

1ère PARTIE — LA REASSURANCE DITE "DES SOMMES ASSURÉES"

Dans cette première forme de réassurance, la compagnie détermine tout d'abord la partie du capital garanti qu'elle peut conserver pour son propre compte. Une telle réassurance s'effectue donc à partir du montant assuré par la police.

Deux méthodes essentielles peuvent être distinguées:

1 — La réassurance dite "Participation pure"

C'est le système de réassurance le plus simple puisqu'il consiste à réassurer, suivant un pourcentage définitif et enviable, toutes les polices qui font l'objet du traité.

Exemple: Une compagnie décide de conserver pour son propre compte 20 pour cent de tous ses risques incendie.

Elle réassure alors 80 pour cent de ses affaires auprès d'un ou plusieurs réassureurs:

— Primes souscrites \$1 million

— Primes cédées en réassurance: 80% de 1 million soit: \$800,000

— Sinistres encourus: \$400,000

— Participation des réassureurs à ces sinistres: 80 pour cent de \$400,000, soit \$320,000.

Les réassureurs sont donc toujours intéressés dans la même proportion, (80 pour cent dans l'exemple choisi), aussi bien pour les primes que pour les sinistres, et cela à partir du premier cent de prime et du premier cent de sinistre.

Ce système, qui assure une parfaite association d'intérêts entre la compagnie et ses réassureurs, nécessite peu de gestion. Il suffit à la compagnie de calculer, à la fin d'un exercice déterminé, la part de ses réassureurs tant pour les primes que pour les sinistres, suivant la proportion fixée au traité.

A signaler que la compagnie reçoit de ses réassureurs une commission sur les primes cédées, destinée à couvrir les frais d'acquisition des affaires réassurées, soit les commissions qu'elle a versées à ses agents ou courtiers et les frais généraux de ses propres services de production.

Le même mode de rémunération est prévu pour la compagnie qui préfère utiliser la deuxième méthode appelée réassurance "Excédent de sommes".

2 — La réassurance dite "Excédent de sommes"

a) Plein de conservation

Ce système de réassurance fait intervenir la notion de plein.

Le plein est le montant que la compagnie décide de conserver pour son propre compte.

Ce montant varie en fonction de la qualité des risques, d'où la nécessité pour la compagnie de disposer d'un tableau de pleins fixant les limites de sa conservation par grandes classes de risques.

Le plein constitue la conservation de la compagnie, qui doit alors céder aux réassureurs l'excédent de risque qu'elle ne peut elle-même conserver.

Le plein ainsi défini est appelé plein de conservation de la compagnie.

b) Plein de souscription

Pour une classe de risques déterminée, la compagnie estime qu'elle peut conserver \$10,000 pour son propre compte, mais elle désirerait souscrire des polices garantissant jusqu'à \$50,000. Il lui faut alors négocier un traité d'excédent comportant quatre

pleins de réassurance de \$10,000 afin de bénéficier, pour cette classe de risques, d'un plein de souscription de \$50,000, soit:

son plein de conservation: \$10,000

plus 4 pleins de réassurance: \$40,000 (4 fois \$10,000)

Il convient de souligner à ce sujet:

1. que le nombre de pleins de réassurance (4 dans l'exemple choisi) est fixé une fois pour toutes lors de la conclusion du traité.

2. que le plein de conservation de la compagnie ne doit jamais être inférieur au plein de réassurance (\$10,000 dans l'exemple choisi), afin que compagnie et réassureurs — ayant chacun 1 plein — se trouvent intéressés dans la même proportion sur un risque déterminé.

3. qu'un même réassureur peut prendre 1 ou plusieurs pleins dans un traité d'excédent.

c) Exemples

Supposons que, pour une classe de risques déterminée, le plein de conservation de l'assureur soit de \$10,000 et que le taux de prime soit 1 pour cent.

Le plein de réassurance — qui ne peut être supérieur au plein de conservation — est également de \$10,000.

S'il s'agit d'un traité d'excédent comportant 4 pleins de réassurance, le plein de souscription est donc de \$50,000.

Plein de conservation de la compagnie: \$10,000, plus 4 pleins de réassurance: \$40,000 (4 fois \$10,000), égalent Plein de souscription: \$50,000.

La compagnie peut donc souscrire un maximum de \$50,000 sur cette classe de risques.

Examinons maintenant dans le cadre de cet exemple le partage des capitaux assurés, des primes et des sinistres.

PARTAGE DES CAPITAUX ASSURÉS

(Plein de souscription: \$50,000)

Capitaux Assurés de la compagnie Réassureurs

Cas No I \$ 8,000 \$ 8,000 (4 pleins)

Cas No II 10,000 10,000

Cas No III 20,000 20,000

Cas No IV 50,000 10,000

(soit 50% du risque)

(soit 80% du risque)

Part de chaque Réassureur

Néant Néant Néant Néant

\$ 2,300 \$ 2,300

\$ 10,000 \$ 10,000

\$ 40,000 \$ 40,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

\$ 50,000 \$ 50,000

réassurance quote part. En effet, la réassurance Excédent suppose une sélection des risques, certains même étant conservés en totalité par la compagnie s'ils n'excèdent pas son plein de conservation.

Par contre ce système de réassurance entraîne une gestion assez lourde et nécessite l'intervention d'un personnel beaucoup plus spécialisé que lorsqu'il s'agit de la mise en oeuvre d'un traité de participation pure.

2ème PARTIE — LA REASSURANCE DITE "DES DOMMAGES"

Dans cette deuxième forme de réassurance, la compagnie se réassure non plus en fonction du capital garanti par la police, mais en fonction du sinistre qui peut frapper cette police.

Deux méthodes essentielles peuvent être distinguées: l'excédent de sinistres ou "Excess of loss" et l'arrêt de la perte ou "Stop loss".

1 — La réassurance dite "Excess of loss"

La compagnie raisonne sur un sinistre déterminé.

a) Objet

Compte tenu des polices qu'elle a en portefeuille et de l'importance de ses réserves, la compagnie estime, par exemple, qu'elle peut supporter pour son propre compte tous les sinistres ne dépassant pas \$20,000. Par contre, s'il survient un ou plusieurs sinistres excédant \$20,000 (dont certains pourraient atteindre des sommes considérables), l'assureur risquerait de se trouver en difficulté financière. Il limitera donc à \$20,000 sa perte sur un sinistre déterminé en souscrivant un traité "Excess of loss".

b) Méthode

Ce traité protégera la compagnie contre tout sinistre dépassant \$20,000. C'est ainsi qu'un traité de \$20,000 de couverture en excédent de \$20,000 garantira la compagnie pour

sliste en une prime globale forfaitaire calculée sur son encaissement annuel dans la branche protégée par le traité. Le taux de cette prime est fixé par le réassureur compte tenu des résultats donnés par le traité au cours des exercices précédents.

Cette forme de réassurance, fréquente en assurance automobile, est utilisée lorsque la compagnie redoute qu'un seul ou plusieurs sinistres, particulièrement graves, ne viennent compromettre l'ensemble de ses résultats.

2 — La réassurance dite "Stop loss"

La compagnie raisonne cette fois non plus sur un sinistre déterminé mais sur un ensemble de sinistres pouvant survenir au cours d'un même exercice.

a) Objet

Dans certaines branches d'assurance, le danger pour l'assureur se présente non pas sous la forme d'un seul sinistre, particulièrement grave, mais sous la forme d'une multiplicité de sinistres venant affecter un exercice déterminé. C'est le cas notamment de l'assurance "grêle", liée à un phénomène naturel capricieux qui peut concentrer ses dommages dans une région déterminée sans toucher à la région voisine éloignée seulement de quelques milles.

La compagnie doit alors se protéger contre une telle catastrophe au moyen d'un traité de réassurance "Stop loss".

b) Méthode

La compagnie désirant limiter sa perte globale sur l'ensemble des sinistres d'un exercice déterminé souscrira un traité par lequel le réassureur prendra à sa charge la partie de l'ensemble des sinistres qui excédera un certain pourcentage des primes de l'exercice.

Exemple

En supposant que ses frais généraux soit de l'ordre de 40 p.c. des primes, la compagnie raisonne de la façon suivante: si, pour un exercice déterminé, nous voulons limiter notre perte éventuelle à 10 p.c. au plus des primes de l'exercice, nous devons conclure un traité "stop loss" par lequel le réassureur s'engage à supporter, à la clôture de l'exercice, la portion de l'ensemble des sinistres qui dépassera 70 p.c. des primes.

En effet, 40 p.c. de frais généraux et 70 p.c. de sinistres entraîneront pour la compagnie la perte maxima de 10 p.c. qu'elle est disposée à subir (40 p.c. plus 70 p.c. égalent 110 p.c.). Au-delà de 70 p.c. de sinistres, le réassureur sera appelé à intervenir pour arrêter automatiquement à 10 p.c. des primes la perte de la compagnie.

La prime de réassurance est, dans l'"Excess of loss", calculée à forfait en fonction de l'encaissement annuel de la compagnie dans la branche protégée par le traité. Le taux de

La Cie de Téléphone Bell du Canada pourra émettre 2,300,000 actions au maximum

potins financiers

La séance d'hier sur la Bourse de Londres a été caractérisée par une vague d'achats de titres de tout repos. Après deux séances consécutives à la hausse, la Bourse de N.Y. se ressentait du renouveau de confiance venant des déclarations ci-dessous, faites à Washington, et l'indice des industriels de DJ clôturait à 778.17, au regard d'une avance de 4.12 points la veille. La baisse était de nouveau générale, hier, sur la Bourse de Paris. Sur la Bourse de Montréal et de Toronto, il y avait bien des hésitations sur la dernière heure de la séance d'hier.

Comme c'était hier l'anniversaire de Christophe Colomb et comme maintes banques américaines et marchés des denrées se trouvaient fermés hier à cette occasion, ce fut surprenant que Wall Street ait connu sa meilleure avance depuis le 26 novembre 1963.

Sur la dernière heure de la séance d'hier à N.Y., il y eut un ralliement vigoureux, dû à la déclaration du secrétaire du commerce des E.U. à l'effet "qu'il ne sera pas nécessaire d'en venir à un contrôle des prix et des salaires" afin de mieux soutenir l'effort militaire contre le Vietnam.

Nous approchons de l'époque des ventes pour fins d'élever les impôts "tax selling", aux E.U. et certaines conversions pourraient être avantageuses.

C.I.F. vient de déclarer un dividende de 5 1/2 cents sur les actions spéciales et ordinaires, payable le 1er novembre, aux actionnaires inscrits dans le 14 octobre 1966; ce qui portera le total depuis 1932 à \$77,000,000.

Les spéculateurs semblent déçus, concernant l'offre de Bell Telephone, car il faudra 14 droits au lieu de 12, pour acheter 1 action, à \$38.

Durant le 1er semestre de cette année, il y eut 932 faillites dans notre province, représentant un passif de \$58,743,000 vs 681 en Ontario, représentant un passif de \$51,493,000 et cependant cette population compte plus de population que la nôtre.

Aux examens de cette année de la CUA, notre province s'est classée à la tête avec 46 Québécois qui reçurent les diplômes de cette importante institution.

Nomination chez Nesbitt, Thomson



Raymond R. Lacourse

Il y aura réception de 5 à 7 p.m., au Club St-Denis cet après-midi par La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance, à l'occasion de la nomination récente de Me Jean-Guy Cardinal, L.L.D., et M. Michel Pariseau, C.d.A.A., comme membre de son conseil d'administration.

Crédit St-Laurent s'est vendu hier, ex-dividende 15 cts par action de la classe A et Dominion Oilcloth & Lino, ex-dividende du même montant. Quant à Mont-Royal Rice Mills, il s'est vendu ex-dividende 20 cts l'action ordinaire hier et 36 1/4 l'action privilégiée.

M. Jean Ethier, de la firme Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, de Montréal, a adressé la parole hier devant les membres du Realists Investment Club. Il a parlé des états financiers et de leur interprétation. Cette causerie fut organisée par la section des opérateurs de l'Association des courtiers en valeurs de la province de Québec.

Les activités ont repris aux usines de Crane Canada Ltd, après un long chômage forcé.

Il n'y aurait pas assez de bacon, mais trop de jambon dans nos boucheries, selon Ottawa.

Les conditions du marché du cuivre paraissent lentes à redevenir normales.

Le napoléon-or a atteint hier sur le marché français de l'or un nouveau sommet, soit 47.30, ou le plus haut niveau vu depuis 1952.

Les souscripteurs à la Chartered Bank of Western Canada ont élu hier un conseil d'administration, composé de 14 membres et son siège social se trouvera à Winnipeg. M. S.M. Stevens, de Toronto a été élu président du conseil d'administration et M. James E. Coyne, président de cette nouvelle banque canadienne, qui entrerait en opération au début de cette année.

Une conférence de presse aura lieu à 16 heures au 20e étage du siège social de l'Hydro-Québec, rue Dorchester est, alors que les journalistes prendront connaissance de la lettre d'intention, signée le jour même par l'Hydro-Québec et la British Newfoundland Corporation.

Marcel CLEMENT

Bon sens ne saurait mentir

Imaginez un peu une route canadienne se déroulant sur une distance de 5,000 milles, de l'Atlantique au Pacifique. De chaque côté de cette route, sur des flots séparés de 100 pieds, on aperçoit des maisons, le huitième des résidences du pays. Ce sont là les 500,000 foyers rasés par les flammes en dix ans. A chaque mille s'élève un monument aux morts, les 5,000 victimes de l'incendie, au cours de ces dix années. La plupart de ces victimes étaient des enfants.

N'est-ce pas là un tableau honteux de la négligence des Canadiens vis-à-vis de l'incendie ?

Tenez compte de l'avis de celui qui combat l'incendie : MEFIEZ-VOUS du feu... où que vous soyez !

En dix ans, 2331 enfants ont péri dans des incendies

Au Canada, c'est parmi les enfants que le feu fait le plus de victimes. D'après la statistique de 1955 à 1964, le nombre de pertes de vie s'établit ainsi :

Année	Hommes	Femmes	Enfants	Total
*1965	229	137	222	588
1964	254	104	245	603
1963	209	129	215	553
1962	242	117	267	626
1961	225	120	211	556
1960	209	125	232	566
1959	221	106	233	560
1958	200	115	217	532
1957	248	134	256	638
1956	238	130	233	601
TOTAL	2275	1217	2331	5823

*Chiffres approximatifs

Compagnie d'assurance North America organise un programme au sujet de CARE

Un programme humanitaire individuel au profit de CARE, Coopérative pour l'Amérique du Nord, est présentement organisé par le bureau de Montréal, de la Compagnie d'Assurance North America.

M. J.S. McDowell, gérant résident, a déclaré que les employés et agents du bureau local INA travaillent dans le but de fournir 10 cuisines aux écoles de Madras, Inde.

"Pour ce projet, notre succursale est en compétition avec celle d'Albany. CARE est doublement gagnant, "poursuit-il", car un approvisionnement de 70 rayons de bibliothèque pour les écoles primaires de Grèce sera donné par la succursale qui se sera classée deuxième."

Ce programme intitulé "Friendship II" dure trois mois et se terminera le 30 novembre 1966. La succursale dont la productivité aura été excédée fera la commandite d'un projet d'envie par l'entremise de son bureau régional CARE.

La Compagnie d'Assurance North America est à sa deuxième année de participation conjointe avec CARE. Le but de cette campagne est, en partie, d'illustrer de façon convaincante que l'aide apportée aux pays étrangers par la compagnie est plus efficace sur une base individuelle. Grâce au programme "Care Friendship 1965" INA a pu expédier outre-mer plus de 11,000 boîtes, l'équivalent de 2 millions de livres de nourriture ou 29,000,000 verres de lait.

CARE, une organisation ne poursuivant aucun but lucratif, a été fondée à la fin de la deuxième guerre mondiale alors que les Américains désiraient aider d'une façon tangible leurs parents et amis d'Europe. Cette organisation a depuis évolué de façon à venir en aide aux pays sous-développés dans le monde, que ce soit sous forme de nourriture, conseils et soins médicaux.

Les bureaux INA, un des plus importants assureurs au monde, se retrouvent dans 30 pays étrangers et ses quartiers-généraux sont établis à Philadelphie, Pa. En Amérique, INA est le plus important assureur d'intérêt à l'étranger.

Selon la Commission du transport

OTTAWA. — La Compagnie de Téléphone Bell du Canada a reçu hier de la Commission des transports du Canada, la permission d'émettre 2,300,000 actions au maximum.

La Commission a approuvé l'offre d'un prix minimum de \$38, aux actionnaires dans le rapport d'une action pour chaque tranche de 14 détenues.

Lors de son témoignage devant la Commission, M. J.V. Le-worthy de Montréal, vice-président de la compagnie, études techniques, a déclaré que toutes les installations en service de Bell Canada s'élevaient à \$2,500 millions en décembre 1965. Au cours de 1966 et 1967, la compagnie, pour satisfaire les besoins de service des abonnés descripteurs, ajoutera des équipements de construction 97 nouveaux, installer 23 milliards de pieds de câble de central, poser de l'équipement de communication pour desservir 454,000 abonnés et ajouter environ 5,500 circuits pour la transmission des messages interurbains.

Les usagers exigent toute une gamme de services de télécommunication qui doivent être immédiatement disponibles là et quand on en a besoin, a ajouté M. Le-worthy. "Bell Canada se doit de satisfaire les demandes des abonnés, d'adapter les innovations techniques aux exigences continues et variées de ses abonnés et de conserver le service déjà établi d'une façon entièrement satisfaisante."

Lors de son témoignage, M. G.C. Wallace, vice-président de la compagnie, finances, a déclaré que les travaux de construction prévus en 1966 et 1967 pour répondre aux demandes des abonnés totaliseraient environ \$627 millions. Les autres immobilisations atteindraient probablement \$124 millions de plus. Les capitaux peuvent provenir, jusqu'à un certain point, de sources internes, mais la vente d'actions et d'obligations est essentielle si la compagnie veut pouvoir donner le service qu'elle s'est engagée à fournir.

La compagnie n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre d'actions sur les terres de la United States Securities Act de 1933, et elle n'acceptera donc pas de souscriptions des résidents des Etats-Unis. Toutefois, ces derniers pourront vendre leurs droits.

Bourse de Montréal

Séance "moins noire" sur la place locale hier

MONTRÉAL. — La cote s'est raffermie hier en Place locale dans le cadre d'une faible activité.

L'indice des valeurs industrielles a gagné 1.43 à 138.45. Les stocks inscrits à Wall Street accusaient des hausses appréciables. Alcan a gagné 1.4 à 26 7/8 et C.P.R. un point à 54.34. D'autre part, Massey-Ferguson a haussé de 1.8 à 22.58 et Moore Corp. d'un point à 76.

Aux mines, International Nickel a gagné 1.78 à 83 et Hudson Bay Mining un point à 67.

Par contre, Denison a cédé 3.8 à 55 et Rio Algom 1.2 à 22.12.

Parmi les services publics, Brinco a cédé 3.8 à 51.4 sur un déplacement de 38,890 actions. Bell Telephone a cédé 1.4 à 46 et Trans-Canada Pipe Lines 5.4 à 27.

A la Bourse Canadienne, West Hill Copper a cédé neuf cents à 59 sur un déplacement de 81,500 actions cependant que Chemalloy a gagné 24 cents à \$1.15. L'indice composé a gagné 1.09 à 132.77. Le virement industriel a été de 166,600 actions et celui des mines et pétroles de 794,400.

Denrées alimentaires

MONTRÉAL. — Cours de denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros 69.3, A-gros 66.9, A-moyens 63.9, A-petits 47.3.

Beurre: arrivages courants 92.58, 93.59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole .61.

Fromage: livré à Montréal, cléré, arrivages courants, québec blanc en gros 42.12; coloré 42.34.

Pommes de terre: prix de gros Québec 90 à \$1 les 50 lbs., 28 à 30 les 10 lbs; N.B. \$1.20 à \$1.25 les 50 lbs., 31 à 32 les 10 lbs; I.P.E. \$1.95 à \$2.10 les 75 lbs, \$1.35 à \$1.40 les 50 lbs., 33 à 35 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 18 à 19, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 15.14 à 16.12, autre catégorie pour nourrissement 12.12 à 13.34. Poudre de lait de beurre pour nourrissement 12 à 12.12. Poudre de lait de 4 à 4.12 cents.

Bourse de New York

Wall Street, soutenu, en dépit du demi-congé à l'occasion de l'anniversaire de Christophe-Colomb hier

NEW YORK. — La cote s'est raffermie hier à Wall Street, accusant sa plus forte hausse de l'année à la faveur de la déclaration officielle de la Maison Blanche disant notamment qu'il est improbable que la guerre au Vietnam entraîne un contrôle des prix et des salaires.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 19.54 à 778.17, soit sa plus forte hausse depuis le 26 novembre 1963, alors qu'il accusait une avance de 32.03.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 6.5 à 230.4. Il s'agit de la plus forte hausse enregistrée depuis le 30 juin 1965.

Iték a été la valeur la plus active, accusant une hausse de 1.34 à 69.38 sur un déplacement de 168,200 actions.

Aux valeurs canadiennes, International Nickel a gagné 2.58, Granby Mining un point, Hudson Bay Mining 3.4, Distillers Seagrams 5.8, Walker Gooderham 1.2 et McIntyre Porcupine 1.4 cependant que Alcan et Pacifique Canadien ont haussé de 1.8 chacun. Dome Mines a cédé 3.8.

La cote a progressé à la Bourse Américaine. Le virement a cédé de 1,490,000 actions au regard de deux millions mardi.

Aux valeurs canadiennes, Scurry Rainbow Oil a gagné 1.12, Preston 1.2 et Fargo Oil 1.16 cependant que Brazilian Light and Power et Canadian Marconi ont haussé de 1.8 chacune.

INDICES à NEW YORK

	3010	1501	1501	6010
Mardi	405.2	149.6	138.9	280.4
Mardi	395.4	145.7	136.8	272.9
Mardi	394.8	144.8	136.2	272.9
1966 haut	517.9	213.9	170.5	349.7
1966 bas	288.0	98.9	72.4	204.4
1965 ht	523.3	194.5	179.2	338.3
1965 bs	451.4	149.3	162.4	308.2

Indices des Obligations à New York

	3010	1501	1501	1010	1010	1010
Mardi	71.7	90.1	81.9	92.3	85.4	
Mardi	72.4	89.5	81.8	92.2	85.5	
Mardi	72.4	89.5	81.7	92.4	85.5	
1966 haut	79.5	101.4	86.1	93.1	90.7	
1966 bas	72.5	88.9	72.2	91.2	82.7	
1965 ht	83.7	102.5	88.9	95.0	94.3	
1965 bas	79.3	99.9	86.4	91.4	90.1	

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi le 11 octobre 1966

	Aux	Gr	Moy	A	Petit	Fee-Wee	B	C
AUX PRODUCTEURS								
St-Félicx de Valois 58	58	52	35	35	0	28	20	
Trois-Rivières 57	57	52	35	35	0	28	20	
Victoriaville 57	57	52	35	35	0	28	20	
AUX DÉTAILLANTS								
Montréal 67.0	67.0	63.8	48.8					
AUX CONSOMMATEURS								
Montréal 77-79	77-79	71-78	55-57					

Prix des volailles

Poulets à griller et à frire	5 livres et moins de 5 lb	2154
Poulets	6 livres et moins de 7 lb	2154
	7 livres et plus	2154
Foies	moins de 5 livres	12-13
	5 livres et moins de 6 lb	17
	6 livres et moins de 7 lb	21
	7 et plus	23
	moins de 12 livres	25
Jeunes dindons	12 livres et moins de 20 lb	27
	22 livres et plus	2514
	moins de 30 livres	
Adulte dindons	20 livres et plus	
Oies		

L'information sportive

Du 4 au 13 novembre au Centre Sauvé

L'équipe nationale de ski du Canada, présente au Salon des sports d'hiver

Les plaisirs de l'hiver sont nombreux chez nous et les visiteurs au Salon des sports d'hiver de Montréal, du 4 au 13 novembre prochain, au Centre Paul Sauvé, pourront préparer adéquatement leurs loisirs pour la saison froide.

L'équipe nationale de ski du Canada, au grand complet, sera sur place, et le demeure pour la durée de toute l'ex-

position, a-t-on confirmé hier à la conférence de presse tenue dans les salons de CFTM, à Montréal. Les amateurs de ski pourront alors serrer la main notamment de Nancy Greene, Andrée Crépéau, Scott Anderson, Rod Hebron, Peter Duncan, ainsi que l'instructeur actuel de l'équipe, Joe Platt. Dave Jacobs, à qui il a succédé, sera également sur les lieux.

Les Canadiens sont là !

Au hockey, le club de hockey Canadien de la ligue Nationale aura son propre kiosque d'information et de démonstrations et présentera ses plus grandes étoiles. Tous les soirs, Jacques Plante dirigera son école de hockey dans l'aire principale des attractions.

Du curling au skidoo

Le champion national du saut de barils, Georges Coallier, dirigera une équipe de démonstration dont les exploits feront frémir les plus audacieux.

Un sport familial dont la vogue s'accroît d'une manière phénoménale, l'auto-neige, tiendra une place importante

L'Alliance des moniteurs de ski du Canada et l'Association canadienne du ski amateur feront cause commune. Dave Jacobs ex-entraîneur de l'équipe nationale de ski du Canada et membre de l'AMSC mènera une clinique quotidienne de ski.

au salon et environ trois nouvelles machines seront lancées officiellement.

Yvon Savoie, professionnel du club de curling Bonaventure s'associera aux organisateurs du salon dans un effort pour faire connaître davantage le sport de la pierre et du balai.



Piste intérieure au Salon des sports d'hiver de Montréal du 4 au 13 novembre 1966 au centre Paul Sauvé

Compétition en couleur

Deux écoles de patinage artistique évolueront sur la patinoire de glace artificielle sous la tutelle des meilleurs instructeurs du Montreal Figure Skating Association.

Sur un écran géant et en couleur, le Du Maurier Interna-

tional fait revivre les instants palpitants de cette grande compétition.

Sur le plan de l'information, le cinéma de l'Office national du film déroulera continuellement les scènes les plus excitantes des sports pratiqués au Québec durant l'hiver.

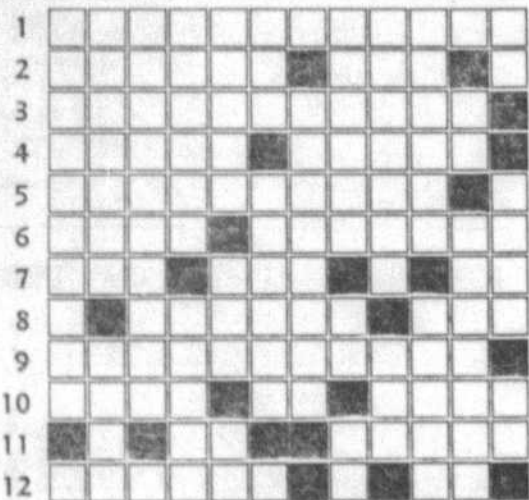
De Montréal aux Alpes

Pour accentuer davantage la grande joie qui caractérise l'hiver, le Schupplatter-Gruppe, un ensemble folklorique bavarois, sous la direction de

Madame Anna Bauer, vous transportera aux sommets des Alpes par leurs danses typiques.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1- Qui agit avec une discrétion préventive
- 2- Lance le mouvement — Variété de pomme
- 3- Dérèglement des mœurs
- 4- Il y fait très chaud — Province d'Afrique du Sud
- 5- Ne pas accorder toute l'importance voulue
- 6- Animal — Proviendra
- 7- A l'aide de — Lettre — Conjonction
- 8- Complément à fournir pour équilibrer un échange de marchandises — Parcoure
- 9- Reduite
- 10- Transpiration — Pronom — De forte constitution
- 11- Grecque — Age
- 12- Employée — Note

VERTICALEMENT

- 1- Jeux de mots
- 2- Copies — Obtenues
- 3- Solidité
- 4- Percée — Enlèvement
- 5- Utilisées en peinture — Sans mélange — Voyelles
- 6- Propre — Semblables
- 7- Mauvaise intelligence
- 8- Son canal est une artère importante — Dans — Se dirige vers
- 9- Etonnant — Personnel
- 10- Ensemble de feuilles que l'on brûle — Nuire
- 11- Article arabe — Menée à bonne fin
- 12- Ensuite — Qui ne brille pas — Parcoure à l'envers

Solution d'hier

- Horizontalement : —
1-BOULEVERSAIRE
2-ALTERATION
3-RIEN — LYRE — AS
4-AVRIL — MEURT
5-GEINT — RATE
6-NE — BLE — SEN
7-PROVIENT
8-IL — REAGER — DI
9-NEVA — VIDE — RE
10-ES — CREEE — TIR
11-REVEES — NOUEE
12-RAS — ATRÉ

- Verticalement : —
1-BARAGOUINER
2-OLIVE — LESER
3-UTERINE — VA
4-LENINE — RACES
5-ER — LT — PE — RE
6-VAL — BRAVES
7-ETYMLOGIE
8-RIRE — EVIDENT
9-SOEUR — IRE — OR
10-AN — RASE — TUE
11-ATTENDRE
12-TES — ENTIERES

Football à Québec : pas pour demain !

QUEBEC — Une démarche auprès du commissaire Sol Rosen de la ligue de football Continentale a bien été faite dans le but de doter la ville de Québec d'une équipe de football professionnelle, mais tout porte à croire que la concrétisation de ce rêve n'est pas pour demain.

Un informateur digne de foi a confié hier, qu'en premier lieu, le football professionnel à Québec serait difficilement viable, et qu'en second lieu, les promoteurs de ce projet n'ont aucun stade disponible, si ce

n'est le stade de baseball municipal.

Il est vrai que le stade en question est situé dans un endroit qui permettrait facilement sa transformation en un terrain de football; mais il faudrait en premier lieu que les promoteurs obtiennent le concours de la municipalité pour ce faire. En outre, la population sportive de Québec n'est pas trop sensible au football professionnel, et toutes les cordes du sport professionnel dans la Vieille capitale sont toujours détenu par le groupe Gerald Martineau.

CONTRE TRUE DUANE

Golden Blend — Meadowland dans l'Amble Trans-Canada

Si l'événement principal de la fin de semaine prochaine à la piste Blue Bonnets est sans contredit la venue de Bret Hanover, il ne faudrait pas négliger pour autant l'Amble Trans-Canada de samedi soir, dans lequel un autre champion du monde, True Duane celui-là, est inscrit.

Champion du monde des 3 ans, True Duane fera face à quatre des meilleurs 3 ans canadiens, en particulier H. A. Meadowland et Golden Blend. Le premier, H. A. Meadowland, a gagné deux des trois courses qui l'ont opposé à Golden Blend.

Les partisans de Golden Blend et ceux de H. A. Meadowland auront l'occasion de voir ce que leur cheval peut faire contre True Duane, appartenant à Richard Oldfield, de l'Ohio, Score Time, à Roger White, et Well Done, de l'écurie MacTavish, compléteront ce peloton. L'enjeu est de \$12,550.

Les résultats à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE				CINQUIEME COURSE			
4 Wild Indian	10.90	5.90	5.50	5 Princess Stars	8.60	4.70	3.70
5 Merrie Meander	6.30	6.30		4 Royale Bel	6.90	5.10	
2 Beau Mar Mio	16.00			2 Anilda Adios	8.00		
Temps : 2:10.4				Temps : 2:09.1			
DEUXIEME COURSE				SIXIEME COURSE			
6 Judith Remia	10.30	3.80	2.90	2 Spencer Pride C	8.20	4.30	3.70
7 Marlan Special	3.30	3.90		1 Dan Dee Direct	3.80	3.50	
4 Mac's Mary	4.90			4 Charmante Dée	6.90		
Temps : 2:08				Temps : 2:07			
TROISIEME COURSE				SEPTIEME COURSE			
5 Cloverland Direct	13.70	5.70	3.80	4 Faber Mar Mio	25.10	11.40	7.00
1 Fairwell Light	3.60	2.90		8 Golia's G	6.30	6.40	
3 Direct M. Adia	2.70			1 Fabroni	6.30	6.40	
Temps : 2:04.1				Temps : 2:07.2			
QUATRIEME COURSE				HUITIEME COURSE			
8 The Minch	15.40	7.50	4.30	35 Stoner C	8.20	4.00	2.50
7 Proper Way	3.80	2.50		4 Dainty Brooks	9.60	3.40	
3 Red Top	2.50			4 Santaley	2.60		
Temps : 2:09.2				Temps : 2:08.1			
Quintella : \$24.16							

Chualo l'emporte

Le champion poids lourd canadien George Chualo a battu hier soir Dick Wiperman par TKO à 43 secondes de la 5e ronde d'un combat qui avait été prévu à 10 assauts. En semi-finale, J. C. Roy, de Montréal a décroché une décision partagée des juges aux dépens de Frank Bullard, de Toronto.

Une des surprises de la soirée a été la défaite par TKO de Burke Emery, de Sher-

brooke, aux mains de Vic Brown de Buffalo. Dans un combat de 6 rondes, Larry Renaud, de Montréal, a battu par TKO Gord Baldwin, de Toronto à la 10e minute de la 6e ronde. En préliminaire, Willie Johnson a subi une mi-se hors de combat au 2e round contre John Robazza. Enfin le premier combat de la soirée a vu Bob Croxon l'emporter sur Tony Ventura par décision unanime des juges dans un quatre rondes.

Un record de M. Jazy

Michel Jazy a battu hier soir à Saint-Maur, lors du Jubilé Michel Jazy, le record du monde du 2,000 mètres en réalisant un temps de 4'56"1-10 contre 4'57"8-10 à l'Allemand Harald Norpoth (le 11 septembre 1966 à Hagen).

Ce temps sera homologué en 4'56"2-10 en vertu des règlements internationaux (distance supérieure à 800 mètres).

Voici les temps de passages de Michel Jazy : 400 mètres : 58" 800 mètres : 1'50"7-10 1,000 mètres : 2'29"2-10 1,200 mètres : 2'59"6-10 1,500 mètres : 3'44"2-10

PAARL

RAO 110-A 25.00 \$2.10
RAO 110-B 25.00 \$4.95
RAO 110-C 25.00 \$7.70

Produit d'Afrique du Sud



M. Roland Giguère
président
Premier salon des sports
d'hiver de Montréal



M. Hon. Gabriel Loubier

Lorne Worsley recevra le trophée Jos Cattarinich!

L'Association des vétérans du hockey du Québec, qui tiendra son septième buffet annuel, rendra hommage à un joueur des Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale de hockey, demain soir, au Club Renaissance, dans la métropole.

L'organisme profitera inéluctablement de cette réunion fraternelle pour faire remise au gardien de buts Lorne Worsley, du trophée Jos Cattarinich, accordé chaque année au joueur de hockey, à quelque palier qu'il soit, désigné l'athlète le plus méritant au Québec. La sélection du lauréat est faite par les chroniqueurs du sport et les membres dirigeants de l'Association des vétérans du hockey.

L'an dernier, Claude Provost, avait mérité l'honneur. Jean Béliveau l'avait précédé, au tableau d'honneur de l'organisme.

Demain soir, c'est Joe Malone, une ancienne étoile des Canadiens, qui fera la présentation officielle du trophée à Worsley. Le trophée Jos Cattarinich a été créé par son donateur lui-même, à l'époque où il était du triumvirat dont les Canadiens de Montréal étaient la propriété. Cattarinich avait alors voulu récompenser par ce trophée, les efforts faits par les jeunes joueurs de hockey pour s'illustrer dans ce sport. Il y a trois ans, la famille Cattarinich a fait don du trophée à l'Association des vétérans du Québec.

Autres tracas pour les Rangers à New York

NEW YORK — Les Rangers de New York, qui doivent ouvrir leur saison régulière dans la ligue Nationale de hockey mercredi prochain, seront privés des services d'un de leurs meilleurs compteurs.

L'espoir des Yanks

NEW YORK — Lee MacPhail doit résigner ses fonctions aujourd'hui comme secrétaire administratif du commissaire de baseball William D. Eckert et accepter le poste de général-gérant des Yankees de New York de la ligue américaine.

Lee MacPhail, âgé de 49 ans, est le fils de l'ancien co-propriétaire des Yankees, Larry MacPhail. La nouvelle doit être annoncée ce matin au cours d'une conférence de presse convoquée à cet effet.

Lee est le bras droit du nouveau commissaire de baseball depuis onze mois. Il était président et général-gérant des Orioles de Baltimore et on lui donne le crédit d'avoir organisé la présente édition des Orioles qui vient tout juste de décrocher les honneurs de la série mondiale. Il était le directeur des clubs-fermes des Yankees avant de se joindre aux Orioles en novembre 1958. Les Yankees viennent de terminer au dernier rang du classement pour la première fois depuis 1912.

R. Floyd en tête

LAS VEGAS. — Ray Floyd, à la suite d'une ronde de 68, trois coups sous la normale, détient la première place au tournoi du Sahara d'un enjeu de \$100,000. Le Canadien George Knudson, de Toronto, a tourné une ronde de 37-35-72. Voici le classement des meneurs :

Ray Floyd	34-34-68
Mike Souchack	35-34-69
George Archer	35-34-69
Dave Hill	37-35-70
Jacky Cupit	34-36-70
Bert Yancey	34-36-70
Ron Stull	36-35-71
Roger Ginsberg	35-35-70
Ed Merrins	36-35-71
Larry Mowry	36-35-71
Jerry Steadman	36-35-71
Jimmy Thompson	36-35-71
Stu Helcher	36-35-71
Dudley Wessing	36-35-71
Howie Johnson	36-35-71
Chi Chi Rodriguez	37-34-71
Bobby Nichols	37-34-71
George Bayer	34-37-71
Jack McGowan	37-34-71
Ben McAllister	36-35-71
Phil Rodgers	36-35-71
Jack Nicklaus	36-35-71
Arnold Palmer	36-35-71

Partie hors concours

Québec 3
Toronto 2

CONTACT

Roger Labonlé

De la philosophie au concret

Dans notre monde moderne, où tout se fait de plus en plus vite, il n'est point rare de rencontrer des pères de famille qui n'ont de loisirs que pour mieux s'occuper encore de leurs affaires quotidiennes. Il leur arrive conséquemment, comme à beaucoup d'entre nous, sans qu'on veuille l'admettre, de vivre un jour une expérience, probablement douloureuse sur le moment, mais qui néanmoins donne à réfléchir sur notre véritable rôle de chef de famille.

Avez-vous déjà entretenu une conversation continue de plus de deux minutes avec votre jeune fils ? Trop préoccupés par leurs problèmes quotidiens, bien peu réussissent de nos jours ce tour de force ! C'est ce qu'a tenté de faire ressortir hier, M. Roland Giguère, gérant de CFTM, qui vient d'accepter la présidence du Salon des sports d'hiver, lequel aura lieu bientôt au Centre Sauvé, dans la métropole.

La communication par le sport

M. Giguère, un sportif bien connu, a dit des choses qu'il ne nous est pas donné d'entendre fréquemment, venant de la bouche d'un laïc. Il prétend, et du reste il n'est pas le seul, que le principal problème que rencontre la génération actuelle, est celui de la communication entre membres d'une même famille. Les parents, est-il d'avis, ne savent plus parler à leurs enfants, parce qu'ils ne sont plus à l'écoute de leurs préoccupations. Selon lui, le sport représente le moyen idéal d'instaurer une communion de pensée familiale, pourvu que l'on veuille s'attarder à l'utiliser largement avec discernement. Il est le moyen d'acquiescer une discipline physique, morale et intellectuelle que l'on ne peut trouver nulle part ailleurs. En outre, il a la faculté de procurer la joie et le bonheur à ceux qui veulent s'y adonner en famille.

C'est pourquoi M. Giguère n'a pas hésité à accepter la présidence du Salon des sports d'hiver. Avec le R. P. Marcel de la Sablonnière, il voudrait sensibiliser la masse à la pratique des sports d'hiver dont les effets bénéfiques sont si nombreux et, paradoxalement, encore si méconnus.

Les Braves d'Atlanta ont gain de cause sur les Braves de Mil'kee

MADISON, Wisconsin. — Le Sud vient de l'emporter sur le Nord dans la guerre civile du baseball américain. La permission a été accordée à Atlanta de garder la franchise des Braves de Milwaukee à Atlanta, à la suite de la décision de l'Etat du Wisconsin de demander plutôt à la Cour Suprême des Etats-Unis de restaurer le baseball majeur à Milwaukee grâce au projet d'expansion envisagé.

Cette victoire d'Atlanta se trouvait consignée dans une phrase de trois lignes au bas de la page 13 du rapport de 38 pages de l'avocat-général du Wisconsin Bronson C. La Follette adressé à la Cour Suprême et qui disait : "L'Etat du Wisconsin ne demande plus maintenant que le baseball accorde une franchise nouvelle de calibre majeur à Milwaukee dans le nouveau plan d'expansion envisagé."

CHEZ LES ANGEL

On fait maison nette

ANAHEIM (Californie) — La direction de l'équipe de baseball des Angels de Los Angeles vient de faire maison nette chez son personnel d'instructeurs.

Tous les instructeurs de la saison 1966 ont été limogés à la fin de la saison qui vient de prendre fin. Le gérant-général Fred Haney annonce que dorénavant ceux qui auront été chargés du personnel des joueurs seront : Bob Lemon, 45 ans, qui dirigeait jusqu'ici le club-ferme des Angels, le Seattle de la ligue de la Côte du Pacifique; Billy Herman, 57 ans, ex-gérant des Pirates de Pittsburgh et des Red Sox de Boston; Don Heffner, 55 ans, qui commença la saison 1966 comme gérant des Reds de Cincinnati; et Mike Roarke, 36 ans, instructeur des Tigers de Detroit en 1955-56, qui s'occupera des lanceurs de relève en particulier.

POUR QUI SAIT DISTINGUER...

O.F.C.

WHISKY CANADIEN

DISTILLÉS, VIEILLIS ET EMBOUTILLÉS AU CANADA PAR
CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD., VALLEYFIELD, CANADA

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBOIC & ROBOIC
et dérivés
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 288-2152

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et
salles de montage sont aménagés à
915 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez : dactylographes
machines à calculer, à photocopier
à additionner, à dicter, duplicateurs
horloges de réveil, salles de montage
soignées de meubles de bureau
etc., etc. en somme.

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notre nouveau téléphone :
861-5771

Lisez et faites
lire Le Devoir

L'information sportive

SUR LA SCÈNE DU HOCKEY MAJEUR

Une distribution nouvelle mais les mêmes costumes et le même scénario à New York

De nouvelles figures feront leur apparition au Madison Square Garden de New York lorsque débutera, le 19 octobre, la saison 1966-67 des Rangers.

Les costumes pour ce mélodrame de la ligue Nationale de hockey seront les mêmes que par les années passées sauf que des changements importants ont été apportés à la distribution. Le scénario demeure cependant à peu près le même — les Rangers de New York promettent de demeurer la même équipe de second ordre qui a écopé, la saison dernière, de 894 minutes de punition pour être en tête de la LNH dans ce département, même s'ils ont

terminé la saison dans la cave du classement du circuit de six équipes. "C'est de beaucoup l'équipe la plus solide que les Rangers aient jamais eue," d'avouer l'instructeur-gérant Emile "The Cat" Francis. "Nous avons ajouté du muscle à notre équipe cette année."

Nouvelles figures

Les 22 joueurs, demeurés au camp deux semaines avant le début de la saison régulière, pèsent en moyenne 187 livres et 12 d'entre eux mesurent six pieds ou plus. La moyenne d'âge est de 27 ans. Parmi les nouvelles figures, le joueur qui est le plus

en évidence est sans contredit Bernard "Boum Boum" Geoffrion, super-vedette de 35 ans autrefois des Canadiens de Montréal, qui tente d'effectuer un retour au jeu après un séjour de deux ans avec les Aces de Québec de la ligue Américaine comme instructeur.

Les autres nouveaux venus sont Red Berenson, l'ailler gauche obtenu des Canadiens de Montréal, le redoutable Orlando Kurtenbach, ce joueur de centre mesurant six pieds et deux pouces cédé par les Maple Leafs de Toronto, et finalement Al MacNeil, le joueur de défense acquis des Black Hawks de Chicago.



BERNARD GEOFFRION



DON SIMMONS



CESARE MANIAGO

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — \$1,200
1 Pick Song A. Hanna 3
2 Gay Paul R. Caldwell 4
3 Isola Hanover R. Turcotte 5
4 Lili Song Grandmaison 6
5 Little Imp M. Gingras 6
6 Northwood Barney Surprenant 6
7 Peggy Sharp C. Bouvette 8
8 Merry Victory Lachance 10
9 Just Angèle
Ackerman Tryax Boucher

DEUXIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — \$1,000
1 Quick Adria R. Saragoc 3
2 Mr Pogie J.-G. Larue 7-2
3 Gordon Lee Y. Demers 4
4 Rusty MacTavish 6
5 Calling Key G. Gray 6
6 Guillaume Direct Savie 8
7 Chris Smith Barthelet 8
8 Flashy Z. S. Seneau 10
9 Aussi éligible :
Mister Saint Lachance

TOISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,300
1 Lord Dares P. Caldwell 3
2 J. S. Dale G. Lachance 4
3 Grand Prix Mr. St-Jacques 6
4 Miffim Hanover St-Jacques 6
5 Rhythm Man Raymond 6
6 Eddie Lee Boucher 8
7 Senator Pick Plouffe 8
8 Beautiful Kathy Ballargoon 10

QUATRIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — \$1,000
1 The Mirage Lachance 3
2 Galop Sir W. Bourque 7-2
3 General Rich Lachance 6
4 Queen's Magistrate Pilon 6
5 John Winchell A. Bédard 6
6 Adios Pierre O. Dupont 6
7 Heiferhey P. Caldwell 8
8 Pulaski Mac F. Touchette 10
9 Aussi éligible :
Mr Hugbly J.P. Morel

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,000
1 Jay Rough J. Turcotte 3
2 Goldust J. Hébert 7-2
3 Jacques A. Bédard 4
4 Noddy Chance Bourque 6
5 Shadyside Edward Plouffe 6
6 Pat Diamond Lachance 8
7 Brightside M. Lachance 8
8 Brightside Surprenant 10
9 Aussi éligible :
Star Regal Desjardins
Mr Eton G. Lachance

SIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,100
1 Freicht Orbis Y. Demers 3
2 Show Boy Lachance 7-2
3 Mighty Counsel Watters 6
4 Diamond Way R. Savie 6
5 Tar Way R. Côté 8
6 Adios Marcel R. Jutra 8
7 Jimmy N. G. Raymond 10
8 Aussi éligible :
Mighty Rich A. Rogers

SEPTIEME COURSE
TROT — Conditions — \$1,200
1 Kimble M. Gingras 5-3
2 Bum Runner B. Côté 4
3 Queen's Impet Lachance 9-2
4 Riddell Bronze Martineau 6
5 Jopna's Surprise R. Caldwell 6
6 Fred Scott Jr. J. Lachaire 8
7 Archie Mon A. Hanna 8
8 Early Date G. Raymond 10
9 Aussi éligible :
Darnley's Balder Pritchard
Mr Media E. White

HUITIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,200
1 Key Guard R. White 5-2
2 Tony Clap G. Lachance 3
3 Dickie Dares G. Lachance 4
4 Modest Hero R. Caldwell 6
5 Jay Arden J. Oryenne 6
6 Eden Chance M. Minors 6
7 Squire Dean M. Hébert 8
8 Lord Johnston J. Hébert 10
9 Aussi éligible :
Chatham Cup J. Pindley
High Darnau J. Wieser

NEUVIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,100
1 Romola Adios Sullivan 5-3
2 Meadow Bud B. Côté 3
3 Rugged Pick MacTavish 9-2
4 Invoké O. St-Jacques 6
5 Jamie Yankee C. Dupont 6
6 Gracie Lochiver Graham 8
7 Lincoln Adios M. Broseau 8
8 Squire Dean M. Hébert 10
9 Aussi éligible :
Chatham Cup J. Pindley
High Darnau J. Wieser

DIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,000
1 Steve Angus Surprenant 4
2 Torrid Freight St-Jacques 9-2
4 Doolittle D. P. Goulet 6
3 Tommy Attorney D. Horton 6
3 Ideal Time M. Gingras 8
5 Dark Onyx Y. Poudre 8
6 Irma's Gold Ballargoon 10
9 Aussi éligible :
Marrie Piper Ballargoon

Ça mettrait fin à la vente des esclaves

— Frank Boucher

TORONTO. — Frank Boucher, de Regina, a déclaré hier que la création d'une nouvelle ligue junior de hockey pourrait mettre fin à la pratique actuelle de "vendre comme des esclaves" de jeunes joueurs de hockey aux clubs professionnels.

D'autre part, Gordon Jukes, secrétaire-gérant de l'association canadienne de hockey amateur, a répondu à cette remarque de Boucher que ce dernier ne faisait que tenter de conserver un système qui l'avantageait au point de vue du repechage de ces jeunes joueurs.

Dans le passé, les clubs de la ligue Nationale faisaient signer des contrats et repechaient de jeunes joueurs et les plaçaient chez leurs clubs-ferme. Mais selon une nouvelle entente, qui entre en vigueur le 1er juillet pro-

chain, entre la ligue Nationale et l'association canadienne de hockey amateur, les clubs

professionnels cessent de commander les équipes amateurs et ne pourront à l'avenir re-

pêcher ces jeunes joueurs que lorsqu'ils auront dépassé l'âge d'évoluer chez les juniors.

Réponse drue de C. Campbell au sujet des juniors suspendus

La position du président Clarence Campbell, de la ligue Nationale de hockey, est très claire. Il a déclaré :

"En principe nous approuvons les décisions prises par l'association canadienne de hockey amateur et reconnaissons les suspensions qu'elle juge bon d'imposer. L'association a récem-

ment suspendu les sept équipes qui forment les cadres de la nouvelle ligue junior créée par Frank Boucher, de Regina.

Si les joueurs de ces sept équipes continuent d'évoluer dans ce circuit après le 13 octobre, ils seront tous suspendus individuellement, selon la décision prise par les officiels de l'association canadienne.

A ce sujet, le président Campbell a révélé que tant que les suspensions ne seraient pas levées, aucune équipe professionnelle de son circuit n'engagerait un de ces juniors.

PATINS ROUILLÉS ET DOS FRÊLES

Geoffrion, Gilbert et Ratelle les 3 points d'interrogation ?

Bernard Geoffrion, qui a compté 371 buts avant de prendre sa retraite en 1964, était en bonne condition physique lorsqu'il s'est présenté au camp d'entraînement, mais il a admis avoir éprouvé un peu de difficulté avec sa cohésion.

L'ailler droit formera probablement un trio avec Earl Ingarfield au centre et Vic Hadfield à gauche. Francis veut également l'utiliser sur les jeux de puissance, un domaine où il s'est particulièrement signalé avec les Canadiens.

Le Boomer, l'un des trois joueurs de la LNH à avoir compté 50 buts en une saison, se refuse à dire combien de buts il comptera au cours de la prochaine saison. "Je serai

Le chroniqueur sportif Bruce Levett, de la Presse Canadienne, a visité les camps d'entraînement des six clubs de la ligue Nationale de hockey. Aujourd'hui il nous enlève des Rangers de New York.

des plus heureux lorsque je réussirai mon premier but", avoue-t-il.

Gilbert et Ratelle

Les troubles de dos de Rod Gilbert et de Jean Ratelle demeurent des points d'interrogation. Gilbert affirme que son

dos est maintenant en bon état grâce à la délicate intervention chirurgicale qu'il a subie au printemps dernier à l'épine dorsale. Ratelle, qui a également subi une opération identique, ne commencera pas à patiner avant le 1er novembre et il ne devrait pas être prêt à jouer avant la mi-décembre.

Si ces deux joueurs d'avant peuvent éventuellement retrouver leur forme des meilleurs jours, les Rangers ne devraient pas éprouver trop de difficultés à l'attaque. Et, avec des joueurs de défense tels que Harry Howell, Jim Neilson, Wayne Hillman, Al MacNeil, Bob Plager, Rod Seiling et Arnie Brown, ils semblent solides à la ligne bleue.

MAIS OU LES TROUVER ?

Les gardiens de buts seront la clef de la forteresse

Il sera important de tuer les punitions si les Rangers font preuve d'autant d'agressivité que durant la saison dernière. Berenson et Kurtenbach devraient donner un bon coup de main à Francis dans ce domaine.

Howell, qui entreprend sa 15e saison à 33 ans et qui s'améliore avec les années, estime que l'arrivée de joueurs expérimentés devrait aider. "Les Rangers ont toujours eu un faible pour de jeunes joueurs, mais vous ne pouvez gagner les parties avec seulement la jeunesse. Les gars que nous avons ajoutés à notre alignement cette année sont tous des joueurs de

la LNH qui ont fait leurs preuves". Pour ce qui est de savoir si les Rangers participeront aux éliminatoires, cela dépendra dans une certaine mesure du rendement des gardiens de buts. Un total de 261 buts ont été enregistres contre New York la saison dernière alors que les protégés de Francis n'ont eu eux-mêmes réussi que 195 contre les cinq autres équipes. Il suffit de consulter le classement final pour constater que pour vous classer parmi les quatre premiers, il vous faut compter plus de buts que vous en allouez.

Francis a surtout utilisé, durant la majeure partie de la saison dernière, Cesare Maniago et Ed Giacomin, mais il pourrait faire appel à Don Simmons ou à Gilles Villeneuve si les deux réguliers ne se montrent pas à la hauteur de la situation. Pour l'instant, du moins, c'est Maniago qui est le premier choix. Il a fini par se ranger de l'opinion de l'instructeur qui favorise la stratégie de changer de gardien de buts tous les cinq minutes. "Au début, j'étais contre cette stratégie, maintenant, je ne le suis plus. Vous retournez à votre poste après un repos de cinq minutes avec un état d'esprit plus détendu de sorte que vous pouvez mieux vous concentrer."

MALGRÉ UNE PIÈTRE SÉRIE MONDIALE

Walter Alston est désigné le pilote de l'année dans la L-N

NEW YORK. — Le pilote Walter Alston, des Dodgers de Los Angeles, a été désigné le gérant de l'année dans la ligue Nationale hier à la suite du vote des 380 rédacteurs de baseball des États-Unis.

"Il me semble que les gens vont un peu trop vite en affaires en déclarant actuellement que les Dodgers sont prêts pour un enterrement de première classe l'an prochain. Je crois que l'avis de décès est prématuré", a dit Alston aux journalistes qui l'interro-

geaient sur l'avenir de ses protégés. C'était la quatrième fois que Walter Alston recevait un tel honneur au cours de sa carrière. Alston a conduit les Dodgers à six championnats de ligue en 13 ans.

"Nous avons eu plusieurs problèmes à régler au cours de la saison qui vient de se terminer", a dit Alston, mais le fait que nous ayons malgré tout remporté le championnat de la ligue démontre bien l'esprit d'équipe dont ont fait

preuve mes joueurs au cours de l'année."

Alston a recueilli 206 votes de la part des scribes de la Presse Associée. Le gérant des Pirates de Pittsburgh, Harry Walker en a reçu 130, tandis que Wes Westrum, des Mets de New York, a été le troisième choix avec 16 votes.

Hank Bauer, des Orioles de Baltimore a été choisi le gérant de l'année dans la ligue Américaine plus tôt cette semaine.

On demande
Corby

quand on désire
un **vrai** whisky
canadien possédant
une saveur allechante,
fraîche et légère



Learn et Howell à la retraite

Deux demi-défensifs des Alouettes de Montréal ont annoncé hier que leur intention de prendre leur retraite du jeu, au terme de la présente saison de football. Ce sont Ed Learn et Ron Howell. Learn en est à sa neuvième saison avec les Alouettes. Ce dernier n'est âgé que de 29 ans.

et rappelez-vous !
"NOUS REFUSERONS DE VOUS LE LAISSER PORTER... À MOINS QU'IL NE SOIT PARFAITEMENT AJUSTÉ" (ENR.)

A. Gold & Sons
MONTRÉAL

388, rue STE-CATHERINE (angle St-Alexandre)
Stationnement gratuit au St-Regis, carré Phillips

FAIRVIEW
POINTE-CLAIRE

960, rue STE-CATHERINE (voisin du Loew's)
Stationnement gratuit au Manfield Automatic

Vers un intéressement des travailleurs français aux bénéfices des entreprises

PARIS — "Il n'y a pas d'autre monnaie internationale que l'or", a répété M. Michel Debré, ministre français des finances et de l'économie en présentant le budget 1967 devant l'Assemblée nationale. Mais l'intérêt du discours très technique de M. Michel Debré portait sur les allusions qu'il a faites à l'intéressement des travailleurs aux bénéfices des entreprises. Le ministre, sur ce sujet très controversé, a laissé entendre que le gouvernement agirait progressivement, ce qui a été compris comme une première annonce d'un projet dont, pensaient les députés, on connaîtrait les détails lors de la conférence de presse que le général de Gaulle tiendra le 28 octobre.

Conférence de presse de de Gaulle, le 28

PARIS — Le général de Gaulle tiendra une conférence de presse le 28 octobre, a annoncé le porte-parole du gouvernement français à l'issue du conseil des ministres. On prévoit généralement que le président de la République présidera à cette occasion la position de la France sur les grands problèmes internationaux et que, sur le plan intérieur, à cinq mois des élections législatives, il fera une part importante aux questions sociales, notamment en ce qui concerne l'intéressement des salariés aux bénéfices des entreprises.

La précédente conférence de presse du général de Gaulle remonte au 21 février dernier. Le président avait alors confirmé l'intention de la France de quitter l'OTAN.

Sur une autre revendication présentée par le rapporteur du budget, M. Louis Vallon, M. Michel Debré a annoncé que, soit avant la fin de l'année 1967, soit en 1968, il serait procédé à une refonte de l'impôt sur le revenu. Le ministre a reconnu que cet impôt, institué il y a une trentaine d'années pour être payé par une minorité, est maintenant payé par la majorité.

Dans sa présentation du budget, M. Michel Debré a insisté sur son caractère "équilibré et sincère". Mais il a aussi souligné que ce budget a été établi en fonction de l'exécution du Vème plan et qu'il en respecte la progression. "Le plan sera exécuté en 1967 à 100 pour cent en valeur et à 95 pour cent en volume". Le ministre a aussi laissé prévoir une certaine hausse des tarifs des services publics et une réforme de la sécurité sociale

dont le déficit prévu en 1967 est de 1.500 millions.

M. Debré ne s'est pas contenté d'un exposé financier ni même social. Il a exposé la politique économique du gouvernement basée sur un financement par l'épargne. Il n'a pas dissimulé qu'il espérait drainer cette épargne vers les grands équipements nationaux. En outre, il faut, selon le ministre, accentuer le rythme de modernisation de l'industrie française, par un effort d'orientation de l'Etat, une augmentation des dimensions des entreprises et les implanter de telle sorte que l'on crée des emplois. Il a affirmé à cet égard que dans les dix dernières années 1.840 entreprises sont allées s'installer en province en créant ainsi 320.000 emplois.

Enfin à une époque où il est beaucoup question d'autoriser la contraception, on a noté au passage que M. Michel Debré liait le développement économique et le progrès social à la montée de la courbe démographique. Il a noté que le taux de natalité s'était détérioré en France en 1965.

Vietnam: McNamara examine la situation créée par les raids aériens contre le Nord-Vietnam

DANANG — Le secrétaire à la défense Robert McNamara a tenu, hier, un "conseil de guerre" à bord de l'Oriskany, porte-avions de la Septième flotte dans le golfe du Tonkin. Ont participé notamment à cette réunion, l'amiral Grant Sharp, commandant les forces américaines dans le Pacifique, le général Earle Wheeler, ainsi que les personnalités de la suite de M. McNamara. Alors que cette réunion se déroulait, les avions décollaient, vague après vague, du pont du navire en direction du Nord-Vietnam. Cette conférence a eu pour objet d'étudier, notamment, la situation créée par l'offensive nord-vietnamienne au sud du 17ème parallèle.

Le secrétaire à la défense a modifié son programme pour la journée d'aujourd'hui. Il a l'intention, avant son départ, ce soir, pour Washington, de survoler la zone délimitée et de prendre connaissance d'une analyse détaillée de la situation actuelle et de son évolution probable.

Les généraux William Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Vietnam, et Lewis Walt, commandant des "marines", prépareraient à Danang même le rapport qui sera présenté à M. McNamara.

Au Nord-Vietnam, l'offensive américaine s'est accrue par rapport aux jours précédents, malgré des conditions atmosphériques défavorables. Les 138 missions effectuées étaient principalement concentrées sur la partie sud du pays, cependant quelques raids ont été effectués près de Hanoi, notamment contre deux stations de radar et une rampe de lancement de fusées.

Au Sud-Vietnam, où 4.000 soldats américains sont arrivés en renfort à Vung Tau (ex-Cap St-Jacques) à 40 milles de Saigon, les troupes américaines ont découvert dans la région de Phu Cat (à 270 milles au nord-est de Saigon) un camp de prisonniers Vietcong ou douze détenus, les mains liées derrière le dos, avaient été passés par les armes. Hier les

corps de douze autres prisonniers avaient été découverts dans le même camp, dans une grotte sous terre. Quatre prisonniers et un vieillard ont été trouvés encore en vie. Parmi ceux-ci, un médecin qui a déclaré qu'au nombre des détenus figuraient deux soldats nord-vietnamiens. Tous avaient décidé de se rendre aux Américains.

LONDRES — L'URSS cherche à vendre des avions et hélicoptères en Grande-Bretagne par l'intermédiaire d'une nouvelle firme britannique, "Trade Planes", qui vient d'ouvrir un bureau près de l'aéroport londonien de Gatwick.

Agissant pour le compte de l'organisation d'exportation soviétique "Avi-Export", cette firme s'efforcera tout particulièrement de vendre l'avion commercial "A H 24" à turbopropulseurs (50 places) et les

trois hélicoptères "MN 6", "MN 8" et "MN 10".

C'est la première fois que l'URSS se présente sur le marché britannique dans ce domaine.

BELGRADE — L'épouse de Liou Chao Chi, président de la République populaire de Chine est accusée de sympathie pour les "contre-révolutionnaires" et les "révisionnistes" par la Garde rouge, écrit l'agence Tanyoug, dans une correspondance de Pékin.

M. Ronning: les bombardements du Nord-Vietnam ne font que confirmer la volonté de résistance de Hanoi

EDMONTON — M. Chester Ronning, ambassadeur itinérant canadien et envoyé à deux reprises en mission au Nord et au Sud-Vietnam, estime que les bombardements continus ne mineront pas la détermination du Nord-Vietnam. Au contraire, ils accentueront leur volonté de gagner la guerre.

"Ils n'approcheront pas de la table de conférence sur les genoux," a-t-il déclaré devant 900 personnes réunies à l'Université de l'Alberta.

M. Ronning, qui est né en Chine et qui à deux occasions a été envoyé par le Canada à Hanoi et à Saigon pour trouver une solution au conflit vietnamien, a noté que l'ancien président des Etats-Unis, le général Eisenhower "n'avait guère contribué à chasser les appréhensions, quand il y a quelques jours il a dit qu'il ne mettrait pas de côté l'usage des bombes nucléaires, si nécessaire".

Aussi longtemps que les bombardements au-dessus du Nord-Vietnam continueront, "il n'y a pas la moindre possibilité de voir les opposants se rencontrer pour discuter en vue de mettre fin aux hostilités et d'entreprendre des négociations".

Maintenir que Pékin a soutenu la guerre au Vietnam, "c'est ignorer complètement le déroulement depuis le début

de la révolution menée par Ho Chi Minh contre les Français et les Japonais et les relations traditionnelles entre le Vietnam et la Chine".

A L'ONU

M. Ronning a prononcé sa conférence à la mémoire de Henry Marshall Tory, premier président de l'Université de l'Alberta. Il a insisté sur les points suivants:

— La Chine communiste doit avoir un siège aux Nations unies, si l'on souhaite un début de travail en vue de mettre fin à la guerre au Vietnam;

— Pékin n'est pas engagé dans la guerre et ne peut donc pas être accusé d'agression;

— Les deux parties désirent le maintien de la Commission internationale de contrôle, dont le Canada est un des trois membres;

— Le Canada doit profiter de ses bonnes relations commerciales avec la Chine pour "établir des relations diplomatiques avec elle, car par le chemin de telles relations il sera possible au moins de discuter des problèmes du Sud-Est asiatique avec les dirigeants de Pékin";

— La guerre au Vietnam est essentiellement terrestre et la Chine est une puissance terrestre, possédant les plus grandes ressources humaines du globe.

Ayant déjà acquis une certaine expérience en travaillant à une solution du conflit coréen et dans ses démarches pour établir un contact avec le Nord-Vietnam, la Canada, selon M. Ronning, occupe une position qui pourrait lui permettre de renverser la tendance actuelle menant au désastre.

Le meilleur moyen d'obtenir des résultats est encore de discuter calmement aux plus hauts échelons diplomatiques.

Malheureusement, le Canada n'a pas réussi à impressionner fortement la Chine, surtout parce qu'il n'a pas exprimé officiellement le désir des citoyens de reconnaître la République populaire de Chine et est toujours considéré comme un satellite des Etats-Unis.

LA CHINE: A QUEL MOMENT?

"Pour le Canada, le problème n'est plus de savoir si la Chine doit être reconnue et acceptée au sein des Nations unies, mais de savoir à quel moment. "D'après moi, si nous ne nous rendons pas compte que le temps fait partie essentielle de ce problème, vu les conséquences dangereuses pouvant découler de cette guerre du Vietnam, il se pourrait que bientôt on n'ait même plus la chance de décider quand nous poserons ce geste".

En songeant à l'avenir du Vietnam, notre attention doit être dirigée vers Pékin, car le Vietnam est contigu à la Chine.

Si la Chine prend part au conflit, la seule alternative logique sera une escalade de la guerre terrestre avec l'usage d'armes nucléaires.

De plus, très rapidement, les relations commerciales du Canada avec la Chine pourraient être bouleversées, "si la Canada comme puissance moyenne se montre incapable d'accepter sa part de responsabilité dans le maintien de la stabilité en Asie".

Au congrès des conservateurs anglais à Blackpool

Edward Heath se demande comment M. Wilson pourra redresser la situation économique en G.-Bretagne

BLACKPOOL — Au terme de sa première journée, le congrès conservateur a confirmé M. Edward Heath dans son rôle de dirigeant du parti. Les 4.000 délégués ont réservé à leur leader un accueil chaleureux et l'ont ovationné longuement à l'issue d'un discours que le chef de l'opposition a consacré aux critiques qui se sont manifestées au sein de son parti. A un gouvernement travailliste dirigiste et qui, selon lui, empiète de plus en plus sur les libertés individuelles, M. Heath a opposé l'image d'un groupe conservateur fortement attaché à la démocratie, à l'initiative personnelle et à la liberté.

Seul un gouvernement tory, a-t-il dit, pourra redresser la situation grave dans laquelle la Grande-Bretagne se trouve après deux années d'administration travailliste.

M. Heath a exprimé les doutes et les appréhensions de la masse des conservateurs lorsqu'il s'est interrogé sur les intentions futures de M. Harold Wilson en matière économique. "Que va-t-il arriver après la pause économique et le blage des salaires?", s'est-il exclamé, en affirmant que le Labour avait échoué dans ses efforts visant à régler les problèmes de la société britannique. Pour lui, le bilan travailliste est négatif sur toute la ligne: stagnation, récession, chômage, chute brutale des investissements.

Le leader de l'opposition a réaffirmé, d'autre part, l'attachement de son parti à l'idéal européen, et appelé de ses vœux un règlement négocié en Rhodésie.

M. Heath a conclu en disant que son parti était celui de la

nation dans son ensemble et non pas d'une classe déterminée, et que les Tories avaient pour tâche de restaurer la fierté nationale et le bon renom de la Grande-Bretagne à l'étranger, endommagés selon lui par la politique de la politique travailliste.

Le débat de l'après-midi a été, en outre, marqué par diverses interventions au cours desquelles les orateurs ont invité leur parti à faire preuve de plus de mordant dans son opposition à la politique gouvernementale. Plusieurs d'entre eux ont critiqué la conduite du groupe parlementaire, donc de M. Heath lui-même en tant que chef de l'opposition.

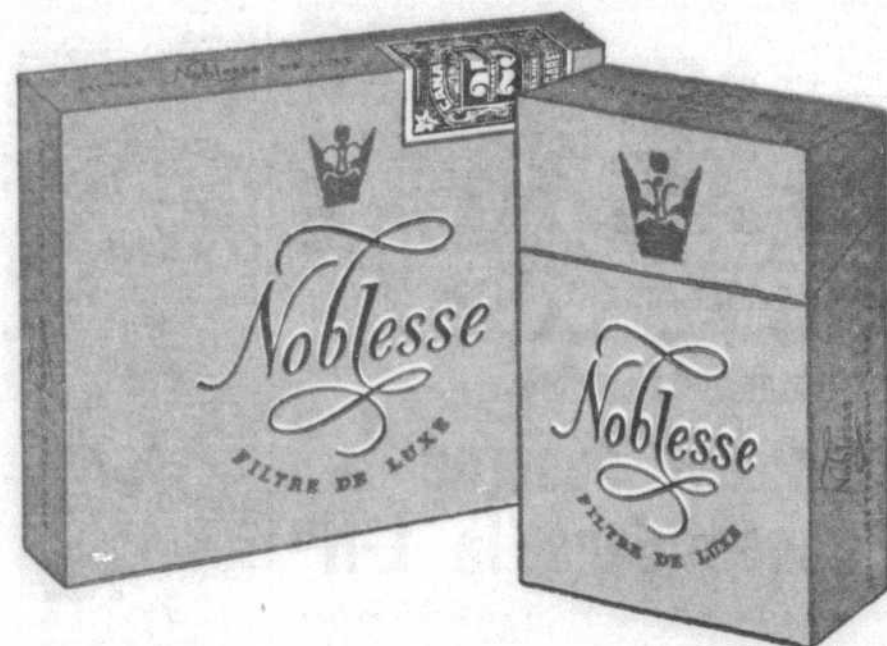
Mais la polémique n'a jamais été réellement vive, et c'est par un tonnerre d'ovations et d'applaudissements prolongés que le congrès a approuvé, à main levée, une motion exhortant ses chefs à faire montre "de plus d'agressivité, de détermination et de ténacité dans leur dénonciation des actes de folie du gouvernement socialiste".

C'est également ce thème d'une Grande-Bretagne dont la liberté serait mise en péril par le Labour que les porte-parole du parti ont également défendu devant le congrès dans d'autres interventions.

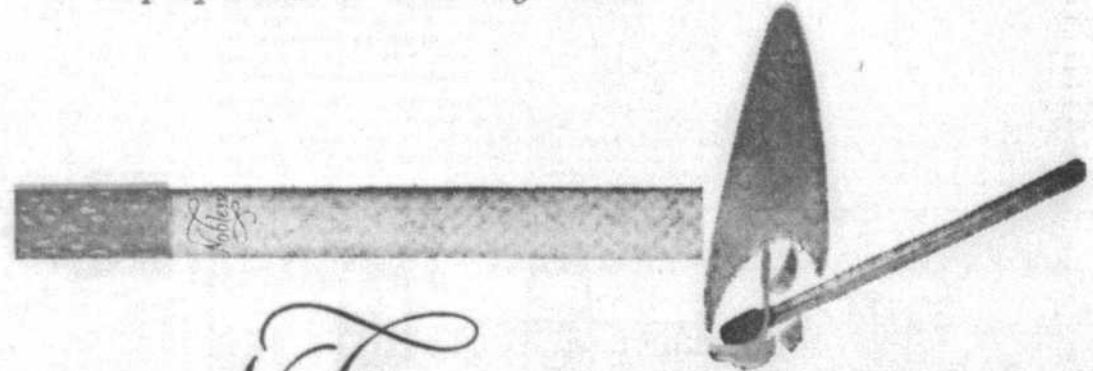
Le président du parti, M. Edward Cann, avait de son côté ouvert les assises conservatrices par un fervent appel à l'unité et à l'action, après avoir annoncé le lancement de deux campagnes simultanées, l'une visant à intensifier le recrutement parmi la jeunesse et l'autre prévoyant l'amélioration de la propagande et de la publicité au sein du parti.

Toutefois, constate-t-on ce soir, l'image d'une formation solidement unie autour de son chef, que le congrès a tenu à présenter dès l'ouverture de ses travaux cache mal ce sentiment de malaise que plusieurs délégués expriment en privé, et qui continue d'alimenter les rumeurs toujours persistantes du prochain remplacement de M. du Cann à la présidence du parti.

Qui veut richesse exige



en paquets de 20 ou 25 cigarettes



Noblesse
KING SIZE

...la cigarette riche: riche de goût, riche au goût.
Noblesse oblige.